3 1761 03569 4645

17553

S. ROCHEBLAVE

LA VIE D'UN HÉROS

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1913

3 fr. 50

La Vie d'un Héros

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Agrippa d'Aubigné (collection des *Grands Écrivains français*), un vol. in-16, broché..... 2 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Le Comte de Caylus, *l'homme, l'artiste, l'antiquaire*. — Un vol. in-8° broché, 1889..... 7 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie française.

LIBRAIRIE CALMANN-LÉVY

Lettres de George Sand à Alfred de Musset et à Sainte-Beuve, précédées d'une introduction.

George Sand et sa fille.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

LIBRAIRIE A. COLIN

Trois Études sur les rapports de l'art et de la littérature en France aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, dans l'HISTOIRE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville.

Joseph de Maistre (*épuisé*).

Étude couronnée par l'Académie française en 1892.

Les Cochin, étude sur une famille d'artistes du XVIIe et du XVIIIe siècle, 1893.

Couronné par l'Académie des Beaux-Arts.

Trois Études sur George Sand : *Une amitié romanesque. — George Sand avant George Sand. — La fin d'une légende.* — (*Revue de Paris* des 15 décembre 1894, 15 mars 1896 et 15 mai 1897.)

Trois Études sur J.-B. Pigalle : *Le Monument du Maréchal de Saxe* (brochure, Alcan, 1901); — *J.-B. Pigalle et son Art*; — *La Femme dans l'œuvre de J.-B. Pigalle* (*Revue de l'art ancien et moderne*, 1903 et 1905).

En préparation :

Jean-Baptiste Pigalle, sa vie et son œuvre.

45-12. — Saint-Germain-les-Corbeil — Imp. F. Leroy.

S. ROCHEBLAVE

LA VIE D'UN HÉROS

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1913

Droits de traduction et de reproduction réservés

LIBRARY
APR 21 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
1603
R6
1913

AVANT-PROPOS

L'étude biographique sur d'Aubigné que nous présentons aujourd'hui doit être considérée comme le complément de l'étude surtout littéraire que nous lui avons consacrée dans la collection des Grands Ecrivains français[1].

Il s'agissait, dans ce premier ouvrage, de ranger définitivement l'auteur des Tragiques *et de* l'Histoire Universelle *dans la glorieuse troupe de nos grands écrivains, où Sainte-Beuve avait depuis longtemps marqué sa place. L'admission même de ce nom dans la collection Hachette était une réparation : nous voudrions que nos pages sincères aient pu contribuer, malgré leur brièveté, à rendre cette réparation aussi complète que possible.*

1. Agrippa d'Aubigné (coll. *Les Grands Ecrivains français*, Hachette, in-16). Ouvrage couronné par l'Académie française.

L'homme, que nous n'avions pu qu'esquisser, se trouve ici étudié plus à l'aise, présenté sous quelques-unes des faces saillantes de sa riche personnalité. Non que nous nous piquions d'avoir tout dit : il s'en faut ! Il n'y a pas à glaner seulement, il reste à fouiller, à élucider, à recolter beaucoup, même après ce que nous mettons sous les yeux du public ; mais l'abrégé d'une grande vie est peut-être d'autant plus saisissant qu'il est plus sommaire. Son caractère en prend d'autant plus de relief. Et la leçon d'héroïsme y apparaît écrite en plus gros caractères. C'est ce qui fera, de ce nouveau petit livre, ou le mérite ou l'excuse.

La Côte-aux-Fées, sept. 190... — Paris, mai 1912.

Pour mes Filles

ANNE ET CLAUDE.

I

LA JEUNESSE

1552-1572

I

LA JEUNESSE

(1552-1572)

« Ainsi jamais je n'ai ployé :
« Rien que la mort ne me maîtrise.
« Je tourne, mort et foudroyé,
« Le visage à mon entreprise. »

(Agr. d'Aubigné).

Lorsque, au musée de Bâle, le visiteur quitte les salles qu'illustre le génie d'Holbein et se dirige vers la galerie des modernes, au seuil même de celle-ci, il est intrigué par un singulier portrait qui le regarde et le happe au passage, moitié narquois, moitié hautain. Guerrier et familier tout ensemble, armé et le chef découvert, le bâton de commandement serré dans la dextre et pressé d'un pouce énergique, le poing gauche négligemment posé sur la hanche, une

blanche fraise couronnant le corselet d'acier où courent des flammes, la tête droite, le visage allongé, dans l'œil et la bouche un bizarre mélange de goguenardise et de fermeté, tel est l'énigmatique personnage. « C'est moi, semble-t-il dire, — au surplus une inscription parle pour lui, — c'est moi, Théodore Agrippa d'Aubigné, ci-devant maréchal de camp, vice-amiral de Saintonge, ami et compagnon du feu roi Henri IV, réfugié en Suisse, où je suis venu chercher le chevet de ma vieillesse : toujours prêt, d'ailleurs, après soixante ans de campagnes, à tirer l'épée du fourreau pour ma patrie et pour un roi ingrat. Je me suis fait peindre en soldat, pour témoigner du combat que fut ma vie ; le reste, si vous en êtes curieux, mes livres vous le diront. »

Devant cette parlante image, une surprise nous saisit de la verdeur de ce septuagénaire, à la barbe encore roussoyante sous le poil grison ; de ce front vaste plus que dévasté : de ces cheveux drus et coupés à l'antique mode ; de cette correction parfaite, du gentilhomme autant que du

militaire. Et l'évocation se fait, instantanée. A notre tour nous complétons la toile. Ce livre à mine austère, jeté sur une table près du casque empanaché, — quelque psautier sans doute, — fait songer à d'autres poèmes mystiques, gravés à la pointe de l'épée entre deux batailles. Ces armes orgueilleusement arborées, *de gueules au lion d'hermine, armé, lampassé et couronné d'or*, disent le haut partisan, fier de ses titres, et les faisant sonner. Et l'inscription peu modeste : *Scribendus scripsit cecinitque canendus,* par lui fournie ou tolérée, peint trop son tempérament pour que les grandes scènes des *Tragiques* ne s'évoquent à son appel. Voilà donc, campé devant nous, en martiale et naturelle allure, le héros de l'indépendance huguenote, le farouche et parfois impitoyable partisan des guerres de religion, le chapelain laïque, l'incommode conseiller d'Henri IV, l'irréconciliable adversaire du papisme, le politique intransigeant, le prophète enfin, le voyant dont la « plume ferrée » burina sa doctrine en commandements dignes de l'Horeb. Quelle âme plus passionnée dans le

plus passionné des siècles ; quel caractère marqué d'une plus forte empreinte, parmi les énergiques caractères de ce temps ?

Tel est bien le d'Aubigné légendaire : et le portrait de Bâle, loin d'infirmer le caractère de son œuvre, le confirme et lui donne corps. Pourtant, à regarder ses ouvrages de plus près, il apparaît bientôt que ce grand homme fut un homme. Ce héros eut parfois des faiblesses ; son caractère connut la nuance, et sa raideur quelque souplesse. Sur la fin, notamment, ce tempérament violent se teinta d'humanité. Il connut même, quoique tard, une sorte de modération. Dans l'entre-deux de la vie, l'homme se fit, l'affliction aidant, relativement maniable. Il connut, au feu ardent de l'épreuve, la ferme ductilité des métaux très purs. Cette bouillante nature fut fertile en contrastes. Il aima sa femme jusqu'à devenir presque fou de l'avoir perdue. On ne se le représente guère avec des enfants sur ses genoux, leur contant des histoires. Tel fut-il cependant ; il est vrai que l'histoire qu'il contait, c'était la sienne. Ce grand donneur de coups d'épée était aussi un

artiste : fin connaisseur en lettres, il avait une oreille et une âme de musicien. La musique de chambre distrayait son exil aux bords du Léman ; il est probable qu'il jouait de la viole de basse. Les vifs emportements, auxquels il fut sujet jusqu'à son dernier jour, n'excluaient pas une sorte d'élégance et de coquetterie austères. Aussi, quoique le « charme » soit ce qui manque le plus à d'Aubigné, n'est-ce pas une médiocre satisfaction que d'entrer profondément dans la connaissance de ce que fut, chez lui, l'homme et l'écrivain. L'un vaut l'autre. C'est déjà une originalité. C'en est une plus grande que la signification de cette vie, la signification de cette œuvre. « Si jamais, dit Sainte-Beuve, on pouvait en idée personnifier un siècle dans un individu, d'Aubigné serait à lui seul le type vivant, l'image abrégée du sien[1]. »

Essayons ici un crayon fidèle d'un portrait jadis magistralement ébauché par le célèbre critique, mais qui, depuis, ne paraît pas avoir été vraiment terminé.

1. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au XVIe siècle.*

*
* *

Raconter d'Aubigné, c'est forcément résumer, en la retouchant çà et là, sa *Vie à ses enfants*[1]. Car, jusqu'ici, le principal témoin de la vie d'Agrippa, c'est lui-même. S'il y a là un inconvénient, il ne faut pas toutefois l'exagérer, et il convient, à côté, de voir l'avantage. Un seul témoin, s'il est sincère, s'il est bien placé pour juger, s'il est désintéressé enfin, peut suffire. Un auteur peut être son propre biographe, et parfois le meilleur. Qui ferait mieux connaître Montaigne que lui-même? Si l'homme est vraiment grand et droit, qui, mieux que lui, le confessera? C'est ce qui fait le très haut intérêt des « mémoires ». S'il fallait répudier ceux des hommes d'État, des hommes d'épée contemporains de d'Aubigné (et nulle époque n'en foisonna davantage), c'est presque toute l'histoire,

1. Éditée d'abord par Ludovic Lalanne d'après le manuscrit du Louvre, sous le titre de *Mémoires de la vie de Théodore-Agrippa d'Aubigné* (Charpentier, 1854, in-18), puis par M. Réaume d'après le manuscrit Tronchin, de Bessinge, dans les *Œuvres complètes* de d'Aubigné (Lemerre, t. I. 1873, in-8°).

c'est toute la psychologie du seizième siècle qu'il faudrait supprimer, de Montluc à l'Estoile, de Brantôme à Duplessis-Mornay et à Sully[1]. La grande affaire, en pareil cas, c'est la moralité du narrateur. Cette moralité, exceptionnellement haute chez d'Aubigné, se double d'une foi ardente, d'une piété exigeante, qui lui tient les yeux attachés sur ses fautes. Le religionnaire, qui se trahit à chaque page, est ouvrier de sincérité. Que la passion l'aveugle et entache son récit de violences, d'injustices, nous n'en lisons que plus clairement dans ses erreurs ou dans ses fautes. Que sa foi, si peu humble, si peu charitable, fraternise avec sa faconde gasconne et soit provocante à souhait, nous n'en connaissons que mieux ce tempérament batailleur, qui s'était fait un Dieu à son image. Que les exagérations abondent chez ce reître superbe, sorte de Montluc protestant qui parade de la plume comme il paradait de l'épée, on s'y attend sans doute ; et qu'importe, si cela saute aux yeux? Il suffit de tenir compte

1. « Il ne fut jamais tant d'historiens », dit Montaigne, dans le chapitre sur l'*Art de conférer* (*Essais*, III, 8), songeant bien plus aux « mémorialistes » qu'aux historiens de profession.

des gestes de l'escrime. L'essentiel, c'est que la vérité soit même au fond des invraisemblances. Or elle y est. Partout où d'Aubigné a pu être contrôlé, sur les faits publics ou même privés de sa vie, il a été jusqu'ici reconnu exact. Même sur le chapitre de sa famille ou de ses titres nobiliaires, dont il a parlé avec cette pointe d'air avantageux qui a suggéré des réserves à ses plus sympathiques biographes, d'Aubigné peut et doit être pris au mot. Les recherches récentes des généalogistes d'Angers et de Niort confirment ce qu'il dit de ses ancêtres[1].

En écrivant sa *Vie à ses enfants*, il déférait à un vœu naturel de Constant, son fils jusque-là sans reproche, et de Marie et de Louise, ses filles bien-aimées ; il cédait aussi au désir légitime de préciser certains points de son *Histoire universelle*, récemment parue en première édition (1616-1620). Menacé alors dans sa liberté et même dans ses

1. Les restrictions prudentes, et très naturelles d'ailleurs, de L. Lalanne, ou de M. Bordier (dans la *France Protestante*, article *Aubigné*) disparaissent depuis les brochures documentaires de M. Camille Ballu sur la *Noblesse d'Agrippa d'Aubigné et de Mad. de Maintenon* (Angers, 1906), et de M. Henri Gelin sur *Françoise d'Aubigné* (Niort, 1899).

jours, il voulait, comme tel ancien, composer le tableau d'une vie mémorable et léguer ce patrimoine d'honneur à ses enfants. Également éloigné de s'humilier comme de se glorifier, parce qu'il rapporte tout à Dieu, il parle fort et net, en homme qui ne craint pas d'être démenti. Au surplus, il s'exprime sur des sujets assez publics et assez hautement transmis par lui-même « à la postérité »[1], pour que le post-scriptum de sa *Vie* pût mettre, véridique, le sceau à son histoire, et, faux, fût facilement percé à jour par les survivants encore nombreux des faits allégués.

Les cent pages si drues de sa *Vie à ses enfants* apparaissent donc chez d'Aubigné et comme un complément individuel de son *Histoire universelle* et comme un testament biographique. Aussi convient-il d'en faire grand état.

« Mes enfants, dit la courte préface, voici le discours de ma vie, en la privauté paternelle, qui ne m'a point contraint de cacher ce qui en l'*Histoire universelle* eût été de mauvais goût : donc, ne pouvant rougir envers vous ni de ma

1. Dédicace de son *Histoire universelle*.

gloire ni de mes fautes, je vous conte l'une et l'autre comme si je vous entretenais encore sur mes genoux. Je désire que mes heureuses ou honorables actions vous donnent sans envie l'émulation, pourvu que vous vous attachiez plus exprès à mes fautes, que je vous découvre toutes nues, comme le point qui vous porte le plus de butin. Et puis, épluchez-les comme miennes. Mais les heurs ne sont pas de nous, mais de plus haut. » Profession et confession se complètent.

*
* *

Quelle fut la part de la famille, et de la première éducation, dans la formation d'un tel caractère ? Nous savons peu de choses là-dessus, mais ce peu est important.

Les d'Aubigné étaient de vieille noblesse angevine. Un Geoffroy d'Aubigné, au XIIe siècle ; un Savary d'Aubigné, au XIVe, sont glorieusement mêlés à l'histoire de leur province. Agrippa tient à cette antique tige. Toutefois ses ancêtres immédiats sont d'origine plutôt loudunaise ; son grand-père et son père, du fait probablement

de leurs mariages et des biens de leurs femmes, sont seigneurs à la fois en Saintonge et en Anjou. Agrippa lui-même est saintongeois par sa naissance, mais son père est loudunais, et sa mère blaisoise.

Son grand-père, Pierrre d'Aubigné, écuyer, seigneur de Brie en Saintonge et de Viguier en Anjou, était déjà mort en 1550, lors du mariage de son fils. Le père d'Agrippa, Jehan d'Aubigné, porte sur son contrat de mariage le titre de chancelier du roi de Navarre[1]. Il n'était cependant point encore huguenot lorsqu'il épousa, le 2 juin 1550, à Orléans. Catherine de l'Estang, sa première femme. La cérémonie s'accomplit en effet, dit le contrat, à Orléans « suivant les solennités de notre mère sainte Église catholique, apostolique et romaine ». Jehan d'Aubigné est qualifié, sur un autre acte, de « noble homme et sage, licencié en droits, et juge ordinaire des villes, terres et seigneuries de Pons en Saintonge ». Il dut se convertir à la religion réformée très peu de temps après son mariage. En mai 1554, il fut

1. Ce contrat a été publié par L. Lalanne, dans l'ouvrage précité.

dessaisi, par arrêt du Parlement de Guyenne, de son office en faveur d'un certain Odet de Pont. Faut-il voir une relation entre sa conversion et ce dessaisissement? ou encore, cette résignation de charge, qui semble s'être opérée à l'amiable entre Jehan d'Aubigné et Odet de Pont (« du consentement d'iceux », dit la pièce), fut-elle la conséquence du second mariage, qui entraîna aussitôt, d'après le même document, force procès? Ce qui reste acquis, c'est l'honorabilité du père d'Agrippa et le rôle que bientôt, en néophyte, il déploya pour « la Cause », sitôt qu'il l'eut embrassée.

Agrippa, qui vécut peu avec son père et le perdit dès l'âge de onze ans, ne connut pas sa mère. Catherine de l'Estang mourut en mettant son fils au monde. De là, suivant Agrippa, son prénom; mais cette étymologie *ægre partus* paraît un peu tirée. Il naquit le 8 février 1552[1], à une lieue de

1. Date établie par Lalanne. — D'Aubigné a lui-même induit en erreur ses biographes, en écrivant 1551 ou même 1550. Le fait que l'année commençait encore à Pâques explique ce flottement pour *une* année (1551 au lieu de 1552), mais non pour deux. — Le portrait de Bâle lui attribue deux ans de trop. Il donne au modèle 72 ans en 1622. D'Aubigné a, à cette date, 70 ans et quelques mois.

Pons en Saintonge, en l'hôtel Saint-Maury, depuis lors complètement détruit. Sa mère était « damoiselle Catherine de l'Estang, dame de La Lande Guinemer, fille de défunt et noble homme Jehan de l'Estang, écuyer, sieur de Rulle [1] en Angoumois, et de damoiselle Suzanne de la Borde, demeurant à la maison noble de la Lande Guinemer, paroisse de Mer... » Jehan d'Aubigné se remaria très vite, avec Anne de Limur ou Limeulh, qui traita l'enfant en marâtre et l'exila de la maison paternelle. « Il fut, dit la *Vie*, nourri en enfance hors la maison du père, pour ce que Anne de Limur, sa belle-mère, portait impatiemment et la dépense et la trop exquise nourriture que le père y employait. »

Le père avait pu céder un instant à l'impérieuse jeune femme. Sa sollicitude pour l'enfant, déjà attestée par « la dépense et l'exquise nourriture » qui avaient excité la jalousie d'Anne de Limur, se marque dès que son fils atteint l'âge de quatre ans. Ce ne fut point une douce éducation, à la Montaigne. Jehan d'Aubigné fit attaquer le cer-

1. Et non *Pulle*, comme l'a écrit Lalanne.

veau d'Agrippa avec une étrange vigueur, comme pour le viriliser dès l'enfance. Les temps s'annonçaient durs : point de mère au logis, et des persécutions en perspective. Il fallait nourrir le petit de la moelle des lions. Coup sur coup on essaie sur lui trois précepteurs, dont le plus rude fut le premier :

« 1556 — Dès quatre ans accomplis, dit la *Vie*, le père lui amena de Paris un précepteur, Jean Costin, homme astorge (dur) et impiteux, *qui lui enseigna les lettres latines, grecques et hébraïques à la fois.* Cette méthode fut suivie par Pérégim, son second précepteur, si bien qu'il lisait aux quatre langues à six ans; après on lui amena Jean Morel, Parisien, assez renommé, qui le traita plus doucement. »

Des deux premiers précepteurs, nous ne savons rien. C'étaient sans doute de ces pauvres affamés de la montagne Sainte-Geneviève, auditeurs gloutons des « lecteurs royaux », trop heureux de vendre au poids du pain quotidien une grosse et lourde science. Du troisième, Jean Morel, Parisien, « assez renommé », nous

savons seulement, par d'Aubigné, qu'il avait un frère qui mourut pour sa foi, en 1558[1] ; peut-être aussi était-il apparenté à Guillaume Morel, l'imprimeur, ou à cet autre Morel qui, à la même époque, fut l'ami de du Bellay.

Quoi qu'il en soit, la formation intellectuelle de d'Aubigné est unique par son caractère de force et d'énergie presque sauvage. Rien n'en approche dans tout le seizième siècle, pas même dans la famille des Estienne. Là, du moins, la science se suçait avec le lait de la mère. Ici, c'est le triple coin grec, latin, hébreu, que des mains « impiteuses » enfoncent sans merci dans un petit crâne. Qu'il n'ait pas éclaté, ceci fait déjà notre admiration. Mais d'Aubigné nous réserve bien d'autres étonnements.

Nous pouvons le croire quand il nous dit qu'à six ans il « lisait » aux quatre langues. Car il s'agissait d'abord de déchiffrer. Il commença donc par *lire*, c'est-à-dire par épeler, sans comprendre, suivant la méthode qui se pratique encore dans les écoles indigènes de l'Orient.

1. *Hist. Univ.*, t. I, p. 109 (éd. de 1626).

Avec Morel, il passa de la lecture mécanique des textes à leur explication, et de la forme des mots aux idées. C'est ainsi que, s'il faut l'en croire, à sept ans et demi il traduisait le *Criton*. Il est vrai que ce fut « avec quelque aide des eçons » de Morel : certes ! mais, à supposer cette aide beaucoup plus complète encore, cette précocité n'en est pas moins surprenante. Aussi comprenons-nous l'enchantement du père, qui soutint son enfant de la promesse « de le faire imprimer avec son effigie enfantine au-devant du livre ». C'était flatter, dangereusement peut-être, un amour-propre qui dut être, dès cet âge, exorbitant ; mais c'était faire de ce cas prodigieux l'état qu'il méritait. Tout cela donne à penser que le père d'Agrippa, capable d'aller de Pons à Paris pour choisir des maîtres à son fils et d'en changer trois fois en trois ans pour en garder enfin un excellent, était lui-même d'une rare culture. Il sentait toute la valeur de la science, et voulait en assurer le fruit à l'enfant de très bonne heure, comme s'il prévoyait que ses années d'études étaient comptées. Au reste, la

première compagne qu'il s'était choisie, la mère d'Agrippa, élevée dans sa « maison noble de la Lande Guinemer ». si voisine de la docte cour de Montargis, des villes royales de Blois et d'Amboise, avait été nourrie aux lettres anciennes tout comme une petite-fille de Louise de Savoie, ou quelque sœur de Renée de Ferrare. Ne lisait-elle pas les auteurs grecs dans le texte ? et, si jeune qu'elle mourût, ne laissa-t-elle point à ce fils, qui ne la connut pas, un Saint-Basile en grec commenté de sa main, admirable relique dont le vieil Agrippa parlera plus tard fièrement à ses filles[1] ?

Mais Jehan d'Aubigné ne s'attarda pas à faire seulement de son fils un humaniste : surtout, il en fit un huguenot. Il y réussit sans peine. L'odieux procès d'Anne du Bourg, la mort imprévue d'Henri II et ses suites, la fai-

1. *Œuvres*, édit. Réaume et de Caussade (Lemerre, édit.) t. I, p. 449 ; « J'acheveray en Catherine de l'Estang vostre grand'mère, laquelle son fils qui en escrit n'a jamais veüe (et c'est ce qui m'a donné le nom d'Agrippa), mais ouy bien ses livres dans lequels j'ai estudié, ayant gardé prétieusement un Sainct-Basile grec commenté de sa main. » (Lettre *A mes filles touchant les femmes doctes de notre siècle.*)

blesse de l'enfant malade qui lui succéda, l'arrogance des Lorrains, tout conspirait alors au déchaînement des passions. Les pamphlets parlaient clair et pleuvaient dru. L'un d'eux, le fameux *Vindiciæ contra tyrannos* d'Hubert Languet, fut peut-être pour beaucoup dans la conjuration d'Amboise. On sait ce que fut ce hardi coup de main, tenté en 1560 pour enlever les « Guisards » et soustraire par la force le roi à leur influence. Condé était le chef occulte de l'entreprise. La Renaudie, le chef apparent, s'adjoignit les chefs dévoués de plusieurs provinces. Le père de d'Aubigné fut engagé dans la conspiration[1], comme lieutenant de Saint-Cire, élu par la province du Poitou. La Renaudie échoua ; les sévices furent atroces. Jehan d'Aubigné échappa, avec ses hommes. Mais, à quelque temps de là, menant son fils à Paris et « le passant par Amboise un jour de foire, il vit les têtes de ses compagnons d'Amboise, encore

1. *Hist. Universelle* de d'Aubigné, I, 125, édition de 1626. C'est à cette seconde édition, parue dix ans après la première, et beaucoup plus complète, que se référeront toutes nos citations.

reconnaissables sur un bout de potence, et en fut tellement ému, qu'entre sept ou huit mille personnes, il s'écria : « *Ils ont décapité la France, les bourreaux !* » Puis, le fils ayant picqué près du père pour avoir vu à son visage une émotion non accoutumée, il lui mit la main sur la tête, en disant : « Mon enfant, il ne faut pas que ta tête « soit épargnée après la mienne ; si tu t'y épargnes, « tu auras ma malédiction [1]. » Les suppliciés d'Amboise ne doivent certes pas être confondus avec des martyrs. Agrippa n'en reçut pas moins là le baptême de la guerre civile, et il garda toujours au cœur son serment d'Annibal.

Il avait alors huit ans et demi. Il fallait cependant être écolier, avant d'être guerrier. Cette fois Jehan d'Aubigné, dont les visées semblent croître avec son importance dans le parti, va confier son fils à un homme considérable. Il le place, à Paris, entre les mains du neveu de Vatable, Mathieu Béroalde (1562).

Mathieu Brouart, ou Béroalde (Vatable avait latinisé le nom de Brouard en Beroaldus, et c'est

1. D'Aubigné, *Vie a ses enfants* (*Œuvres*, t. I, p. 6).

ainsi qu'il signa ses savants ouvrages de chronologie) faisait alors belle figure et tenait grand état de maison au pays latin. Il habitait entre le Collège du Cardinal Lemoine, où il avait été professeur, et la porte Saint-Victor. L'immeuble qu'il occupait correspond aujourd'hui au numéro 2 *bis*, de la rue des Écoles. Depuis qu'il avait épousé Marie Bletz, la nièce de Vatable son maître, et terminé, en parcourant l'Europe, l'éducation des deux Frégose, il recevait en pension des jeunes gens, qu'il instruisait et élevait, moyennant une redevance de 75 livres par an. Son *Livre de raison*, dont on a retrouvé des fragments [1], nous apprend les noms des dix ou douze camarades « d'Agrippa d'Obigné ». Il avait pour condisciples, en avril 1562, deux frères du Pré, François Gobelin, Pierre Croquet, deux frères Robineau et leur précepteur Henri Pannetier. On relève encore, dans les restes de ce mémorial de famille, les noms de Louis Blanche ou Branche, Jean Chaseray, Jean de Villiers, Pierre le Noir. Enfin, madame Béroalde,

1. N. Weiss, *Bull. du protestantisme français*, 1899, 154.

son fils encore enfant, un serviteur, Jean Hochedé, et une chambrière, Jeanne Gilles, complétaient ce petit cercle. Somme toute, l'intérieur de Béroalde, avec ses beaux meubles, son « cabinet de livres couverts somptueusement » qui « ôtait le regret du pays »[1] au petit Agrippa, ressemblait bien moins aux « geôles de jeunesse captive » flétries par Montaigne, qu'à la maison de quelque bourgeois cossu, voire d'un grand personnage de l'Université. La clientèle en était fort distinguée, puisque certains élèves y logeaient en compagnie de leur précepteur. Pierre de Lestoile, l'auteur du *Journal de Henri III*, fils du président Louis de l'Estoile, fut chez Béroalde le condisciple de l'auteur des *Tragiques*.

Notre écolier goûtait fort sa nouvelle vie, studieuse et confortable, lorsque la prise d'armes du prince de Condé, la saisie d'Orléans par ses troupes (avril 1562), et les combats qui s'ensuivirent, rouvrirent définitivement l'ère des troubles. Cette fois, c'est la série des « guerres de reli-

1. D'Aubigné, *Vie à ses enfants*, p. 7. d'Aubigné qualifie Béroalde de « très grand personnage ».

gion » qui commence. Elle va durer plus d'un quart de siècle. Les horreurs d'Amboise n'étaient que le prélude du spectacle sanglant que d'Aubigné devait avoir sous les yeux jusque vers la quarantième année. Déjà l'écolier de Béroalde, à dix ans, porte « une petite épée bien argentée et une ceinture à fers d'argent ».

Béroalde, qui avait charge d'âmes, dut mettre ses écoliers en sûreté. Huguenot lui-même, il se dirigea vers Orléans, devenu le quartier général des réformés. Il comptait, avec raison, trouver en route l'hospitalité du président de l'Estoile, au Coudray. Au surplus, Jehan d'Aubigné était commandant d'armes dans Orléans même, sous M. de Saint-Cire. Arraché à ses livres, lancé de nouveau dans l'inconnu, le petit Agrippa eut une faiblesse, la première et la seule ; il pleura. Lors Béroalde, le prenant par la main, lui dit : « Mon ami, ne sentez-vous point l'heur que ce vous est de pouvoir, dès l'âge où vous êtes, perdre quelque chose pour celui qui vous a tout donné ? » Cette parole suffit à raffermir l'âme de

l'enfant. Elle tombait à point, au début d'une incroyable odyssée (juin 1562).

Au bourg de Courances, un parti de chevau-légers cerne les fugitifs et les fait prisonniers. Béroalde est volé ; d'Aubigné se voit arracher, malgré ses pleurs, sa petite épée ; on le jette en prison ; puis, comme son habit de satin blanc le désigne pour un fils de personnage, on le tire de là pour jouir de sa frayeur, en le menaçant du bourreau et du bûcher. Il répond impétueusement que l' « horreur de la messe lui ôtait celle du feu ». L'inquisiteur Démocharès (le même qui avait instruit le procès d'Anne du Bourg), l'interroge à « part », et sa colère croît à chaque réponse. Le commandant Achon, fait venir des violons, et demande au petit condamné de danser une gaillarde : ce qu'il fait si rondement, que tous l'admirent. Là-dessus, fureur de Démocharès. qui fait rejeter en prison tout le monde. Et Béroalde de préparer gravement ses compagnons à la mort. Le bourreau est là. C'est pour le lendemain. Ils sont perdus ? Ils sont sauvés. Leur gardien, un gentilhomme qui avait été

moine, ému de compassion et d'admiration, s'offre à les sauver « pour l'amour de cet enfant ». Il corrompt le corps de garde, prend le petit par la main, et fait évader de nuit toute la troupe à travers granges et champs de blé, vers Montargis. Tel est le second épisode de l'enfance d'Agrippa.

L'odyssée continue. Maintenant Agrippa est à Montargis chez la duchesse de Ferrare, caressé, choyé ; trois jours durant, elle le fait asseoir « sur un carreau auprès d'elle pour ouïr ses jeunes discours sur le mépris de la mort ». Il n'avait pas traduit *Criton* en vain, et il savait déjà se faire valoir. Trait à retenir. L'antiquité et le prêche font de lui un discoureur précoce. S'il écoute bien, il s'écoute mieux encore. Quant à sa mémoire, elle tenait du prodige. Tel est d'Aubigné à dix ans.

L'odyssée continue. Voilà Béroalde et sa troupe à Gien, puis à Orléans, chez M. de l'Estoile. La peste éclate. C'était un fléau de plus à connaître. Elle saisit d'Aubigné : il voit mourir, dans sa chambre, un chirurgien et quatre per-

sonnes, dont madame Béroalde[1]. Il en réchappe. Il fut soigné par un fidèle serviteur, nommé Eschalart, « depuis ministre en Bretagne, qui ne l'abandonna jamais, et sans prendre mal le servit jusqu'à la fin, ayant un psaume en la bouche pour préservatif ». D'Aubigné ne dit point que ce psaume l'ait sauvé. Mais il ne serait point d'Aubigné, s'il ne l'avait pas cru.

A son retour d'un voyage en Guyenne, Jehan d'Aubigné trouva son fils guéri mais « un peu débauché », c'est-à-dire très indiscipliné et de mauvais ton, comme il est naturel après de tels débuts. Il lui envoya donc un habillement de bure, avec ordre « de le mener par les boutiques pour choisir quelque métier, puisqu'il quittait les lettres et l'honneur ». Agrippa ressentit si

1. Toutes ces assertions de la *Vie* ont pu être contrôlées dans le *Livre de raison* de Béroalde. « La peste, cependant, s'enforça... Et après notre Seigneur nous visita, et le grand du Pré (l'écolier mentionné plus haut) eut la peste, de laquelle il mourut, ayant été transporté chez un gardeur de pestiférés nommé Le Coq. Agrippa d'Aubigné fut visité aussi de la main de Dieu, et en échappa. Loys Blanche aussi, et en est échappé. Item ma chamberière, que j'envoyai à l'Hôtel-Dieu, et n'en eut que le mal. Ma femme Marie Blet, nièce de mon bienfaiteur M. Vatable par sa sœur Jeanne Vatable, en mourut... » (N. Weiss, art. cité).

vivement la correction qu'il « tomba en fièvre frénétique et faillit à en mourir : et puis, étant relevé, alla prononcer à genoux devant son père une harangue, de laquelle les lieux pathétiques arrachèrent les larmes des écoutants, et sa paix fut marquée par quelque dépense qui excédait sa condition ». Voilà bien le pathétique naturel à d'Aubigné, son flot d'éloquence passionnée. Cette scène a son pendant, huit ans après. Grugé par un fermier qui lui niait sa redevance et le faisait passer pour mort (il n'en valait guère mieux), d'Aubigné, miné de fièvre, se fait porter par bateau à Orléans, placer dans une « chaire » basse devant les juges, et là plaide avec une telle intensité d'émotion que « ses parties se levèrent de leur place, et s'étant écriés qu'autre que le fils d'Aubigné ne pouvait parler ainsi, lui demandèrent pardon ».

Le père ne se révèle pas moins à nous que le fils dans l'épisode précédent. Il voulait bien d'un fils soldat de la Cause, comme lui-même, non d'un soudard. L'épée remise au fourreau, il renvoyait l'enfant aux livres. Heureux d'ailleurs

de le voir si sensible au point d'honneur, il marquait sa paix « par quelque dépense qui excédait sa condition ». Il avait la main large, trop large, puisque Agrippa devra bientôt renoncer aux quatre mille livres de rentes de l'héritage paternel en raison de « dettes immenses » ; mais il ne faut pas mesurer à l'aune bourgeoise le partisan dont les fières prodigalités ne visèrent jamais que la Cause, ou son fils.

Cependant ce modèle d'abnégation allait disparaître, acteur et victime du premier succès politique des huguenots. Combattant à Dreux, dépositaire des prisonniers de marque après cette bataille, blessé gravement à l'affaire des Tourelles, désigné, « le quatrième de son parti », pour traiter de la paix après l'assassinat de Guise, il entra, mal guéri, dans le « pavillon violet de l'Ile-aux-Bœufs », près d'Orléans, où s'accomplirent les préliminaires d'Amboise (1563). Nommé « maître des Requêtes pour servir de chancelier en la Cause », en reconnaissance de ses services, il ne rentra chez lui que pour mourir de sa blessure. Quand il congédia son fils,

ses dernières paroles furent pour lui rappeler le serment d'Amboise ; son dernier acte, pour écrire au chef du parti, le prince de Condé, « avec prière de ne donner sa charge à homme qui ne fût résolu à mourir pour Dieu ». Il avait dit « à Dieu » d'avance à son fils, le baisant « hors sa coutume » ; il mourut seul, stoïque. Noble et énergique figure, qui gagnerait à être mieux connue, mais dont les principaux traits revivent, amplifiés, dans celui qui fut en grande partie son œuvre.

*
* *

Agrippa cependant était retourné aux études. Béroalde avait été nommé, le 22 novembre 1562, professeur d'hébreu à l'université d'Orléans. L'enfant fréquenta sous sa direction les classes publiques (les « publiques », comme l'on disait alors). Après la mort de Jehan d'Aubigné, son curateur, Aubin d'Abbeville, « l'entretint aux études du bien de sa mère », et le laissa encore un an entre les mains de Béroalde. A treize ans, il l'envoya à Genève. Agrippa écrivait alors en

vers latins avec une facilité d'improvisateur, lisait « tout courant les rabbins sans points », avait fait son cours de philosophie et de mathématiques : néanmoins, on infligea à son jeune amour-propre l'humiliation du collège, sous prétexte qu'il ignorait « quelques dialectes de Pindare » ; motif étrange, surtout étrangement formulé. Tant il y a qu'il se déplut à Genève, malgré l'indulgence de Théodore de Bèze pour ses « postiqueries » (polissonneries). Il se serait même dégoûté des études, sans la fille de son hôte, la célèbre Louise Sarrazin. Le souvenir qu'il lui a donné dans sa vieillesse mérite d'être relevé : « J'étais entièrement détourné de la (langue) grecque sans elle ; mais elle, ayant reconnu en moi quelque aiguillon d'amour en son endroit, se servit de cette puissance pour me forcer par reproches, par doctes injures auxquelles je prenais plaisir, par la prison qu'elle me donnait dans son cabinet comme à un enfant de douze ou treize ans (lisez de treize à quinze) à faire les thèmes et les vers grecs qu'elle me donnait. J'étais logé et nourri dans cette maison qui foi-

sonnait d'un père et de quatre enfants et d'une sœur, qui tous ont été excellents en diverses professions, et ont produit une race pleine d'honneur ; mais la fille, à cause de son sexe, était la merveille de la maison[1]. » D'Aubigné, on le voit, connut toutes les précocités.

Toutefois la liberté avait pour lui plus d'attrait que sa maîtresse de grec elle-même. Il dut s'échapper de Genève, puisque nous le voyons à Lyon « sans le su de ses parents », s'adonnant aux mathématiques, voire à la magie, mais « aux théoriques » seulement, ajoute-t-il bientôt ; exposé à mourir de faim, et pleurant de grosses larmes dans la Saône, quand un sien cousin, envoyé par Coligny, le rencontra par fortune, solda l'hôtesse, et le rapatria.

Que faire de cet adolescent terrible, sinon le confiner en Saintonge, et le tenir sous clé en

1. *Œuvres*, t. I, 448, *A mes filles, touchant les femmes doctes de ce siècle*. — D'Aubigné cite là-dessus « un épigramme », ou pièce de vers latins, du « docte Melissus » à la louange de Louise Sarrazin : *Ad Lodoycan (sic) Sarracenam*. — Les vers sont fort jolis, et non sans anologie avec ceux que d'Aubigné écrivait lui-même, et dont les manuscrits sont conservés au château de Bessinge.

attendant? C'est ce que fit le tuteur d'Agrippa, « à bon escient », dit la *Vie*. Précaution elle-même inutile. Comme un faucon captif, le jeune prisonnier se « bat à la perche ». On a beau l'enfermer, emporter tous les soirs ses vêtements chez son curateur, entre cet esclavage et l'essor définitif il n'y a plus que l'épaisseur d'une occasion. La voici. En 1567, la guerre se renflamme (secondes guerres de religion). Agrippa complote son évasion. Une nuit, au signal convenu d'une arquebusade, il se dévale en chemise au moyen de ses « linceulx », franchit deux murailles, court pieds nus, criant et saignant, après les cavaliers, monte en croupe derrière le capitaine, gagne une arquebuse à la première rencontre, est équipé à Jonzac par les officiers, et son premier acte est de porter l'épée à la gorge d'un parent qui le voulait ramener. Le voilà soldat de l'armée réformée. Il met au bas de sa cédule : « A la charge que je ne reprocherais point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, n'en pouvant sortir plus mal équipé que j'y entre ! »

Partout où l'on se bat, il court. Ce n'est pas

de la bravoure, c'est de la furie. Sièges, assauts, escarmouches, surprises, passages de gués dangereux, tout lui est fête. Il y a chez lui du héros et du casse-cou. Vingt fois il rougit son épée neuve. A la prise de Pons, il venge une tante qu'un capitaine avait voulu violenter. On le trouve à Jazeneuil, à Jarnac, à la Roche-Abeille, mais il perd « l'occasion de Moncontour ». Libre jusqu'à la provocation, indépendant jusqu'à l'insolence. Remarqué par le prince de Condé, qui lui fait offrir place en sa maison, il répond au négociateur, M. de la Caze : « Mêlez-vous de donner vos chiens et vos chevaux ! » C'est ce qu'il appelle en passant sa « rustique liberté ».

Au cours des troisièmes guerres, on lui confie vingt « enfants perdus », ou éclaireurs. C'est son premier grade. Il a dix-huit ans (1570). Il est enseigne au siège de Cognac, où il montre une telle témérité, que son chef, d'Anières, lui confie l'honneur de la capitulation. Mais ce soldat sans peur ne fut pas toujours sans reproche. Il avait parfois maille à partir avec sa conscience.

Il y parut, lorsque, attaqué d'une fièvre qui faillit l'emporter, il proféra tout haut sa confession, laquelle « fit dresser les cheveux à la tête des capitaines et des soldats qui le visitaient ». Ses pilleries, ses exécutions, avaient donc passé la mesure, en un temps de rapine et d'assassinat. Tache qui serait ineffaçable sur cette héroïque jeunesse, si, en vrai fils de Jehan d'Aubigné, il n'avait publiquement crié son repentir, et si, surtout, il ne s'était amendé. La crise rouge est passée maintenant : « Cette maladie le changea entièrement, et le rendit à lui-même ». Il va traverser une autre crise, peut-être plus dangereuse à ses vingt ans.

Après la guerre, l'amour.

II

LES AMOURS

AGRIPPA D'AUBIGNÉ ET DIANE SALVIATI

(1572-1573)

II

LES AMOURS
AGRIPPA D'AUBIGNÉ ET DIANE SALVIATI
(1572-1573)

« Diane, repens-toi ! Pense que tu as tort
« Donner la mort à ceux qui te font immortelle. »
(D'Aubigné à Diane).

Le 21 août 1572, dans la soirée, quatre jeunes gentilshommes ferraillaient sur la place Maubert. Le motif ? L'histoire ne le dit pas. Sans doute quelqu'une de ces querelles entre calvinistes et catholiques que le mariage du Béarnais avec la sœur du roi Charles IX avait multipliées. Depuis ces épousailles royales, qui devaient, suivant madame Catherine, apaiser les deux partis, les épées sautaient d'elles-mêmes hors des fourreaux. On dansait au Louvre, mais on

s'égorgeait dans la rue ; et, les « troisièmes guerres » à peine terminées, il y avait dans l'air du massacre.

Les quatre duellistes besognaient de leur mieux, et la lune, donnant à plein sur le visage de l'un deux, éclairait ses yeux d'un bleu d'acier et sa barbiche roussoyante, lorsque retentit le pas d'une patrouille : le guet accourait ! Tous de s'enfuir, mais pas assez vite pour que l'un d'eux ne courût risque d'être pris. L'homme à la barbe vint à la rescousse, mais ne put dégager son ami qu'en blessant le sergent qui l'appréhendait. L'affaire était mauvaise. Les deux compères gagnèrent aussitôt le large, chacun de son côté.

Le « rousseau » courut toute la nuit porter des ordres à ses hommes et préparer une fuite collective. Car il était « enseigne colonnelle » au régiment d'Anières (on a reconnu là notre Agrippa), et il venait justement de recruter une compagnie pour la prise d'armes qui se préparait à Mons-en-Hainaut. Il avait charge d'hommes, charge d'argent un peu moindre il est vrai, mais bonne

charge de secrets de guerre. Il fallait mettre tout cela en sûreté.

Le lendemain, il chevauchait hors de Paris sur la route d'Orléans, et ses hommes, fidèles au mot d'ordre, le rejoignaient avec adresse. L'escorte grossissait en escouade. Maintenant ils étaient au complet, quatre-vingts gaillards déterminés « entre lesquels on pouvait trier une douzaine des plus hasardés soldats de la France[1] ».

Le chef alors respira. Et sans doute quelque hymne de reconnaissance monta de son jeune cœur vers le Dieu qui l'avait préservé comme par miracle d'un nouveau danger, car, trois nuits après sa fuite, retentissait le tocsin de la Saint-Barthélemy. « Ce qu'il regardait alors comme un grand détour à sa fortune, dit une *Biographie* inédite du dix-septième siècle[2], fut un moyen de lui conserver la vie, en le dérobant aux matines parisiennes, où quelqu'un de ses ennemis eût put prendre cette occasion pour se défaire de lui sûrement et à bon compte. »

1. Agrippa d'Aubigné, *Vie à ses enfants*.
2. Bibliothèque Nationale, fonds français, manuscrit n° 5.769.

Détourné de la campagne éventuelle dans le Nord par les circonstances, d'Aubigné avait maintenant pour vague objectif la Rochelle, citadelle du parti. En attendant, il gagnait à petites journées Orléans, Beaugency, et les rives de la Loire, tous parages à lui connus, et où la cause avait ses fidèles. Dès les premières étapes, le bruit des « noces vermeilles » courait après lui, le rattrapait, le bouleversait d'horreur ; et, s'il avait eu sur le forfait quelques doutes, les scènes de sauvagerie que soulevait la nouvelle dans toutes les régions qu'elle atteignait, suffisaient à le renseigner. Une traînée de sang se répandait de Paris sur la province. Dès Orléans, d'Aubigné et sa petite troupe parcouraient un pays en convulsion, où les bandits achevaient ce qu'avaient commencé les fanatiques. Des bandes de massacreurs terrorisaient la plaine. Ces seuls mots, « *les voici* », prononcés sans raison, firent un jour s'enfuir ces quatre-vingts hommes armés « comme une troupe de moutons, si bien que l'haleine leur faillit plus tôt que la peur : puis, s'étant pris par la main trois ou quatre,

chacun témoin du courage de son compagnon, se regardèrent couverts de honte... »

D'Aubigné rabroua ses hommes, et prit aussitôt un parti. Dès le lendemain, avec quarante bons soldats seulement, il se portait au-devant de « six cents massacreurs qui descendaient par eau d'Orléans et de Beaugency ; ils attendirent derrière la levée qu'une bonne troupe eût mis pied à terre ; et, se voyant découverts, les menèrent tuants jusque dessous les bateaux[1] ».

Ainsi fut préservée d'un pillage certain la petite ville de Mer. D'Aubigné, par son hardi coup de main, venait de sauver une contrée qui lui était chère à plus d'un titre. Cet acte décisif, qui assurait la sécurité des siens et purgeait le pays de maraudeurs sinistres, s'accomplissait, comme par un dessein « préfix » de la Providence, à proximité des lieux où sa mère, Catherine de l'Estang, avait passé son enfance, et où il possédait lui-même un de ses biens matrimoniaux, la terre des Landes, ou de la Lande-Guinemer.

Que faire maintenant ?

1. D'Aubigné, *Vie à ses enfants.*

D'Aubigné fut un instant perplexe. Il ne pouvait espérer, avec une poignée d'hommes, traverser un tiers de la France en pleine guerre civile; et, si la Rochelle était trop lointaine, sa petite ferme des Landes n'était pas un suffisant abri. Avec quelque argent pour attendre, pas assez pour agir, il prit un parti mixte qui prouve sa sagesse. Il divisa sa troupe, envoya quarante des siens sous la protection des murs de Sancerre, garda sous sa main ceux qui, comme lui-même, préféraient se réserver pour la Rochelle, et ne se préoccupa plus désormais que de se mettre en lieu sûr, pour laisser passer l'orage et attendre la suite des événements.

Les portes d'un château voisin s'ouvrirent au jeune sauveur de Mer. Et ce fut un seigneur catholique, un Italien, un parent de Catherine de Médicis, qui les lui ouvrit d'un noble geste.

C'est ainsi qu'Agrippa d'Aubigné, partisan huguenot, devint l'hôte de Jean Salviati, au château de Talcy, où l'attendait l'aventure à laquelle il était le moins préparé, — une aventure d'amour.

*
* *

Le château avait déjà une histoire ; et les Salviati espéraient alors s'en faire une dans l'histoire de la France.

Dressé en pleine Beauce, à l'orée de cette forêt de Marchenoir que menacent aujourd'hui de si déplorables mutilations, dominant et surveillant le plat pays dix lieues à la ronde, le manoir érigeait sur la campagne déserte la cuirasse redoutable de ses créneaux alors tout neufs. Son gros œuvre datait du quatorzième siècle, massif, puissant, bâti de la roche la plus dure ; d'ailleurs non moins ferme que château fort, fait pour l'exploitation comme pour la défense, seigneurie de plaine annonçant de loin ses prérogatives par son monumental colombier. En 1517, Bernard Salviati, Florentin apparenté aux Médicis, l'avait acquis pour en faire sa demeure. Son fils Jean Salviati, surintendant de la duchesse de Lorraine, y habitait à cette heure. Et souvent s'y hébergeait le frère de Jean, le chevalier Salviati, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare.

Jean Salviati, devenu possesseur de Talcy, avait voulu agrandir, orner, surélever sa résidence. A lui revient la rude dentelle de mâchicoulis qui enveloppe, aujourd'hui encore, murs et tours dans ce qui a été conservé, et qu'un « classement » récent protège à l'avenir [1]. A lui encore est due l'apposition de ces belles tapisseries qu'on voit encore en place, notamment dans la chambre dite « de Catherine de Médicis, » et dans celle « de Charles IX ». C'est dans un luxe tout neuf qu'il avait reçu, dix ans auparavant, le jeune roi, la reine mère, Condé et le roi de Navarre, au lendemain du massacre de Wassy. C'est à Talcy en effet que se tint, le 29 juin 1562, une fameuse conférence, au sortir de laquelle, suivant La Noue, « les uns se grattaient la tête qui ne leur démangeait pas, les autres la branlaient [2] ». Les tentures qui abritèrent, plusieurs nuits durant, les calculs de la reine mère et le sommeil léger du petit Charles IX, s'offraient

1. Le château de Talcy appartient aujourd'hui à Mlle Valentine Stapfer. Il a été classé en 1908 comme monument historique.

2. Voir Edm. Stapfer, *Le Château de Talcy*.

alors toutes fraîches au regard du nouvel hôte imprévu, Agrippa d'Aubigné.

L'empressement de Jean Salviati à recevoir le fugitif, si élégant que fût le geste, pouvait pourtant avoir son arrière-pensée de diplomatie. Chez les Salviati, comme chez les Médicis, on savait l'art des « accommodements ». On ne dédaignait pas avoir des amis dans tous les partis. Par ces temps de crise, le protégé d'aujourd'hui pouvait être le protecteur de demain. Et puis, d'Aubigné était, par sa propriété des Landes, un voisin. Et enfin ce voisin, déjà soldat réputé, aussi lettré que brave, plus ou moins attaché à la personne du roi de Navarre, piquait la curiosité. Puisqu'il avait eu, presque dès son enfance, sa place au chevet des rois (son père n'était-il pas chancelier du roi de Navarre ?) il devait savoir maints secrets, et il pouvait avoir l'imprudence d'en laisser échapper quelques-uns. Cela tomberait bien, au moment où la froideur de Catherine laissait languir l'ambition du seigneur de Talcy dans l'ombre provinciale de son manoir, à l'embellissement duquel il s'était donc ruiné sans

fruit. Il s'exprimait alors avec « animosité contre cette reine, quoique sa parente [1] » ; et l'entretien prit vite, entre le jeune partisan et le vieux courtisan, un tour assez confidentiel.

Un jour que d'Aubigné se plaignait de ne pouvoir, faute d'argent, continuer sa marche sur la Rochelle. Jean Salviati, mauvais prêteur et pour cause, le tâta de la sorte (ici, il faut laisser parler d'Aubigné :)

« *Vous m'avez dit autrefois que les originaux de l'entreprise d'Amboise* [2] *avaient été mis en dépôt entre les mains de votre père ; et de plus, qu'en l'une des pièces vous aviez le seing du chancelier de l'Hôpital, qui pour le présent est retiré en sa maison près d'Étampes : c'est un homme qui ne sert plus de rien, et qui a désavoué votre parti. Si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir que vous avez cet acte en main, je me fais fort de vous faire donner dix mille écus, ou par lui, ou par*

1. D'Aubigné, *Histoire universelle*, p. 1143.

2. La conjuration d'Amboise, dont il a été parlé plus haut. Cet événement remontait déjà à douze ans.

ceux qui s'en serviraient contre lui. Sur ces paroles, Aubigné va quérir un sac de veloux (velours) fané, fit voir ces pièces, et, après y avoir pensé, les mit au feu. Ce que voyant, le sieur de Talcy le tança ; la réponse fut : *Je les ai brûlées de peur qu'elles ne me brûlassent, car j'avais pensé à la tentation.* Le lendemain ce bon homme prit l'amoureux par la main avec tel propos : *Encor que vous ne m'ayez point ouvert vos pensées j'ai trop bons yeux pour n'avoir point découvert votre amour envers ma fille ; vous la voyez recherchée de plusieurs qui vous surpassent en biens.* Ce qu'étant avoué, il poursuit ainsi : *Ces papiers que vous avez brûlés de peur qu'ils ne vous brûlassent m'ont échauffé à vous dire que je vous désire pour mon fils.* Aubigné répond : *Monsieur, pour avoir méprisé un trésor médiocre et mal acquis, vous m'en donnez un que je ne puis mesurer* [1]. »

Cette scène admirable peint au vif Agrippa à vingt ans. Il est là tout entier, avec l'impatience

1. D'Aubigné, *Vie à ses enfants.*

d'action qui lui fait ronger son frein, la tentation qui l'arrête une minute, et le sursaut d'honneur qui la chasse d'un geste, sans retour possible. Le mot « je les ai brûlées, de peur qu'elles ne me brûlassent », est un mot à la Corneille. D'Aubigné, toute sa vie, fut plein de ces mots-là, et d'actes pareils à ces mots. Il fait du Corneille sans le savoir, tout le temps. A vingt ans, il est déjà héros formé, et non pas seulement graine de héros. A huit ans, il a juré son serment d'Annibal devant les suppliciés d'Amboise ; à dix ans, fait prisonnier par des catholiques et menacé du bûcher s'il ne renie sa foi, il danse une gaillarde autour du feu en attendant le bourreau. A treize ans, il s'évade en chemise de chez son tuteur, qui le tenait sous clef, et court après les soldats, pieds nus, saignant, pour se battre. Avant l'âge de la majorité, il est déjà chef, batteur d'estrade sans pareil, fou d'audace, déconcertant de sang-froid. Véhément et caustique, il y a en lui du Don Sanche et du Nicomède ; il y a aussi beaucoup de d'Artagnan, avec, çà et là, la pointe cruelle de Montluc. Et dans cette

poitrine de guerrier farouche bat un cœur d'amoureux. Salviati a bien deviné son secret. Mais une terreur dut saisir l'amoureux dans les transports de sa joie : la fille ratifierait-elle l'engagement du père, et ne s'offenserait-elle pas plutôt qu'on eût disposé de sa main sans son aveu ? Il suffisait de la voir pour tout redouter de sa hauteur.

Mais il suffisait aussi de la voir pour être subjugué par sa triomphante beauté. Et on la voit à miracle, dans les deux ou trois mille vers que lui a consacrés son amant. Grande, svelte, blonde, blanche, Diane Salviati incarnait ce type des déesses-nymphes aux formes élancées qu'un Goujon, un Cellini coulaient alors en bronze ou ciselaient en marbre. La pureté des traits du visage répondait aux proportions de ce corps parfait. Une chevelure d'or pâle nimbait ce front où l'artiste eût posé son croissant; un teint d'albâtre où parfois montait un rose de camélia; un cou de Diane chasseresse; des épaules de neige, et le galbe des bras irréprochable. Comment Agrippa, jeune, ardent, exalté,

et de mœurs pour son temps très pures[1] n'aurait-il pas été fasciné ? Comment le poète qui dormait en lui ne se fût-il point éveillé ? Nièce de Mlle de Pré, la Cassandre de Ronsard, Diane Salviati avait tout ce qui peut ravir les yeux et faire frémir un amant inspiré. A ses cheveux d'or fin « les yeux ardents et doux, et leur prunelle noire », faisaient un piquant contraste. Sa bouche offrait des « couraux » (coraux), et la petitesse de son oreille était exquise. Elle était artiste, et sensible, comme toute Florentine, à la musique, à la poésie. Si son front imposant tenait à distance, elle n'avait qu'à saisir un théorbe, et à chanter, en y promenant

Des doigts qui prennent lustre à ces marches d'ivoire,

pour suspendre les cœurs à ses lèvres et les regards à ses mains admirables. D'Aubigné, qui était musicien (il pratiqua la musique jusqu'en

1. Une légende assez ridicule sur la précoce débauche d'Aubigné a longtemps couru. Elle repose sur un contresens de termes, un mot de la langue du temps mal interprété. M. Henri Monod a fait justice de cette légende dans son étude sur *la Jeunesse d'Agrippa d'Aubigné*.

son extrême vieillesse), fut pris par tous les sens à la fois. Diane ne ravissait-elle pas

L'âme, le cœur, l'esprit, les sens et la mémoire?
Qui pourrait vous ouïr, si belle vous voyant,
Et qui pourrait vous voir, si douce vous oyant?
O difficile choix de si hautes merveilles!
Mon cœur s'envole à vous, tout flamme et tout désir,
Certain de me quitter, incertain de choisir
Le passage des yeux ou celui des oreilles!

Faut-il s'étonner que le jeune homme ait bu le philtre à longs traits, et que le fougueux huguenot se soit oublié jusqu'à écrire:

Et le ciel ne m'est rien auprès de ta beauté!

Ainsi ce fanatique aimait jusqu'à la damnation celle que son père lui offrait, et qu'il s'agissait maintenant d'obtenir d'elle-même. Vaincre la fierté de la fille des Salviati (« ce nom, Salviati, s'élève jusqu'aux cieux »), toucher le cœur de cette insensible et dompter sa volonté de haute lutte, rude tâche, où le bouillant amoureux crut un instant réussir.

*
* *

En effet, lorsque, en étudiant avec soin le recueil des poésies de la jeunesse d'Agrippa

intitulé le *Printemps*, on remet un peu d'ordre dans les cent sonnets où Diane est célébrée (*Hécatombe à Diane*), ainsi que dans les *Stances* et les *Odes* qui leur font escorte, on distingue aisément trois phases dans cette crise d'amour qui chez d'Aubigné dura près de deux années : l'espoir, le doute, le désespoir. Et ni l'imitation ronsardienne, toute naturelle chez un admirateur enthousiaste du maître, ni le faux goût et le jargon à la mode, ni enfin l'intempérante faconde de l'amoureux, ne doivent nous masquer la vérité des sentiments, leur sincérité, leur profondeur. Un grand poète a jailli de cet amour comme sous le pic du mineur jaillit une source. Et les plus beaux vers d'amour du seizième siècle, aussi tendres que ceux d'Olivier de Magny, plus fiers et plus éclatants, plus sentis surtout que ceux de Ronsard lui-même, furent écrits de génie dans un coin de la Beauce, par un soldat de vingt ans.

Ce fut d'abord une idylle.

Diane, sûre de ses enchantements, fut flattée de l'émoi qu'elle inspirait. Elle ne repoussa point

des hommages si sincères ; et, tout en les accueillant sans doute d'un peu haut, elle en apprécia la valeur. Même elle s'humanisa jusqu'à se prêter à des privautés innocentes et dangereuses. Qui sait si, coquette, elle ne se prit pas elle-même un instant à son jeu? Les bois de Talcy sourirent à la fraîche églogue de ces deux adolescents, entre deux guerres civiles. L'ombre de la forêt de Marchenoir l'enveloppa de son mystère. Agrippa connut les délices de l'amour qui se déclare et qui peut se croire un moment partagé. Il voyait Diane à toute heure, et attisait sa passion à la moindre de ses démarches. Souvent ils se promenaient, se tenant par la main. Si Diane alors voulait mettre son masque, l'amoureux protestait contre « ce traître satin, larron de ses beautés », et sans doute l'écartait sans trop de peine. D'autres fois il assistait à sa toilette, et peut-être y voulait-il toucher, ce qui lui valait force coups d'épingle, dont ses doigts restaient moins blessés que son cœur. Un jour qu'ils se promènent en voiture, le coche les verse, et Agrippa de bénir son accident : tout pour

un amant n'est-il pas prédiction, symbole !

Je me dédis du mal que j'ai dit de fortune,
Si mon mal et mon bien sont unis avec vous.

Une autre fois, il plante deux jeunes arbres pour le plaisir d'y graver, lui aussi, son *crescent illæ, crescetis amores*, car l'humaniste perce déjà sous le poète :

Dans le parc de Taley j'ai dressé deux plansons...
J'ai engravé dessus deux chiffres, nourrissons
D'une ferme union qui avec leur écorce
Prend croissance et vigueur, et avec eux s'efforce
D'accroître l'amitié comme croissent les noms...

Puis ce sont de menus cadeaux, relevés de propos spirituellement tendres. Tantôt un petit écureuil en cage, moins prisonnier que lui ; tantôt un miroir, rapporté de Paris à sa belle :

Tu m'avais demandé, mignonne,
De Paris quelque nouveauté :
Le nouveau plaît à la beauté,
C'est la nouveauté qui m'étonne.
Je n'ai vu, depuis ta personne,
Rien qui doive être souhaité ;
Ainsi je n'ai rien apporté
Que ce cristal, que je te donne...

Parfois ils entrelacent leurs doigts, et s'oublient en de longues contemplations. Agrippa remarque

ainsi plus d'une similitude physique qui semble les placer sous des astres jumeaux. Ils ont chacun cinq marques sur le corps, dont un seing au bras gauche ; et, détail curieux, la main d'Agrippa est pareille à celle de Diane, au teint près[1]. Au contact perpétuel de cette chaude passion, Diane semble mollir. Galatée serait-elle près de s'animer ? Un jour, elle laisse cueillir un baiser sur ses lèvres, promesse sans suite, qui deviendra pour Agrippa un cuisant souvenir, une torture.

Mais à cette heure il espère pouvoir être aimé pour lui-même. Sans être fat (il ne le fut jamais), il pouvait sentir qu'il valait son prix. Et, physiquement, il n'avait rien que d'agréable. « Il était, nous dit la *Biographie* anonyme, d'une taille avantageuse et bien proportionnée ; son visage était ovale, bien rempli et d'un beau sang. Il avait les yeux pleins d'un feu brillant et gai, l'air ouvert, hardi et sincère. Son esprit était vif et solide ; son imagination fertile, sa mémoire

1. La main de d'Aubigné est en effet petite, bien faite et colorée, dans le beau portrait du Musée de Bâle, par Sarburg.

fidèle et pleine de mille belles choses, dont il avait fait un choix exact dans les bons livres ; la force et l'adresse de son corps répondaient à la beauté de son esprit et à la grandeur de son courage, de manière qu'avec la solidité du cabinet et les agréments des ruelles [1], il était encore l'un des plus vigoureux hommes de son siècle pour les combats de barrière, et l'un des plus agiles et des plus ingénieux pour les divertissements d'un bal et d'une fête. »

Mais ces talents mondains devaient faire ailleurs leurs preuves. Diane n'en jugea que plus tard, à la Cour. Ce qu'elle put mieux mesurer, c'est le transport d'amour de celui qui accomplit un jour, mourant, une course folle pour le plaisir suprême d'expirer du moins à ses pieds. C'était au cours d'une de ces brèves bordées par lesquelles il donnait de l'air à sa fièvre, à moins qu'un dessein politique ne les motivât. Seul et sans armes, en pantoufles à la porte d'une hôtellerie, il fut chargé par une brute à cheval

1. C'est-à-dire des sociétés littéraires. Ce mot seul trahit un rédacteur du dix-septième siècle.

qui faillit l'assassiner. Arracher l'épée d'un garçon de cuisine, courir sus au reître, lui « prêter un demi-pied d'épée au défaut de la cuirasse ». fut pour le provoqué l'affaire d'un instant. Cependant l'agresseur, fort de la supériorité de son cheval et de ses armes, heurta violemment le piéton, le sabra et s'enfuit, le laissant pour mort. Un chirurgien est mandé. Il hoche la tête. Le moribond comprend. Vingt-deux lieues le séparent de sa belle : quelle occasion de prouesse ! « Ayant connu aux mines du chirurgien que la plaie était douteuse, sans souffrir qu'on lui ôtât son premier appareil, Aubigné partit avant le jour, pour vouloir venir mourir entre les bras de sa maîtresse. » Tout autre fût mort de la course plus sûrement que de la blessure : mais la sève d'Agrippa défie toute comparaison. « La corvée de vingt-deux lieues qu'il fit lui causa une fluxion de tout le sang, si bien qu'il demeura sans sentiment, sans vue et sans paroles. Il demeura sans appareil et sans manger deux jours; enfin il reprit vie avec les restaurants, et on a jugé de lui que, sans ce changement de sang, il n'eût

pu soi-même se supporter en la pétulance naturelle qui le dominait [1] ».

Tel est le plus grand danger que d'Aubigné ait couru, avant celui de Castel-Jaloux cinq ans plus tard. Les soins de Diane, la vue de Diane (« l'astre besson des yeux de ma déesse »), opérèrent sur lui plus que l'art des médecins. Du moins c'est ainsi qu'il le ressent d'abord et qu'il l'explique. Guéri plus tard de la blessure du corps, toujours saignant de la blessure de l'âme, en quels vers admirables ne bénit-il pas l'assassin inconnu qui lui procura cette volupté suprême : voir Diane inquiète, penchée à son chevet !

O plaie, mon bonheur, qui n'êtes desserrée
Que dans le doux giron de ma Diane, afin
Que ses yeux et ses pleurs accompagnent ma fin !
Je te bénis, ô jour, qui de si belle sorte
Rends le cœur, le martyre et non l'amitié morte ;
Je te bénis encore, ennemi inconnu,
A ta mort, à la mienne, et à mon tour venu !
En portant avec moi ma fin j'ai traversé
La Beauce presque entière, et mon âme pressée
Pressa le corps d'aller, de vivre et de courir
Pour entre ses doux bras si doucement mourir !...

1. (D'Aubigné, *Vie à ses enfants*). On ne peut s'empêcher de se poser une question sur la mesure de la « lieue » à cette époque, sans quoi l'épisode serait incroyable, et d'Aubigné, nous l'avons déjà dit, est toujours véridique.

Plusieurs années après, lorsque les *Tragiques* seront conçus et que toutes les circonstances de sa vie ne lui apparaîtront désormais qu'à la lueur surnaturelle d'un « biblisme » quasi sauvage, il aura une autre manière d'interpréter son rappel à la vie qui, à Talcy, eut vraiment quelque chose de miraculeux. C'est Dieu lui-même qui, voyant son âme en danger dans cette aventure catholique, le mit à deux doigts de la mort, et le retira de là en signe d'avertissement ; signe qu'il ne comprit qu'après, pour sceller avec ce Dieu un pacte d'éternelle reconnaissance :

Ne chante que de Dieu, n'oubliant que lui-même
T'a retiré : voilà ton corps sanglant et blême
Recueilli à Talcy sur une table, seul,
A qui on a donné pour suaire un linceul (*drap*)...
Ta main m'a délivré : je te sacre la mienne[1] !

Explication de religionnaire. Combien plus vraie, plus humaine, celle qui se lit dix fois dans les poèmes du *Printemps !* La présence de Diane et ses belles mains posées sur les blessures d'Agrippa furent le vulnéraire qui le sauva des abîmes mêmes de la mort. Et combien douce

1. *Tragiques* (livre V, *Les Fers*).

fut ensuite la convalescence ! Si Diane fut jamais près d'aimer celui qui l'aimait alors plus que son Dieu, c'est sans doute lorsqu'elle vit dans sa résurrection une preuve du pouvoir souverain de ses yeux. Comment, lorsqu'il hasarda ses premiers pas chancelants dans le parc, n'eût-elle point soutenu son ressuscité ; et lorsque, Agrippa se reprenant à l'amour en se reprenant à la vie, des paroles plus tendres que jamais s'échappèrent de ses lèvres, comment n'eût-elle point ouvert l'abri de ses bras au poète défaillant ? Quelle extase de renaissance ne traduisent point certains sonnets, qui semblent dater ces jours sans lendemain :

Je sens bannir ma peur et le mal que j'endure,
Couché au doux abri d'un myrte et d'un cyprès
Qui de leurs verts rameaux s'accolant près à près,
Encourtinent la fleur qui mon chevet azure ;

Oyant virer au fil d'un musicien murmure
Mille nymphes d'argent, qui de leurs flots secrets
Bebrouillent en riant les perles dans les prés,
Et font les diamants rouler à l'aventure.

Ce bosquet de vert-brun qui cette onde obscurcit
D'échos harmonieux et de chants retentit.
O sué joramiable ! ô repos précieux !

O giron, doux support au chef qui se tourmente !
O mes yeux bienheureux éclairés de ses yeux !
Heureux qui meurt ici, et, en mourant, ne lamente !

Ainsi soupirait de bonheur, ainsi gémissait déjà d'Aubigné entre les bras de Diane, au sortir des bras de la mort. Car, si l'espoir se ravivait un instant dans son âme, il avait déjà le pressentiment que cet espoir était trompeur.

*
* *

Le doute le saisit alors, un doute que mille détails changèrent bientôt en certitude. En vain se leurrait-il d'apparences : Diane s'était « émue, et non pas attendrie ». Après un trouble passager, elle avait vite repris son empire sur elle-même et masqué son visage d'impériale froideur. Les privautés de naguère sont maintenant oubliées. Elle a pu se prêter, elle ne se donne pas. Agrippa n'est point l'Endymion de cet astre nouveau :

Il fut aimé, et je ne suis qu'ami,
Qui sans baiser me morfonds à la lune !

Cette pâleur, cette blancheur inanimée de Diane sont maintenant le thème de ses plaintes :

que ne donnerait point l'amant pour qu'une palpitation plus vive vînt colorer ces joues de lys, pour que l'or fin de cette blonde statue rougît au feu de sa forge !

> Diane, je sais bien : vous êtes de bon or,
> Mais il est blêmissant, pour ce qu'il n'a encor
> Pris couleur aux chaleurs d'une ardente fournaise :
> Ayez pitié de vous, et comme peu à peu
> La flamme roussit l'or, l'amour soit votre feu
> Et que je sois l'orfèvre et l'hymen soit la braise !

Plaintes perdues ! Agrippa trouve maintenant sa belle « aussi blanche que neige et froide tout ainsi ». Il est désormais « repoussé, affligé, maltraité » ; les caresses de jadis, baisers, menues faveurs, « sont autant de bourreaux de sa triste pensée ». Diane n'est plus qu'une inconstante, une coquette, qui plante une à une les flèches de son caprice dans le cœur de son amoureux comme elle plantait, à sa toilette, ses longues épingles dans sa pelote. Pourtant, quel amant fut jamais plus fidèle, et donna moins prétexte à l'inconstance ? D'Aubigné lui représente cette fidélité avec une éloquence capable de toucher toute autre qu'une coquette déterminée :

Tu diras aux vivants que ta folle inconstance
Te fit perdre celui qui de l'or de sa foi
Passa tous les humains : que tu perds l'espérance
En perdant serviteur si fidèle que moi...
Il n'est amant constant qui en foi me devance,
Diane n'eut jamais pareille en inconstance !

L'injustice de ce traitement va bientôt inspirer au poète des vers d'autre sorte. Il n'était pas homme à ne point exhaler sa souffrance en reproches, en protestations, en adjurations passionnées. La douleur est maintenant son maître ; et, lui aussi, il se connaîtra parce qu'il aura souffert. Certains cris magnifiques, échappés à son âme blessée, font déjà pressentir, en cet amoureux de vingt ans, le chantre futur des *Tragiques*. Il croit qu'il en va mourir, et nous verrons tout à l'heure que peu s'en fallut : « Tu vis en me tuant et je meurs pour aimer ! » Quelle récompense de sa fidélité ! Quel loyer de ses chants, de ces ingénus chants d'amour, si sincères que dans son juvénile enthousiasme le jeune homme leur promet déjà l'immortalité !

Diane, repens-toi ! Pense que tu as tort
Donner la mort à ceux qui te font immortelle !

Un indomptable sentiment de sa valeur perce

chez d'Aubigné, au plus fort de son désespoir, au moment même où il songe au suicide; car il y songea, capable qu'il fut alors de se porter aux violences extrêmes. Cette estime de lui-même fut d'ailleurs probablement ce qui le sauva. Plus tard, il aura un autre recours, sa foi. Il ne l'a pas encore. Sa seule ressource dans la souffrance, c'est son énergie, qu'il maudit à l'occasion : « Et ma force me nuit, m'empêchant de mourir ! »

Et Diane ? Son insensibilité, ses inégalités, ses mépris ont de quoi surprendre, après les arrhes qu'elle a visiblement données à son amoureux. Sa psychologie est très délicate à établir. Si on ne la voyait qu'à travers les plaintes d'Agrippa, ce serait une simple coquette, et de l'espèce la plus cruelle. L'amant encouragé, puis rebuté, pouvait-il la peindre autrement ? Pourtant, nous répugnons à cette explication trop simple. Nous croyons volontiers à un certain penchant de cette froide et altière personne pour l'héroïque sauveur de Mer, qui avait déjà, tout adolescent, une légende militaire. Sans un indice

de ce genre, le bonhomme Salviati aurait-il jeté sa fille à la tête de son hôte, d'un mouvement qui semble trop beau pour n'être pas un peu calculé? Si, après s'être éprise d'Agrippa, elle s'en déprit peu à peu, c'est peut-être que ce caractère, excessif en toutes choses, l'effraya. Même sa « fureur » d'amour avait de quoi intimider une personne aussi « blanche », aussi réservée. Sans parler d'un contraste certain d'éducation, de ton et de mœurs, entre une Florentine, patricienne affinée, vraie reine de cour, et le soldat gentillâtre dont tout le savoir et le talent n'effaçaient point la rudesse, voire peut-être la grossièreté. Et puis, outre Diane et son père, il y avait la famille. Une famille que nous connaissons mal, mais qui dut jouer là son rôle : un oncle, qui sera tout à l'heure la raison (ou le prétexte) d'une rupture définitive : d'autres enfants, plus jeunes que Diane il est vrai, puisque Agrippa appelle Diane « la fille aînée de Talcy ». Qui sait les tiraillements domestiques, le drame peut-être que Talcy abrita? Et les choses traînèrent, puisque ces étranges fiançailles durèrent

au moins un an et demi ; et le dénouement en paraissait bien difficile, puisqu'il fallut l'intervention brusque de l'oncle pour tout trancher.

Quoi qu'il en soit de ces causes secrètes, la situation fut enfin, entre Diane et Agrippa, tendue au dernier point. Diane un jour bannit Agrippa de ses yeux, le confina dans quelque pavillon voisin. La tête de l'amant se monte ; son imagination s'exaspère. Une sorte de macabre folie s'empare de lui. Il fait tendre de noir la pièce où il s'enferme, fait peindre ces tentures « d'os blanchissants et de têtes de morts » ; et, parmi cet appareil funèbre à peine éclairée de chandelles mortuaires, il place le portrait de son infidèle, et il essaie de se dégoûter d'elle en se la représentant cadavre, hideusement rongée par les vers auxquels tout être humain est destiné. Cette scène à la Baudelaire, où déjà se pressent le biblisme affreux des *Tragiques*, éclaire d'un terrible jour de souffrance l'âme de d'Aubigné, nous allions dire le cachot de son âme. Il est, bien réellement, emmuré dans sa douleur. Écou-

tons quelques-uns de ces accents sinistres, sans analogues dans notre littérature jusqu'au dix-neuvième siècle :

Le lieu de mon repos est une chambre peinte
De mille os blanchissants et de têtes de morts...
Je mire en adorant dans une anatomie
Le portrait de Diane entre les os...
Dans le corps de la mort j'ai enfermé ma vie,
Et ma beauté paraît horrible dans les os...
En ce qui est hideux je cherche mon confort...

Sort-il de cette chapelle ardente pour courir la campagne, égaré, possédé, il cherche les déserts, les roches sauvages, il fuit les hommes, les chemins fréquentés. La carcasse d'une haridelle plaît à ses sombres regards :

Je meurs des oiseaux gais volant à tire d'ailes,
Des courses des poulains et des sauts des chevreaux !

Il n'a l'esprit hanté que d'oiseaux de nuit, de « chansons mortelles » ; lui-même, par la puissance de son désespoir, attristera les éléments :

Les herbes sècheront sous mes pas, à la vue
Des misérables yeux dont les tristes regards
Feront tomber les fleurs et cacher dans la nue
La lune et le soleil et les astres épars.
Ma présence fera dessécher les fontaines,
Et les oiseaux passants tomber morts à mes pieds,
Étouffés de l'odeur et du vent de mes peines :
Ma peine, étouffe-moi, comme ils sont étouffés !

Arrivé à son paroxysme, le désespoir de d'Aubigné ne lui dicte plus qu'adjurations, imprécations, malédictions contre l'infidèle. Ne pousse-t-elle pas le cynisme jusqu'à rire? « Comment peut-elle », s'écrie Agrippa.

Se rire en sa blancheur, de moi ensanglantée!

Ce sang rejaillira sur elle; c'est bien du sang en effet qu'il lui faut, à cette cruelle Diane de Tauride, à la « déesse tauro-scythienne ». Et cette idée de sang, chez le blessé de naguère, est la dernière à laquelle il s'arrête avec une insistance tragique. Diane est la sacrificatrice, et lui la victime égorgée sur l'autel de Thrace :

Mon estomac pourpré est un pareil autel.

Qu'elle se hâte du moins et qu'elle abrège ce supplice!

Prends ce fer en tes mains pour m'en ouvrir le sein,
Puis mon cœur haletant hors de son lieu retire,
Et, le pressant tout chaud, étouffe en l'autre main
Sa vie et son martyre!

Toutefois, qu'elle ne se flatte pas d'une cruauté impunie. Le dernier sonnet de *l'Hécatombe* la cite « au tribunal d'amour », après sa mort. Là

elle éprouvera le supplice des supplices, un supplice que Dante oublia dans son *Enfer* : le cœur de son amant saignera sur elle :

> Au tribunal d'amour, après mon dernier jour,
> Mon cœur sera porté, diffamé de brûlures...
> A la face et aux yeux de la céleste Cour,
> Où se prennent les mains innocentes et pures,
> *Il saignera sur toi!...*

En attendant, elle aura un autre châtiment, sa vie :

> ... Vis en regret, vis, mortelle ennemie !
> Autre punition tu n'auras que ta vie !

Parole qui, s'il faut en croire d'Aubigné, se trouva prophétique. Mais ce brevet de prophétie, que d'Aubigné s'octroiera si volontiers par la suite, peut paraître chez un ancien amant sujet à caution.

*
* *

Enfin arriva l'inévitable rupture. Ce fut l'oncle Salviati, le chevalier, qui la consomma. On prit un prétexte honorable, la religion. Si c'était là la vraie cause, on s'en serait avisé plus tôt. Un mystère, ou un drame, sont là-dessous, mal

sauvés par les apparences. D'Aubigné, dans la *Vie à ses enfants*, mentionne la chose brièvement, sèchement, sans daigner s'expliquer. Tout cela est si loin, si indifférent à la vie qu'il mène aujourd'hui, septuagénaire, attentif seulement à quelque réveil de guerre civile, et cuirassé de calvinisme farouche ! « L'amour et la pauvreté ayant empêché Aubigné de se jeter dans la Rochelle, le chevalier Salviati rompit le mariage sur le différend de la religion. » Quatre pages plus loin, il dit que « les premiers accords furent rompus à cause de la religion ». Et c'est tout. Sans doute la position des partis politiques et la reprise probable des hostilités précipitèrent les choses.

Agrippa fut, presque aussitôt, attaché officiellement au roi de Navarre, et habita avec lui au Louvre, jusqu'à l'audacieuse évasion (1576) dont il sera parlé ci-après. Diane Salviati, de son côté, fut fiancée à M. de Limeux, et, en cette qualité, vint à la cour. Elle y vit son ancien amoureux briller dans un tournoi. La *Vie* mentionne ce dernier épisode : « En un tournoi où le roy de

Navarre, les deux Guisards et l'écuyer de ce roi (c'est-à-dire d'Aubigné lui-même) parurent, Diane de Talcy assista, lors promise à Limeux, les premiers accords étant rompus à cause de la religion. Cette damoiselle, apprenant et voyant à l'estime de la Cour les différences de ce qu'elle avait perdu et de ce qu'elle possédait, amassa une mélancholie dont elle tomba malade, et n'eut santé jusqu'à sa mort. »

Lignes maussades et avantageuses, certes! Rancunières au fond, car d'Aubigné en voulut sûrement aux Salviati de l'avoir estimé trop petit gibier pour leur maison. Il savoure là une méchante revanche, ou du moins il en a l'air. Mais est-ce le dernier mot d'Agrippa sur cette aventure ?

Le vrai dernier mot, le voici. D'Aubigné lui-même nous raconte l'effet que lui produisit la rupture : « Le déplaisir d'Aubigné fut tel, qu'il en tomba en une maladie si extrême, qu'il fut visité de plusieurs médecins de Paris et [en] outre de Postel, qui, ayant convié le malade à se confesser, demeura à le garder pour l'empê-

cher d'être maltraité. » Ainsi d'Aubigné, qui a voulu se suicider dans maint accès de désespoir, prend une fièvre cérébrale après la rupture, dont il réchappe difficilement. Ceci n'est plus vanterie. Et nous avons d'autres gages de son persistant souvenir. Si la vue de Diane en proie à une maladie de langueur le flattait trop pour l'émouvoir beaucoup, la nouvelle de Diane morte le bouleverse. Nombreux, encore ici, sont les vers que l'on pourrait citer, vers faits pour lui-même (car à qui les eût-il montrés ?) et où sa douleur s'avère avec l'accent le plus pathétique. Dans d'admirables stances[1] il appelle la mort pour rejoindre aux « Champs-Elysées » celle dont il n'a pas reçu un baiser d'adieu. Plusieurs autres pièces montrent son désarroi, son appétit de mort et de suicide. Le temps, qui coula ensuite si pleins d'événements, les campagnes, la politique, trente batailles et douze blessures parurent éloigner cette image ; le calvinisme échauffé du guerrier partisan semblait surtout l'avoir dissipée : erreur ! Au fond de son cœur

1. *Printemps*, livre II, pièce XV.

d'homme fait, de hugenot, de mari même, — lui qui épousa de passion une femme qu'il adora. — d'Aubigné portait gravé, en caractères indélébiles, le nom de Diane. Et ce nom parfois revivait ; et, s'il ne le faisait plus souffrir, il le faisait encore soupirer. Jusque sur le lit conjugal, aux côtés de sa fidèle épouse Suzanne de Lezay, il avait, lui le fidèle aussi, une pensée pour l'infidèle. Et c'est un étrange épisode, et mâle et superbe en son étrangeté, que celui auquel fait allusion le sonnet suivant :

Suzanne m'écoutait soupirer pour Diane,
Et troubla de sanglots ma paisible mi-nuit.
Mes soupirs s'augmentaient, et faisaient un tel bruit
Que fait parmi les pins la rude tramontane.

— Mais quoi ! Diane est morte ! Et comment, dit Suzanne,
Peut-elle du tombeau plus que moi dans ton lit,
Peut bien son œil éteint plus que le mien qui luit ?
Aimer encor les morts, n'est-ce chose profane ?

Tires-tu de l'enfer quelque chose de saint ?
Peut son astre éclairer alors qu'il est éteint,
Et faire, du repos, guerre à ta fantaisie ?

— Oui, Suzanne, la nuit de Diane est un jour :
Pourquoi ne peut sa mort me donner de l'amour,
Puisque, morte, elle peut te donner jalousie ?

Tant il est vrai qu'Agrippa ne flattait point

Diane en lui promettant des amours immortelles ; et que, s'il est grand comme chantre des *Tragiques*, il mérite d'être illustre comme amant de Diane de Talcy. Il lui manquait, pour être héros complet, d'avoir été héros de l'amour. Il le fut.

III

LE COMPAGNON DU BÉARNAIS

(1573-1593)

III

LE COMPAGNON DU BÉARNAIS

(1573-1593)

« J'ai aidé, quoi que je die,
« A jouer la tragédie
« Des Français par eux défaits :
« Page, soldat, homme d'armes,
« J'ai toujours porté les armes
« Jusqu'à la septième paix. »

(D'Aubigné, *Odes*).

Le 6 juillet 1573, la paix de la Rochelle, aussi « boiteuse et mal assise » que les précédentes, calmait pour un instant l'effervescence qui avait suivi la Saint-Barthélemy, et mettait fin aux « quatrièmes guerres ».

A ce moment précis, un maître d'hôtel d'Henri de Navarre, Estounau ou Estourneau, lui signala le fils de l'ancien chancelier de son père, et lui conseilla de s'en servir

« comme d'un homme qui ne trouvait rien trop chaud[1] ». Henri prit aussitôt d'Agrippa pour écuyer. Ce simple incident devait faire époque, tant dans la vie de d'Aubigné que dans celle de son maître. Un grand rôle est réservé à ce jeune écuyer, qui va devenir le bras droit de son prince, et qui, à certains jours, sera sa conscience. Son entrée brusque, à une telle date, dans la vie d'Henri de Navarre, ressemble à un de ces faits que d'Aubigné appelle volontiers « providentiels ».

L'heure était cruelle pour le roi de Navarre. En 1573, son parti était décapité. Guerre, massacre ou poison, la première génération des chefs, bonne pour le conseil, meilleure pour le combat, était fauchée : Condé, lâchement égorgé entre ses deux gardiens, après la charge folle de Jarnac ; Coligny, assassiné à Paris, dépecé à Montfaucon ; Dandelot, surnommé par les armées « le chevalier sans peur », mort subitement à Saintes, d'une fièvre suspecte ; Châtillon, dis-

1. D'Aubigné a lui-même qualifié dans les mêmes termes le comte de Brissac (*Hist. Univ.*, t. I, p. 384).

paru, et vingt autres. Jeanne d'Albret enfini « n'ayant de femme que le sexe, l'âme entière ès choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible ès adversités [1] », subitement enlevée à son fils, presque à la veille du mariage qui faisait d'Henri de Navarre le beau-frère du roi de France. Un grand vide sanglant environnait les timides du parti.

Non moins grand, le vide qui s'élargissait à la cour autour d'Henri ; sinistres entre toutes, les figures qui parfois le traversaient. Depuis les menaces terribles de Charles IX dans la nuit de la Saint-Barthélemy, ce roi, prince du sang, beau-frère du roi de France, était prisonnier au Louvre, plus étroitement captif que s'il eût eu les fers aux pieds. Ses paroles étaient observées, et même son silence. Son unique ressource était désormais son codétenu à la Cour, son autre beau-frère, François de France, duc d'Alençon, suspect lui aussi, quoique pour d'autres motifs. La communauté du danger leur créait à cette heure une intimité fausse, leur commandait une

1. D'Aubigné, *Hist. Univ.*, t. I, p. 53.

même politique : dissimulation et frivolité. Vingt-six espions, la plupart renégats, choisis par Catherine, étaient semés dans leur suite, et les vendaient en mangeant leur pain. Le prince huguenot était visé de préférence, comme le plus exposé ; et l'avancement des sbires se réglait sur l'infamie des rapports. Henri, cependant, bercé d'un espoir de lieutenance générale, patientait et payait de mine ; Monsieur, moins consistant, le jalousait déjà et se revanchait par de petites traîtrises. Tous deux épiaient l'occasion de s'élargir, ce à quoi Monsieur, courant moins de risque, sera le plus prompt : tous deux s'étudiaient à donner le change. Tous deux, d'ailleurs, tandis que « Margot » déshonore publiquement son très jeune époux, amants simultanés de la femme du secrétaire d'État, madame de Sauves, laquelle versait ses confidences dans l'oreille de Catherine. Voilà où en est le parti huguenot, et son chef, quand d'Aubigné arrive à la Cour.

Henri n'a que vingt ans et d'Aubigné vingt et un. Que feront ces deux jeunes gens sous la pression

des périls, sinon commencer par endormir leur conscience, mentir à leur serment ? Oubliée pour l'instant, la parole de Jeanne d'Albret mourante, recommandant à son fils « le zèle pour la religion et sa sœur Catherine ». Oubliée, cette grande scène où, tandis que l'Amiral passait la revue de toutes les forces huguenotes après Jarnac, près de Tonnay-Charente, la veuve d'Antoine de Bourbon, conduisit Henri, alors âgé de quinze ans, « le présenta au gros de la cavalerie à part, et puis à celui de l'infanterie : et là, après avoir prêté un serment notable sur son âme, honneur et vie, de n'abandonner jamais la Cause, en reçut un réciproque, et quand fut proclamé chef avec cris et exultations, les cœurs étant merveilleusement émus par une harangue de la reine, qui mêla d'une belle grâce les pleurs et les soupirs avec les résolutions[1] ». Oubliée, jusqu'à l'heure où d'Aubigné, qui en fut témoin, la rappellera à son maître, dans une nuit mémorable.

Lui aussi, l'écuyer, méconnaît son passé et le serment d'Amboise. Sans doute il ne prononce

1. D'Aubigné, *Hist. Univ.*, t. I, p. 399.

pas, comme son maître, une abjuration hypocrite et forcée : il n'eût pu se démentir jusque-là. Mais il profite d'une ambiguïté peu honorable. Henri « répond » pour lui. Il est censé catholique. Henri a besoin qu'il renonce à faire profession de protestantisme. D'Aubigné se prête à ce rôle, parce qu'autre chose que sa vie est en jeu. Le roi de Navarre lui a remis le fragile espoir de sa fortune ; et qui, à la cour, se fût méfié du gentilhomme saintongeois, à peine débarqué de sa province ?

Aussi le roi de Navarre le détache-t-il auprès des chefs de l'armée catholique allant repousser les forces huguenotes renaissantes ; auprès de Fervacques, au siège de Domfront ; auprès de Guise, à la bataille de Dormans. Agrippa est là comme un officier d'état-major qui suit les manœuvres au titre étranger. La chose lui parut d'abord délicate (il y avait de quoi !) mais on lui montra vite « qu'il pouvait la faire sans fraude, pourvu qu'il ne prêtât point serment ». En cette situation plus qu'étrange, à Domfront, il épia, en vain, l'occasion de sauver Montgommeri, qui

devait peu après tendre le cou à la hache du bourreau, au mépris des termes de la capitulation. A Dormans, où Guise défit les reitres allemands, venus à la rescousse du parti, il songeait à sauver leur commandant, le comte de Laval. Du reste, il fallait suivre Guise bon gré mal gré : « Tout ce qui demeurait à la cour était sifflé : le roi de Navarre y envoya sa maison et ses gardes, et surtout ceux qui sentaient le fagot et qui travaillaient à sa liberté[1]. » L'original de l'affaire, c'est que d'Aubigné, cédant à l'instinct, ne peut garder son rôle d'observateur ; il charge, entre dans la mêlée « trente pas devant les rangs », cherchant un grand chef à saisir, et fort marri d'amener pour tout butin un gentilhomme de Champagne, qui lui offre de payer rançon ; et d'Aubigné, très embarrassé d'une capture lourde à sa conscience, lui répond par ce couplet d'une chanson à la mode :

Hélas, combien m'est ennuyeuse
Cette demeure malheureuse, etc.

Sa conduite au feu sembla donc le plus

1 *Hist. Univ.*, t. II, p. 765.

assuré des gages. Aussi voyons-nous d'Aubigné sans trop de surprise, après Dormans (octobre 1575), aussi familier avec le duc de Guise qu'avec le roi de Navarre lui-même. Les trois compères mangeaient, soupaient et même « couchaient » ensemble, comme firent le premier Guise et Condé, le vainqueur et le vaincu, le soir de Dreux. Ils figuraient aux mêmes ballets et carrousels, prenaient part aux tournois de la cour. C'est à l'un de ces tournois que Diane Salviati revit son ancien soupirant, fort brillant et guilleret. Mieux encore, d'Aubigné composa lui-même, pour la reine mère, un ballet de Cour sur le sujet de *Circé* ; et ce n'est point par scrupule, mais par économie, que Catherine recula devant un projet qui fut repris d'ailleurs, à nouveaux frais, en 1581, par Henri III, pour les noces du duc de Joyeuse avec Marguerite de Vaudemont.

Voilà donc le fils de Jehan d'Aubigné homme à la mode, courtisan de Catherine et pourvoyeur des menus plaisirs du fameux « escadron volant ». Mais son masque n'était pas si bien atta-

ché que sa vraie physionomie ne s'aperçût au travers. Catherine remarque un jour, d'un ton plein de menace, qu'il paraît ressembler étrangement à son père : « Dieu m'en fasse la grâce, madame ! » riposte le galant, et il s'esquive, juste à temps. A trois « filles » de la reine, « faisant ensemble 140 ans », qui riaient de lui et lui demandaient, croyant voir son béjaune : « Qui contemplez-vous ici ? » — « Les antiquités de cour », fait-il avec une révérence profonde. Une autre fois, le mardi après Pâques, Catherine se plaignant au roi de Navarre que ses écuyers n'allassent point à la messe, Henri apostropha d'Aubigné, et lui demanda s'il avait fait ses Pâques. « Certes ! » fit l'écuyer, entre deux coups de balle — on était au jeu. « Mais encore, quel jour ? » — « Eh, fit Agrippa, vendredi dernier ! » Or c'était le vendredi saint. Une grande risée accueillit la réponse. Décidément, comme disait Guise fort amusé, voilà un écuyer qu'on avait mal catéchisé.

Il l'était si peu, que la comédie commençait à lui peser. Elle avait d'ailleurs assez duré, et

devenait maintenant plus dangereuse qu'utile. Dans les provinces, le parti reprenait vigueur. Une sourde plainte montait vers Henri. Une vague honte envahissait Henri lui-même. Néanmoins, il est probable qu'il n'eût point secoué sa torpeur, sans l'éclat que fit enfin à son oreille la voix du fidèle serviteur, lequel, suivant sa fière affirmation, lors « possédait l'esprit de ce prince entièrement ».

Une nuit, les deux inséparables compagnons d'Henri, d'Aubigné, son écuyer, et Armagnac, son premier valet de chambre, méditaient de s'enfuir seuls, pour avoir vu maintes fois les desseins de partir « renversés » au dernier moment par l'irrésolution de leur maître. Armagnac, avant de se coucher, tira le rideau du lit « où son maître tremblait d'une fièvre éphémère ». Et, tous deux ayant l'oreille au chevet, quelle ne fut point leur stupéfaction de l'entendre soupirer ! « Et puis plus attentivement ouyrent qu'il achevait de chanter le Psaume LXXXVIII, au couplet qui déplore l'éloignement des fidèles amis. Armagnac pressa l'autre de prendre ce

temps pour parler hardiment : ce conseil suivi promptement, et le rideau ouvert, voici les propos que ce prince entendit :

« *Sire, il est donc vrai que l'esprit de Dieu travaille et habite encore en vous? vous soupirez à Dieu pour l'absence de vos amis et fidèles serviteurs, et en même temps ils sont ensemble soupirant pour la vôtre et travaillant à votre liberté : mais vous n'avez que des larmes aux yeux, et eux les armes aux mains. Ils combattent vos ennemis, et vous les servez. Ils les remplissent de craintes véritables et vous les courtisez pour des espérances fausses (la lieutenance générale). Ils ne craignent que Dieu, vous une femme, Catherine, devant laquelle vous joignez les mains quand vos amis ont le poing fermé : ils sont à cheval, et vous à genoux... Quel esprit d'étourdissement vous fait choisir d'être valet ici, au lieu d'être le maître là? le mépris des méprisés, où vous seriez le premier de tous ceux qu'on redoute? N'êtes-vous point las de vous cacher derrière vous-même, si le cacher était permis à un prince né comme vous?*

« *Vous êtes criminel de votre grandeur et des offenses que vous avez reçues : ceux qui ont fait la Saint-Barthélemy s'en souviennent bien, et ne peuvent croire que ceux qui l'ont soufferte l'aient mise en oubli. Encore si les choses honteuses vous étaient sûres ! mais vous n'avez rien à craindre tant que de demeurer. Pour nous deux, nous parlions de nous enfuir demain, quand vos propos nous ont fait tirer le rideau. Avisez, Sire, qu'après nous les mains qui vous serviront n'oseraient refuser d'employer sur vous le poison et le couteau*[1]. »

A ce coup de clairon, la conscience d'Henri se réveille, avec son énergie. Plus de fièvre, plus de soupirs, plus de doutes. Des décisions, suivies d'actes foudroyants. Le complot d'évasion est tramé avec les deux fidèles, et avec quatre autres non moins dévoués, captifs comme Henri. Les sept « enfermés » jurent ensemble. Puis « le roi de Navarre les baisa tous six à la joue, et eux à lui la main droite ». A dix-huit jours de là, le vingtième de février (1576).

1. *Hist. Univ.*, t. II, p. 772.

Laverdin saisissait le Mans, Roquelaure « empoignait » Chartres, d'Aubigné piquait vers Cherbourg : quant à Henri, après avoir, d'une astuce admirable, endormi Guise et le roi par un mot d'une savante naïveté, il semait les deux espions qui le flanquaient en leur confiant des messages menteurs, si bien que, parti pour chasser aux forêts de Saint-Germain, il chevauchait sans trêve jusqu'à Alençon. Il était libre ! Accueilli lui-même en libérateur, trois jours après il groupait 250 gentilshommes, huit jours après il commandait une armée. La Cour, affolée, se hâtait de conclure la paix dite « de Monsieur » (mai 1576), avantageuse pour les réformés. Henri de Navarre devenait le chef avec qui l'on compte, avec qui l'on traite. Le rôle du prisonnier courtisan est fini ; celui du Béarnais commence.

Cette évasion eut des conséquences incalculables. Aussi d'Aubigné, instigateur de ce véritable coup d'État, l'a-t-il narré avec un complaisant détail. Il s'en excuse à sa façon, qui est toujours un peu avantageuse. Comment, cependant, contredire de telles paroles : « Ceci est le

dénouement (l'essor) d'un prince sans pareil, qui va d'ici en là faire sentir sa vigueur à toutes les parts de l'Europe... C'est le cœur de mon *Histoire.* »

D'Aubigné dit très bien. C'est là le cœur de son *Histoire*, c'est aussi le cœur de sa carrière; cet acte même, pourrait-on dire, est le cœur de son cœur. En donnant la volée à ce prince qu'il admirait pour ses prodigieuses ressources, et en qui il sentait le héros prédestiné du parti, d'Aubigné, esprit biblique et mystique, se voyait comme un coadjuteur de la Providence, et son âme bondissait d'allégresse à la pensée des hauts faits qu'ils allaient accomplir ensemble.

*
* *

Suivons-les dans leur chevauchée. Aussi bien, pendant une quinzaine d'années encore, tout sera commun entre le serviteur et le maître, aux choses de la conscience près.

On le vit aussitôt, lorsque d'Alençon Henri se transporta avec sa cour naissante (car c'en était déjà une) à Saumur, puis à Thouars, enfin

à la Rochelle, durant l'été de 1576. Henri, secrètement d'accord avec Monsieur, pratiquait une politique d'expectative, et ne donnait de gage à aucune religion. Fervacques, soldat cynique doublé de roué courtisan, avait alors surtout son oreille : Fervacques, délégué par la reine mère auprès de son gendre, et qui venait justement de lui ramener sa sœur Catherine, retenue jusque-là là comme lui prisonnière à la cour. D'Aubigné, cependant, retournait avec allégresse à la profession publique de son culte, qu'il n'avait du reste point abjuré : et lorsque, à Thouars, dans l'armée huguenote que paralysait l'abstention d'Henri, deux gentilshommes seulement se présentaient à la Cène, d'Aubigné était l'un de ces deux. Catherine de Bourbon, âme loyale, n'avait pas attendu plus loin que Palaiseau pour abjurer son abjuration. Dès Châteaudun, elle assistait au prêche. L'attitude d'Henri cependant lui fermait les portes de la Rochelle. Les ministres se refusaient à recevoir le renégat. On parlementa. Rohan négocia les conditions de l'entrée. Henri dut s'humilier, et

fit une repentance publique. La leçon qu'il reçut en cette circonstance, le chef de parti put l'accepter, voire l'oublier; le roi, lui, s'en souviendra. Dès la première étape, le roi de Navarre apprenait à compter avec ses partisans.

Sa contrition n'en paraît pas moins aussi sincère que son intérêt politique le pouvait désirer. Parti de la Rochelle pour son gouvernement de Guyenne, Henri de Navarre soulève dans des transports de joie toutes les cités qu'il traverse : au Brouage, à Périgueux, ce ne sont qu'applaudissement et fêtes. La Gascogne bruyante, le petit Béarn fervent acclament à l'envi le fils de l'héroïque Jeanne d'Albret, le réchappé de la Saint-Barthélemy, le protecteur désigné des églises. D'Aubigné, qui a battu le rappel des réformés par les champs de Saintonge, d'Aunis et du Périgord, témoins des exploits de sa martiale enfance, sent, vrai Antée huguenot, redoubler ses forces avec sa foi au contact de la terre natale. Henri est gagné, lui aussi, à cette ivresse. Son âme mobile et séduisante, qui traîne déjà tous les cœurs après elle, oublie un instant les

calculs pour s'abandonner à l'enthousiasme qu'entretient sa présence. Ce ne fut qu'une heure dans l'histoire du parti protestant, une minute dans l'histoire de la France. Mais cet éclair doit être noté. Si brièvement qu'il ait lui, — or il dura une ou deux années, entre 1577 et 1578, — il illumine la jeunesse d'Henri d'un tel éclat, que d'Aubigné crut cette fois marcher tout éveillé dans son rêve.

La Ligue était déjà née. Mais elle n'en était qu'aux préméditations. Tandis que s'élaborait dans l'ombre sa puissance formidable, un roi, naguère encore assez viril, s'enfonçait de plus en plus dans la débauche et dans la dévotion, si bien, dit l'Estoile, que « qui voulait tenir registre des débauches de La Môle, il ne fallait que compter les messes » d'Henri III. Pendant qu'au lendemain de ses orgies, « pénitent » sans pénitence, il « entrait lui-même dans le sac deux ou trois fois la semaine », en cagoule blanche, le fouet à la ceinture, en chantant des cantiques dont il suivait les paroles sur le fameux missel enluminé des portraits de ses mignons figurés

en saints, là-bas, au soleil méridional de Nérac et de Pau, en face des Pyrénées bleues, on voyait en une cour toute campagnarde et militaire un spectacle d'autre sorte : une élite de religionnaires, pour la plupart aussi gueux que nobles, serrée en cotte de mailles humaine autour d'un roi dont tout l'actif était espérance. Tous leurs liens, à cette heure sans pareille, n'étaient que d'amour et de foi. Quel monarque fut jamais servi, adoré, deviné, comme ce roitelet sans avoir ? « Ceux qui brûlaient des mêmes désirs que les siens étaient brûlants à l'exécution de ses commandements. » Tous cherchaient ses mains, cherchaient ses yeux ; au moindre péril, leurs poitrines briguaient l'honneur de la blessure. Et le roi de répondre, à un courtisan catholique qui raillait cette presse importune : « Leurs haleines me sont douces, et dans les combats, ils me pressent encore davantage. » De tels mots payaient largement de tels hommes, un La Noue, un du Plessis-Mornay, un d'Aubigné.

Fallait-il tenir la campagne, le rassemblement

des troupes s'opérait avec la gravité, la ponctualité d'un prêche au désert ; et le repas en commun, chefs et soldats, rappelait plus la communion que le corps de garde. Vers Béziers, en 1578, on pouvait voir, pendant la halte, quatre cents hommes mangeant sous la halle, tous à la même table, avec le capitaine et le ministre au haut bout. Tous étaient vêtus de même drap, et se traitaient en frères, quel que fût le rang, une chaînette d'or passée au col distinguant à peine les capitaines, le chef ayant pour tout insigne un cordon rouge au bonnet. Le combat était précédé de la prière et du cantique chanté en masse. Et cela, sur l'ordre d'Henri, qui chantait le premier. N'avait-il pas appris ces chants sur les genoux de sa mère, et ne s'oublia-t-il pas un jour à les chanter chez sa sœur, longtemps après son abjuration ?

Cette sœur d'Henri de Navarre, qui devait plus tard, comme duchesse de Bar, devenir un exemple singulier d'infortune noblement supportée, assistait alors son frère et le secondait de sa vaillance. On la retrouve un peu partout, dans

les divers « Midis » que parcourt son frère, de Foix à Mont-de-Marsan. Elle était, en 1577, dans tout l'éclat de ses dix-neuf ans. Belle et captivante, à peine affligée d'une légère claudication qui n'allait pas jusqu'à la disgrâce, elle était plus Albret que Bourbon ; sensible aux vers, musicienne jusqu'à composer, elle avait d'une artiste l'âme, et d'un homme l'énergie. Dévouée à son frère, jusqu'à la foi exclusivement, elle sut lui résister plus tard lorsque celui-ci, mal conseillé, voulut entreprendre sur sa conscience. Il lui échappera un jour de dire que « la loi salique n'avait pas fait les partages de la constance en leur maison ». Mais à cette heure elle soutient de sa beauté, de son sourire et de sa vertu les dévouements des chefs huguenots. Celui de d'Aubigné dut la frapper entre tous. En artiste qu'elle était, elle lui témoigna l'attention la plus propre à toucher un poète : elle mit un jour en musique une de ses pièces de vers, qu'elle lui chanta. Plus de vingt ans après, d'Aubigné, du fond de ses tristesses, lui rappellera ce jour « où elle donna l'air à ses paroles vaines, comme

liant d'or et de soie ces fleurs de printemps... » ; c'était « en votre chambre de Pau, ainsi que vous chantiez un air triste, duquel vous aviez honoré mes paroles :

« Et c'est un don du ciel particulier à vous... »

Catherine, de son côté, lui rappellera dans sa réponse, qu'elle a toujours auprès d'elle sa fidèle négresse, *sa more*, « laquelle vous nommâtes, au Mont-de-Marsan, Melayne et on l'appelle Mélanie. Je voudrais qu'il y eût autant de Françoys aussi blancs en piété comme cette nègre ». Le d'Aubigné de 1600 ou 1601, éprouve l'obsession mélancolique, tenace, de ce moment unique, de cet espoir sans lendemain : « Vous avez vu, Madame, combien doux était l'exil du roi et de vous, en cette Guyenne, que nos courtisans estiment une solitude. Vous souvient-il de la douce vie que nous y vivions[1] ?... » Ni le trône de France, ni la grandeur du règne ne consoleront Agrippa de la perte de ses illusions.

Il s'en consolera d'autant moins qu'il crut tenir

1. *Œuvres*, I, 546.

alors, dans ses mains droites mais étroites, une âme qui devait toujours lui filer entre les doigts. Car d'Aubigné, dans les premières années de la Ligue et même jusqu'au delà du trône, n'est pas seulement le compagnon d'Henri de Navarre, mais son prédicateur; non pas simplement son confident, mais presque son confesseur. Il a le verbe prêt pour défendre les droits de son maître, au risque de sa vie, comme il fit à Blois, en 1576, dans sa dangereuse ambassade, qu'il aggrava de bravade; mais il a aussi des sermons à brûle-pourpoint, et des « méditations » à offrir, fortes et grandes, à son maître bien-aimé. Ce chapelain en cuirasse manie à volonté la rapière du capitaine et l'épée de l'esprit. C'est un Calvin guerrier. Et longtemps, très longtemps, Henri, dont la pensée vise déjà ailleurs, se plaira au cliquetis de sa théologie martiale, écho prolongé de ses jeunes victoires.

Ainsi d'Aubigné, sermonnaire *a latere* du roi de Navarre, peut passer pour représenter la « prédication protestante » à la cour d'Henri, avant son avènement. Les dates nous manquent,

mais on en devine au moins une. N'est-ce point en 1576 que fut conçue la méditation sur le Psaume LI, « écrite à l'occasion d'une repentance que fit le roi, étant roi de Navarre, à la Rochelle » ? L'auteur note qu'elle fut très bien reçue, et plusieurs fois prononcée par Sa Majesté, avec toutes les contenances d'un cœur contrit et repentant[1]. Mais la psychologie de ce roi si prompt à la repentance est chose à coup sûr décevante, car nous le voyons, à l'occasion du baptême d'un fils, contremander tout à coup à d'Aubigné un carrousel jugé trop dispendieux, et lui ordonner une « méditation », gala plus économique, que d'ailleurs d'Aubigné fournit également à point. L'idée peut même venir qu'Henri se soit théologiquement diverti de son écuyer tout en le flattant. D'Aubigné n'était que saintongeois, le Béarnais était Gascon et demi. Aussi semble-t-il difficile de marquer une précise limite entre l'édification d'Henri et son amusement. Quand d'Aubigné croit le tenir, c'est lui qui joue de d'Aubigné et avec quel doigté !

1. *Œuvres*, II. 174.

Surtout, il s'en sert. D'Aubigné est un lieutenant admirable. Après la tenue des États de Blois et les soulèvements que ceux-ci ont suscités dans le Midi, il accomplit de délicates missions auprès du maréchal d'Amville et du maréchal de Bellegarde. Après la septième paix (Poitiers, septembre 1577), précaire et restrictive des précédentes, il panse en grondant une récente blessure et n'épie que le moment de tirer encore l'épée du fourreau. Henri est déjà trop politique au gré de son compagnon. L'ivresse de naguère commence à se dissiper chez celui-ci. L'année 1578 accroît ses déceptions. Peu à peu, par la force des choses, il se rangera parmi ceux que Pibrac et Catherine appelaient entre eux, en riant, les « fronts d'airain ».

Ces « fronts d'airain », Catherine venait les provoquer jusque chez eux, en Guyenne : elle s'exerçait, avec Pibrac, à parler le « patois de Chanaan » pour enjôler plus aisément les huguenots, et en obtenir la reddition à l'amiable des places de sûreté. Pendant ce temps, la reine Marguerite se rendait à Nérac, dont elle s'appli-

quait à faire une seconde cour des Valois. « L'aise y amena les vices, comme la chaleur les serpents : la reine de Navarre eût bientôt dérouillé les esprits, et fait rouiller les armes [1]. » Henri, qui chassait naguère à l'ours, et en menait à Foix grande extermination, donne maintenant la chasse aux filles de chambre de sa femme. D'Aubigné a buriné dans son *Histoire*, puis stigmatisé dans une page affreuse du *Sancy*, les « imperfections de la maison ». Il se voit bien qu'il n'a pas fait impunément « son chevet au pied du lit des rois ». Heureusement, la question des places de sûreté devenait si grave, que la guerre vint aérer cette infection. C'était la guerre dite « des amoureux ». D'Aubigné avait contribué à la faire déclarer, lui cinquième, au Conseil de guerre d'Henri. Les autres étaient Turenne, Favas, Constans, et le secrétaire Marsillère (avril 1579).

Dans cette campagne, — la première guerre effective depuis l'évasion du Louvre, — d'Aubigné vit poindre en son maître les qualités du chef

1. *Hist. Univ.*, t. II, p. 988.

d'armée. Celui-ci les avait de naissance, mais elles n'avaient pas eu l'occasion de sortir. Henri, hier encore conscrit à côté de ce vétéran, gagna du coup ses éperons de chef. Coup d'œil infaillible, corps d'acier, alacrité intarissable, ténacité, froid mépris du danger, il a les dons innés du grand capitaine. Il fonce sur l'obstacle avec la même vivacité joyeuse dont naguère il giboyait aux fauves et aux femmes. A la rude affaire de Cahors, cinq jours et cinq nuits sans désemparer il fut sur la brèche. Avec tout autre assaillant, la ville était imprenable; mais on n'avait point vu encore un prince « présent à tout », qui « appelait et nommait chacun par son nom », qui « n'oubliait jamais les commandements qu'il avait donnés et à qui », un chef enfin qui combattait en simple pourpoint, emportait lui-même la plus forte barricade, et se tenait droit à cheval, le jour et la nuit, avec les pieds fendus et saignants. D'Aubigné note ces traits et les admire. Le connaisseur est ravi chez lui, et davantage le religionnaire. Quel avenir ne promettent pas à la Cause de telles qualités! Et puis, sa tendresse

pour Henri est inaltérable et l'on peut dire incurable. Ses brouilleries les plus violentes, ses ressentiments les plus amers ne seront, envers le chef passionnément aimé, que de l'amour retourné.

D'ailleurs, ce n'est pas encore l'heure des divergences profondes. Ces deux âmes sont aimantées par le danger commun, ce qui les fait paraître fraternelles. Même les intrigues de Marguerite pour perdre Agrippa auprès de son mari tournent à sa confusion. En 1580, après la paix de Coutras, la situation d'Agrippa auprès du roi de Navarre est unique. Cette année-là, tandis que son mari est pourchassé par Biron jusqu'à Nérac, Marguerite et ses femmes commettent les plus dangereuses espiègleries, s'installant sur le champ de bataille « dans des guérites pour avoir le plaisir d'une escarmouche » ; il faut un coup de canon aux pieds de la reine pour disperser cette volée d'étourneaux en gorgerette. La paix de Coutras, la même année, rassoit un peu les choses. Elle prolonge pour six ans le maintien des places de sûreté. C'est du temps devant soi.

Mais Marguerite, reprenant de plus belle la politique de sa mère, travaille son mari, et tâche de ruiner d'Aubigné dans sa confiance. Elle l'implique, avec une adresse de rouée, dans une dangereuse affaire auprès du connétabble de Portugal, et d'Aubigné ne s'en tire que par un coup d'audace et d'adresse [1]. Cette fois, ce fut au Béarnais, qui se connaissait en serviteurs, de marquer un point à d'Aubigné et de l'attacher d'autant plus étroitement à sa personne. Henri sut, à cette affaire, dit notre auteur, « connaître bien sa femme et son écuyer ». Nous croyons qu'il ne les avait jamais confondus. Mais sans doute ne fut-il pas fâché d'avoir une nouvelle raison de les distinguer. Et puis, la pièce elle-même était bien ourdie : et il aimait palper de bon ouvrage.

Ainsi, la situation de d'Aubigné est alors telle qu'un futur historien n'en pouvait souhaiter de meilleure. C'est un homme du second plan, avec un rôle du premier. Son information est toute de source. Il sait tous les secrets, non seulement

1. Voir le détail de cette affaire, assez embrouillée d'ailleurs, dans l'*Hist. Univ.*, t. II, 1078-1082, et t. III, *Préface*, fin.

ceux de l'antichambre, mais ceux du conseil, de la chambre, du lit. Les arrière-pensées politiques même n'ont guère pour lui de mystères, sauf celles qui restaient entre Henri et son pourpoint. Henri avait peu à peu tout livré à son compagnon, — jusqu'à lui-même exclusivement, — parce qu'il l'avait jugé le plus sûr de ses hommes. D'Aubigné, en effet, n'avait pas de double fond. Il n'était que ce qu'il était : incommode, rude et raide, capable de faire un mécontent, voire peut-être un rebelle à l'occasion[1], mais au total très simple, très uni, partout identique à lui-même, et comme d'un seul métal. Avec lui, point de surprise. On pouvait s'y fier mieux qu'à sa propre conscience ; de plus, il était l'écho sonore du parti. Placé au côté d'Henri, cet écho se répercutait en Henri lui-même. Aussi ses services furent-ils supérieurs à ses emplois. Son personnage, à la fois très net et très hybride à cette date, est tout ensemble officiel et officieux : offi-

1. S'il faut du moins en croire Sully, qui ne l'aimait guère (et réciproquement), d'Aubigné *faillit* être rebelle une ou deux fois. Mais il est difficile d'élucider ce point. (*Œconomies royales*, années 1585 et 1605.)

cieux pour les choses de diplomatie, officiel pour celles de force et de danger. Même ses démarches officielles ne sont jamais parées d'un titre trop voyant. Ses missions mettent des chefs d'État directement en cause ; mais il agit en envoyé plus qu'en ambassadeur, il tâte plus qu'il ne traite, il menace ou promet plus qu'il n'engage ou ne découd. C'est un éclaireur diplomatique, un « enfant perdu » qui chevauche du camp à la cour, avoué dans la réussite, facile à désavouer dans l'insuccès ; préparant tout et n'engageant personne ; d'ailleurs parfaitement reconnu pour le porte-enseigne et l'interprète autorisé de son maître. Il est l'agent qui convient à cette cour qui est plutôt un état-major nomade, à ce prince qui est un ambigu de roi et de partisan, à cette armée qui dépend des pasteurs et des consistoires. Trop jeune pour les hautes charges militaires, — il a trente ans à peine, — sa fougue fait merveille dans le métier de recruteur, d'entraîneur et d'improvisateur de troupes. Ses randonnées en Saintonge, en Poitou et Guyenne ont des effets instantanés. Il n'a qu'à se montrer, on se lève.

Au conseil d'Henri, quel est son titre ? difficile à définir. Écuyer, si l'on veut; secrétaire, à la rigueur; en tout cas secrétaire intime, homme de confiance, et toujours sous la main du maître. Les affaires et correspondances passaient par ses mains, témoin certain billet à l'historien La Popelinière, daté de Nérac le 1er avril 1583. Il lui prépare les voies, dit-il, auprès « du roi, son maître, et du ministre Saint-Gelais [1] ». Les embûches auxquelles Henri peut être exposé de la part de louches négociateurs le trouvent l'œil ouvert, méfiant, étonnamment circonspect pour le compte d'autrui, avec l'interposition obstinée de sa poitrine ou de son cheval contre le mauvais coup possible. Cela, par deux fois dans la seule année 1584. Il dit quelque part qu'il a sauvé la vie de son maître dans deux ou trois rencontres. Il est au-dessous de la vérité. Henri lui a dû authentiquement la vie cinq ou six fois, et d'Aubigné a vingt ans protégé cette vie jour à jour. Il a mieux fait : le soir où il le fit échapper du Louvre il lui sauva l'honneur. Enfin, entre 1584 et 1589,

1. *Œuvres*, I, 580.

durant les années décisives qui acheminèrent Henri au trône, par deux fois il fit jouer à fond le ressort de sa volonté, et donna l'essor au roi comme il l'avait donné naguère au prétendant.

L'influence de d'Aubigné touche ici à son zénith.

*
* *

Deux faits importants marquent l'année 1584 ; Henri est au tournant décisif.

Le premier est la proclamation du cardinal de Bourbon comme chef officiel de la Ligue. Ridicule par le choix du personnage, — un vieillard de soixante-quinze ans aussi incapable au temporel qu'au spirituel, — l'acte n'en était pas moins menaçant pour le roi de Navarre, puisqu'il lui opposait, dans sa propre famille, un candidat catholique auquel, pour son âge et son titre, il devait le respect. Et il n'était pas moins menaçant pour Henri III, puisque cette proclamation se doublait d'une prétention à la succession éventuelle du trône de France, par substi-

tution de l'oncle au neveu, de Charles de Bourbon à Henri de Navarre. Les pamphlets catholiques firent aussitôt rage en ce sens. Les jurisconsultes à toutes causes élucubrèrent de nouveaux traités sur les « droits de Proximité et de Représentation ». La ligue sentait sa force et commençait à « montrer ses cornes », ou encore, suivant un autre mot de notre historien, on vit que « les premières semences de la Ligue, qui n'avaient que pris racine sans pousser dehors, commencèrent, lors à boutonner, et bientôt après à esclorre [1] ».

Il ne s'agissait pas de moins, cette fois, que d'annuler tous les traités précédents trop favorables aux protestants, et d'extirper l'hérésie. Le manifeste du vieux Cardinal avait du moins le mérite d'arracher les masques et de détruire les dernières illusions. Le but hautement déclaré était de « remettre la vraie et apostolique Église en son ancienne dignité, sous l'entier exercice d'une seule religion par tout le royaume. »

1. *Hist. Univ.*, t. II, 1085.

Cette situation nouvelle se compliquait aussitôt d'un second fait, d'une portée considérable : à point nommé, le frère du roi, Monsieur, duc d'Alençon, mourait. Il mourait comme son frère Charles IX, « le sang lui jaillissant par tous les pores, la masse du dedans entièrement corrompue, et la rate convertie en pus ». Cette mort, c'était pour Henri de Navarre l'accès libre au trône, si Henri III, comme tout le faisait alors présager, mourait sans postérité. Mais sur sa route le Béarnais rencontrait son oncle, et la Ligue, armée et organisée. Armée et organisée à la fois contre lui prétendant, et contre le roi en possession du sceptre. Quelle attitude prendre? un faux mouvement pouvait le perdre.

Son premier geste fut de saisir la plume. La déclaration qu'il adressa au roi, ainsi qu'à tous princes et seigneurs intéressés, fut un acte de politique à la fois droite et adroite, où perce déjà l'esprit de conduite d'un diplomate supérieur. Dans cette protestation contre le rôle que lui imputait la Ligue, Henri jouait large. Mais il sentait aussi le besoin de jouer serré. Ce n'était point un capi-

taine « de l'escritoire ». Aussi assembla-t-il à Guistres, près de Coutras, les chefs du parti huguenot, ministres et gens du Conseil, députés, dignitaires, « en plus, quelques maistres de camp », et parmi ceux-ci un nouveau promu, d'Aubigné : en tout, environ soixante personnes. L'objet de la délibération était des plus graves. Quelle attitude le parti huguenot allait-il prendre en face des deux partis adverses, tous deux catholiques, et tous deux rivaux acharnés ? La neutralité pouvait paraître une folie. Mais un loyalisme trop chevaleresque, par contre, à l'égard d'Henri III, hier encore complice et fauteur de la Ligue, n'était-il pas la plus dangereuse des duperies ? Et quant à la solution mixte, qui eût été de « faire couler » dans l'armée royale les meilleurs éléments de l'armée huguenote pour combattre la Ligue, l'ennemi commun, n'impliquait-elle point toutes les abdications, les humiliations? Pourtant c'était à ce tiers parti, Henri le savait, que se rangeait déjà une fraction importante des chefs, quand il ouvrit la séance. On fit d'abord la prière. Puis, Henri posa la question. Et aussi-

tôt le vicomte de Turenne parla pour la solution tierce : « Je suis donc d'avis que par notre tolérance nous mettions charbons ardents sur la tête de ceux qui nous haïssent injustement : que nous fassions couler nos gens de guerre dans les armées et compagnies royales : le roi devra sa délivrance à notre vertu, et donnera sa haine passée à notre humilité. » Vingt voix fortifiaient sur-le-champ l'avis ouvert par Turenne, et « toute la compagnie épousait cette opinion » quand vint le tour de parole de d'Aubigné.

Quelle riposte, alors, fit éclater le jeune maistre de camp! Comment le cœur des vieux religionnaires n'eût-il point tressailli aux accents de cette philippique huguenote : « Ce serait fouler aux pieds les cendres de nos martyrs, et le sang de nos vaillants hommes : ce serait planter des potences sur les tombeaux de nos princes et grands capitaines morts, et condamner à pareille ignominie ceux qui encore debout ont voué leurs vies à Dieu... ce serait craindre que Dieu même ne fût coupable ayant béni leurs armes... Je dis donc que nous ne devons point être seuls

désarmés quand toute la France est en armes ; ni permettre à nos soldats de prêter serment aux capitaines qui l'ont prêté de nous exterminer... Montrerons-nous à notre jeune noblesse l'ignominie chez nous et l'honneur chez les autres?... Je conclus ainsi : Si nous nous désarmons, le roi nous méprisera ; notre mépris le donnera à nos ennemis ; uni avec eux il nous attaquera, et ruinera désarmés. Ou bien si nous nous armons, le roi nous estimera ; nous estimant il nous appellera ; unis avec lui, nous rompròns la tête à nos ennemis[1]. »

Sur ces mots, Henri s'écrie : « Je suis à lui! » l'assemblée, électrisée, se retourne d'une pièce ; et après quelques mots d'approbation de du Plessis-Mornay et du prince de Condé, l'offensive armée et la politique des mains libres sont votées d'enthousiasme. A d'Aubigné revient l'honneur de cette journée, plus décisive pour Henri que vingt combats heureux.

Henri, d'ailleurs, grandissait d'heure en heure. Son horizon, encore sombre et sillonné d'éclairs,

1. *Hist. Univ.*, t. II, 1102-1104.

s'élargit à ses yeux. Sans cesse il le fouille du regard : dans le lointain, il devine son étoile, et il y marche. L'année 1585, qui voit un « édit affreux » rejeter les huguenots au rang des rebelles et forcer Henri à se dresser cette fois contre le roi lui-même, cette même année voit l'affermissement dernier de son esprit et la transformation de sa politique. Ici se creuse le fossé qui ira s'élargissant toujours, et que d'Aubigné approfondit en plaçant là la borne entre le second et le troisième volume de son *Histoire*. Tandis qu'Henri III est usé, vidé, et que, « le feu étant mort au foyer de son cœur, tous les soufflets n'en faisaient voler que de la cendre », le roi de Navarre, lui, joue le rôle et prend le langage d'un chef du parti national. Même après un revers, à la déroute d'Angers (1585), il « jouait un personnage nouveau, ne parlant plus que de conserver l'État », et *avait « mis les passions huguenotes en croupe*[1] ».

La métamorphose s'opère sous les yeux de son ancien écuyer, spectateur et fauteur de l'essor

1. *Id.*, p. 1183-1184.

définitif. Désormais le roi de Navarre renonce aux « choses petites », et, « affriandé au travail par la beauté de sa besogne, ou vêtit une nouvelle hautesse de cœur, ou la déploya encore mieux qu'auparavant[1] ». Et les deux compagnons vont chevaucher de plus belle, d'autant plus inséparables que déjà trop de choses les séparent, et qu'ils en prévoient de plus dirimantes par la suite.

En attendant, d'Aubigné monte autour de son maître une garde héroïque : il en défend le corps ; il en défend le cœur. Quand Henri, tenté d'épouser la belle Corisandre sa maîtresse (la comtesse de Grammont), consulte ses intimes, Turenne s'esquive ; d'Aubigné reste, et répond. Il gagna la haine de la dame ; mais Henri, une fois de plus, a entendu la voix de l'honneur (1586). Et les combats les reprennent tous deux. Henri est d'une bravoure qui fait trembler à tout instant d'Aubigné. Il « oublie l'héritier de la couronne pour faire le soldat ». D'Aubigné, lui, commence par réorganiser une petite armée avec les épaves

1. *Hist. Univ.*, t. II, p. 1137.

d'anciens régiments ; il rassemble ainsi environ 2.000 hommes, encède les trois quarts à d'autres jeunes chefs, garde 500 hommes, avec lesquels il s'empare d'Oléron. Et aussitôt, c'est Coutras, la bataille huguenote par excellence, livrée avec l'allégresse de la foi, après la prière devant toute l'armée agenouillée, au chant du psaume CXVIII que d'Aubigné entonne à la tête de ses troupes :

« La voici, l'heureuse journée!... »

Coutras, où fusa l'héroïsme gai d'Henri, piquant ses hommes de plaisanteries joyeuses, courant follement au danger, et saisissant à bras-le-corps Châteaurenard en lui criant dans un rire cordial : « Rends-toi, Philistin ! »

Un accident sépare un instant maître et serviteur. D'Aubigné, blessé, est pris et mis à l'ombre par les catholiques. Henri s'afflige, cherche à le faire élargir, y parvient. Mais, en homme pour qui il n'est point de petits profits, il vend Oléron, que d'Aubigné avait acquise à la pointe de l'épée, et en fait argent durant la captivité de

son titulaire. D'où grosse rancune de d'Aubigné lors de sa mise en liberté, car il avait l'humeur plutôt prenante que donnante; et violente indignation chez les pasteurs de la Rochelle, qui tancent leur maître. Tant il est vrai que d'Aubigné passe déjà pour le chevalier sans reproche de la Cause. Mais Henri, dont on devine aisément le fond, « supporta le tout avec une merveilleuse patience ». Que dis-je! Ce malin prince, plus roué dix fois que la vieille Catherine, trouva moyen, malgré les duretés qu'il entendit à l'Assemblée de la Rochelle, de tout calmer et réconcilier. Il avait dès lors sa police secrète, savait « tout de tous », et se comportait en conséquence. Armé du don de plaire comme d'un talisman, il faisait à propos les gestes qui devaient le rendre à tous irrésistible. L'un de ces gestes fut la communion, à laquelle « il se composa au contentement de tous ». Il « se composa »! Ce mot, sous la plume de d'Aubigné, suffit à tout dire.

Et d'Aubigné grondait, et d'Aubigné condamnait, et d'Aubigné marchait toujours. C'est qu'il

aimait toujours. Voyez-le à sa sortie de captivité : il est penaud, colère, il boude et cherche à éviter Henri ; d'autant plus que celui-ci fait exécuter par un autre « plus à lui, plus ductile à ses volontés », par du Plessis-Mornay enfin, certain plan stratégique de son invention à lui d'Aubigné. Mais il faut que, par un étrange hasard, il « rencontre » son maître marchant en bon ordre vers Niort. Et Henri de l'appeler, de l'enjôler si bien, que d'Aubigné « seconde » avec joie sa propre entreprise ! Et maintenant les voici dans les marais de Marans, à trois seulement : Henri, Fouqueroles et d'Aubigné. Le roi s'avance à cheval pour éprouver la résistance du marais, la main sur l'épaule de ses compagnons à pied, enfoncés dans l'eau et la boue. La mousquetade éclate, et les constelle de vase ; Henri persiste. Les balles font rage. Il faut toute l'insistance des deux envasés pour qu'Henri consente à garantir sa précieuse vie. Et de même à Beauvais-sur-Mer, où maître et serviteur partagent les plus grands dangers. A la tranchée, ils sont ensemble, de l'eau jusqu'aux cuisses. A l'attaque du châ-

teau, Henri « les mains derrière l'échine », cause avec d'Aubigné en reconnaissant une position. Une bande d'embusqués le couche en joue. Agrippa « se jette devant lui, qui ne voulait pas se retirer »; et tel était l'amour des serviteurs pour ce maître, qu'on l'arrache de là par force, en le bousculant quelque peu. « Il fut pris au corps, et poussé par force de l'un à l'autre, jusque sur le derrière, si bien que la moitié de sa troupe se trouva devant lui aux premières arquebusades. » Ainsi les vieux dévouements du camp de Nérac duraient toujours, et c'étaient toujours les mêmes qui se faisaient tuer (1588).

Cette même année voit d'Aubigné recevant les clés de Niort pour les remettre à Henri, et désigné lui-même par le commandant catholique Malicorne, pour avoir l'honneur de la capitulation; de là, il prend lui-même Maillezais, qui « demeure à son preneur », et qu'il devait si admirablement fortifier, puis garder comme son fief de guerre. La guerre se faisait plus âpre, après l'édit de juillet. Nul n'en prévoyait la fin.

Tout à coup, les événements se précipitent. En décembre, le duc de Guise est assassiné. Le 5 janvier 1589, Catherine meurt, en partie du saisissement causé par cet assassinat. Paris est en révolution ; la France s'affole. Là-dessus, Henri de Navarre, allant vers la Grenache, est frappé d'une pleurésie. L'alarme se met au camp protestant. Les Rochelois passent les nuits entières dans les temples. D'Aubigné tremble plus que personne... Et, tout à coup, voilà Henri sauvé comme par miracle, et, sitôt après, Henri III frappé par le poignard de Jacques Clément. Cette fois, l'heure du roi de Navarre a sonné.

*
* *

Elle a sonné, et Henri se trouble. Pour la première fois, le héros de Coutras connaît la peur. La fortune l'a trop bien servi, et trop brusquement. Ce trône vide, ce sang frais sur les marches, cette stupeur et cette colère autour, tout l'oppresse. Son angoisse est faite de clairvoyance. Quel accueil attend un maître imposé

par le meurtre à ses pires ennemis ? La scène de son arrivée à Saint-Cloud était digne d'un Saint-Simon, s'il ne se fût trouvé un d'Aubigné pour la peindre : « Henri IV se trouve roi plus tôt qu'il n'eût pensé et désiré, et demi-assis sur un trône tremblant : au lieu des acclamations et du *Vive le Roi !* accoutumé en de tels accidents, il vit en même chambre le corps mort de son prédécesseur, deux minimes aux pieds avec des cierges, faisant leurs liturgies ; Clermont d'Antragues tenant le menton : mais tout le reste parmi les hurlements, enfonçant leurs chapeaux, ou les jetant par terre, fermant le poing, complotant, se touchant à la main, faisant des vœux et promesses, desquelles on oyait pour conclusion : « *Plutôt mourir de mille morts !*[1] » Là-dessus, ce roi malgré lui, sentant que sa présence exaspère les hostilités, se retire bouleversé dans une garde-robe, « prend d'une main La Force, et de l'autre un gentilhomme des siens ; La Force s'étant excusé, l'autre, commandé de dire son avis sur la présente perplexité, parle... »

1. *Hist. Univ.*, t. III, p. 253.

Cet autre, quel est-il, sinon d'Aubigné? L'auteur ne se nomme pas, et aussi bien la chose est superflue. Il se décèle à son tour, à son nerf, à son style. Et que lui dit-il ? Il sent que c'est là son admonition suprême : à paroles pressées, irrésistibles comme ces vagues courtes soufflées du large, il emporte les dernières hésitations : « Ce que vous ferez dans une heure donnera bon ou mauvais branle à tout le reste de votre vie, et vous fera roi ou rien... Respectez les pensées des têtes qui ont gardé la vôtre jusqu'ici : appuyez-vous, après Dieu, sur ces épaules fermes, et non sur ces roseaux tremblants à tous vents... Serénez votre visage, usez de l'esprit et du courage que Dieu vous a donné : voici une occasion digne de vous... » Puis, joignant la décision au conseil : « Commencez par le maréchal de Biron ; faites-lui sentir le besoin que vous avez de lui, jusqu'aux bords de la lâcheté, et non plus avant... Qu'il aille prendre le serment des Suisses, qu'il les fasse mettre en bataille pour crier : Vive le roi Henri IV ! Dépêchez Givry, vers la noblesse de l'Isle de France....

Humières vers les Picards... N'ignorez pas que vous êtes le plus fort ici... Si votre douceur accoutumée et bien séante à la dignité royale, et les affaires présentes n'y conduisaient, d'un clin d'œil vous feriez sauter par les fenêtres tous ceux qui ne vous regardent point comme leur roi...[1] »

Pendant qu'il parle, Henri s'est déjà ressaisi. Il mande Biron et le prend en deux de ces phrases dont il a le secret. Ne prie-t-il pas « son cousin le maréchal » de lui « servir de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous, ni moi!.. » Et, Biron parti avec une gaîté gasconne, il attend maintenant de pied ferme l'ultimatum que d'O, au nom des irréconciliables, va porter à sa conscience d'homme et de roi. On exige de lui « les promesses d'entrer au giron de l'Église ». Henri pâlit, recueille un instant ses esprits, et répond avec toute l'énergie que d'Aubigné lui a insufflée, et le tact en plus. Il s'étonne « qu'on le vienne prendre à la gorge sur le premier pas de son avènement ». Que leur

1. *Hist. Univ.*, t. III, p. 255.

présagerait d'ailleurs un tel serment ? « De qui pouvez-vous attendre une telle mutation en la créance, que (sinon) de celui qui n'en aurait point ? auriez-vous plus agréable un roi sans Dieu ? vous assurerez-vous à la foi d'un athéiste, et, aux jours des batailles, suivrez-vous d'assurance les vœux et les auspices d'un parjure et d'un apostat ? » Aussi ne peut-il accepter une telle mise en demeure. « J'appelle des jugements de cette compagnie à elle-même, quand elle y aura pensé. Quant aux impatients, je leur baille congé librement, pour aller chercher leur salaire sous des maîtres insolents : j'aurai, parmi les catholiques, ceux qui aiment la France et l'honneur. » C'était parler en roi. Là-dessus entre Givry qui « avec son agréable façon » apporte l'hommage d'une partie de la noblesse : « Vous êtes le roi des braves, et ne serez abandonné que des poltrons. » Biron amène les colonels et capitaines des Suisses ; Châtillon, Guitry, La Noue traînant sa jambe blessée accourent et s'inclinent. L'élan se propage, instantané. Henri est déjà plus qu'à moitié le maître. Et tous

sentent qu'il sera un maître. Il a déjà pour lui la force ; il a l'habileté et il attire les sympathies. D'O et ses compagnons se mordent les lèvres, muets, furieux. C'est partie perdue, espère d'Aubigné ; non, c'est partie remise seulement. Ils auront leur revanche. Du moins l'honneur est sauf. Agrippa se fait-il réellement illusion, quant au lendemain ? Il est permis d'en douter. Mieux placé que tout autre pour contrôler les actes et les paroles, il voit bien qu'Henri a plusieurs langages, suivant les personnes, les circonstances. S'il est ferme en sa religion, c'est qu'il doit être tel en principe, « avant que d'être instruit ». Cette clause autorise toutes les inquiétudes. Et, si d'Aubigné chante le *Nunc dimittis*, ce ne peut être qu'en sourdine. Bientôt, il va déchanter, et même il s'y attend.

Cependant Henri n'est encore roi que par définition ; il lui reste à conquérir son royaume : à le conquérir sur la Ligue, sur Mayenne et sur ce vieux cardinal de Bourbon, qui, tout prisonnier qu'il est dans la forteresse de d'Aubigné à Maillezais, n'en figure pas moins sur les mon-

naies de la Ligue avec le titre de Charles X. D'Aubigné seconde énergiquement son maître, et participe avec lui aux campagnes suprêmes, jusqu'à la reddition de Paris et à la paix définitive. Maréchal de camp et sergent de bataille, il se multiplie. Il n'assiste pas à la bataille d'Arques (septembre 1589) livrée et gagnée par le roi en personne. Mais, sitôt qu'il revient de guerroyer ailleurs, c'est Henri lui-même qui lui fait les honneurs du champ de bataille. « Ce grand roi, quelques jours après mon arrivée en son armée, *me conduisit par la main*, en tous les endroits remarquables pour les combats, *bien que lors il n'y eût aucune délibération d'écrire cette Histoire*[1]. » Notons cette ligne. Il est évident que d'Aubigné ne pouvait, en 1589, prévoir son *Histoire universelle*. Mais Henri IV, qui voyait si loin en toute chose, avait pu pressentir déjà, et j'allais dire « projeter » son historien futur. Et il prend soin, dès lors, de documenter lui-même, sur lieux, le plus sûr témoin de sa vie.

1. *Hist. Univ.*, t. III, p. 306.

D'Aubigné vit ensuite le siège de Paris et ses horreurs. Il s'en souviendra dans les *Tragiques*. Prit-il part, l'année suivante, à la bataille d'Ivry? Rien ne le prouve. Il n'en raconte pas moins l'affaire dans le détail le plus précis, le plus lumineux, et sans doute le tenait-il de la meilleure source. Il y paraît au soin avec lequel il rectifie la célèbre phrase d'Henri IV sur le panache blanc. La même année, nous le trouvons dans la chambre du Conseil du roi, devisant avec lui, en compagnie de quelques intimes, le jour où le gouvernement de Grenoble fut accordé au protestant Lesdiguières. En 1591, il guerroie en Poitou pour le roi, et défend Maillezais contre trois entreprises du comte de Brissac. Ce qui ne l'empêche point d'assister Henri IV, la même année, au siège de Rouen, et de courir à ses côtés les plus périlleuses aventures. Vers la rivière, le roi, avec six compagnons en tout, tomba sur un parti d'Anglais, que sa fière audace arrêta net. « Ici, je me nomme, s'écrie triomphalement d'Aubigné, pour donner gloire à mon maître aux dépens d'un des plus vail-

lants hommes du monde[1], et aux miens ».

Ce danger couru en commun devait cependant être le dernier. Sans doute, deux années encore, il faudra batailler et découdre, un peu partout. Mais le vieux cardinal de Bourbon meurt, Paris est las et exténué, Mayenne perd la main, l'Espagnol devient odieux, le parti français prend cœur, le sentiment national se ranime. La détente s'annonce ; bientôt on négociera. A la veille d'une conversion qui devait creuser un si large fossé entre son maître et lui, d'Aubigné fut-il, de sa part, l'objet d'une attention particulière ? Le 13 août 1592, il écrit de Chinon à Madame de la Trémouille, cette phrase étrange : « Madame, *depuis ma fortune*, il m'est survenu tant d'affaires... » Quelque sens que l'on attache à ces mots, pour nous inexpliqués, la satisfaction qu'on y sent dura peu. Une dernière fois, d'Aubigné lutte d'influence et d'arguments avec d'O, qui pousse le roi vers le

1. Probablement le maréchal de Biron. Les autres étaient le fils de Biron, Roger Willems, d'Aubigné, et deux vaillants dont l'historien ne nous a pas transmis le nom. (*Hist. univ.*, III, 359.)

catholicisme avec une énergie déjà consciente de la victoire. Puis, l'inévitable s'accomplit. Le 21 juillet 1593, à Saint-Denis, Henri IV entend la messe et baise le grand autel. Aussitôt s'apaisent quarante ans de guerres civiles, les épées rentrent au fourreau, et Henri de Navarre est reconnu roi de tous les Français.

Cet acte, qui réduisait le protestantisme aux proportions d'un parti, et qui frappait en même temps ce parti d'impuissance définitive, puisque son chef et « Protecteur » officiel, devenu roi, assistait maintenant à la messe, eut sur la vie de d'Aubigné un retentissement profond. Du coup, sa carrière militaire est brisée. Du coup aussi, son affection pour Henri reçoit une incurable blessure. L'ami souffre, et le calviniste est atteint en plein cœur. L'historien dit en propres termes que le roi, « par son changement de religion, s'était rendu odieux à des gens de qui la valeur et la fidélité lui étaient certaines ». C'est là se nommer. Il est d'ailleurs remarquable que d'Aubigné s'abstient de qualifier l'acte du roi dans son *Histoire universelle*, et que les termes

dont il le désigne, « changement », « mutation », impliquent chez lui une rare intelligence historique, au lieu de la passion qu'on aurait pu redouter. Bien plus, les chapitres qu'il consacre au déclin de la Ligue et au changement du roi expliquent et préparent ce changement avec une telle évidence, que, si d'Aubigné était capable de plaider en une telle cause, il paraîtrait plaider les circonstances atténuantes. En tout cas, les mots injurieux d'apostasie ou d'abjuration, il les écarte ; celui même de conversion n'est pas employé. Et avec raison. D'Aubigné sentait qu'Henri n'était point devenu catholique. Henri avait adhéré à un culte ; avait-il pour cela renoncé à la foi de sa mère ? Sans doute, d'Aubigné n'était point dupe de certaines démonstrations trop habiles, et il hochait la tête à ces paroles du roi, prononcées parmi les larmes et les soupirs : « Mes amis, je me perds pour vous, je suis de la Religion comme vous, je sens le zèle de Moïse et de saint Paul : car je me fais anathème, pour sauver l'Église de Dieu.[1] »

1. *Hist. Univ.*, III, 503.

Mais il pouvait être attentif à celles-ci, plus modérées et plus vraies : « Mes amis, priez Dieu pour moi ; s'il faut que je me perde pour vous, au moins vous ferai-je ce bien, que je ne souffrirai aucune forme d'instruction, pour ne faire point de plaie à la Religion, qui sera toute ma vie celle de mon âme et de mon cœur : et ainsi je ferai voir à tout le monde que je n'ai été persuadé par autre théologie que la nécessité de l'État[1]. »

Aussi d'Aubigné, tout en réprouvant l'acte en lui-même, tint-il compte des motifs qui l'avaient inspiré. Ce qui ne veut point dire qu'il l'admît jamais. Avec une âme moins inflexible, il eût pu, en chrétien, à la fois le condamner et le pardonner. Y parvint-il un jour ? C'est le secret de sa conscience. La conscience d'Henri eut, elle, de bien autres secrets. Aussi, entre le serviteur et le maître, les rapports sont-ils désormais changés. La politique y jouera son rôle, le rôle principal. Non pas l'unique cependant. Témoin l'incident de 1595, si révélateur : Henri, malade à Travecy,

1. *Id.*, III, 410.

se croyant en danger de mort, mande d'Aubigné en toute hâte pour se confier à lui et savoir si par son changement de religion il avait « péché contre le Saint-Esprit ». Témoin encore le mot rude et franc de d'Aubigné au roi, qui lui montrait sa lèvre percée par l'attentat de Châtel : « Sire, Dieu que vous n'avez encore délaissé et offensé que des lèvres s'est contenté de les percer ; mais quand le cœur le renoncera il percera le cœur [1]. » Il y eut donc toujours, entre eux, des retours d'expansion et des échanges de propos sincères. Mais le fossé ne s'élargit pas moins peu à peu en abîme, et la vie de d'Aubigné prendra dès lors une autre direction. L'activité du religionnaire s'exercera maintenant sur le terrain des Églises et des Synodes ; et l'ardeur bouillonnante de son esprit tantôt s'élancera en jets brûlants de vers et de prose, tantôt s'épanchera, comme un fleuve puissant entre de hautes digues, dans une grande œuvre d'histoire dédiée « à la postérité ».

1. *Hist. univ.*, III, 518.

La « mutation » d'Henri IV, fermant à d'Aubigné la carrière des armes, lui ouvrit toute grande celle de l'écrivain. Et d'Aubigné devait perdre au change beaucoup moins qu'il ne pensait.

IV

L'HOMME ET LE HUGUENOT

IV

L'HOMME ET LE HUGUENOT

« Je n'ai jamais demandé pardon
qu'à Dieu et à maîtresse... »

(Agr. d'Aubigné).

Nous connaissons le compagnon du Béarnais. Étudions maintenant l'homme lui-même et le religionnaire.

Son tempérament est un des plus vigoureux qu'ait enfantés la généreuse Gascogne. Mais il faut donner à ce mot quelque extension. Mi-Saintongeois, mi-Poitevin, d'Aubigné est enraciné au plus vif d'un terroir provincial. nourri au plus dru de sa sève. Né à l'aube sanglante des guerres civiles, sans mère. sans enfance, il saute à pieds joints dans la bataille, et, quoique arrivé en chemise. se révèle du premier coup tout armé.

Il ne sait pas la guerre, il la devine. Il n'a pas moins le don de l'étude ; car sa précocité a quelque chose d'universel. En tout il pense, parle, sait, agit, plus vite et plus haut que son âge. Ses études d'enfant sont d'un adolescent très avancé ; à quinze ans sa curiosité est d'un érudit et d'un esprit mûr ; à dix-huit ans, il a les passions d'un homme et d'un guerrier de profession ; à dix-neuf, la confession qu'il clame, se croyant à l'article de la mort, « fait dresser les cheveux à la tête des capitaines et des soldats ». A vingt, il aime ; avec quelle fougue, Diane le sut, et en eut peur. Sa volonté est un arc toujours bandé, dont les flèches sont inévitables. Enfin il a de nature un talisman qui, de l'aveu de tous, le rend irrésistible : l'éloquence. La parole de d'Aubigné amoureux, de d'Aubigné furieux, de d'Aubigné généreux, est un torrent qui brise et entraîne tout.

Au physique, point beau, mais l'air mâle et avantageux. Grand et fort, sans rien d'athlétique ; campé, plutôt que bâti. Le masque allongé, le front haut et légèrement fuyant ; un grand nez s'abaissant sur des lèvres minces, largement fen-

dues et railleuses ; des pommettes lourdes et des joues trop nourries ; de grands yeux dardant des flammes gaies, dans ce teint blanc et sanguin qui double l'éclat des figures rousses ; une barbe ardente, coupée assez court ; des cheveux drus, taillés militairement, qui devaient rester à leur poste après soixante-dix années : au front, la gravure d'un charbon de peste. Tel nous le montrent ses deux portraits authentiques. Celui de Genève souligne la note gaillarde et colorée, qu'atténue un peu le portrait de Bâle, plus officiel et aussi plus tardif.

Jovial et pétulant, sans gêne dans ses propos et volontiers friand de la lame, il semble que d'Aubigné dût trouver à la Cour un écueil. Grave erreur. Quand il y parut, il y fut très brillant. Ses défauts le servirent autant que ses qualités. Malgré la haine dont l'honorait la reine mère, il s'imposa, on l'a vu, à force d'esprit, d'aplomb, d'audace. Nul théâtre plus favorable au Gascon pour déployer la fécondité de ses ressources. Fallait-il un bal ? il l'organisait. Une fête galante ? il improvisait les vers, inventait les épisodes. Un tournoi, un combat de barrière ? à lui le prix de

l'adresse et de la vigueur. Charles IX le désigne parmi les élus de sa royale académie. C'est d'Aubigné qui dresse le poème du premier ballet qu'ait projeté la cour d'Henri III, et il tient à le noter; où? dans sa grave *Histoire universelle*. S'il est chéri d'Henri de Navarre, il est aussi bien venu d'un Henri de Guise et des princes. Il étonne; et aussi il distrait, il amuse. Sa profonde culture d'humaniste, cachée sous ses airs d'éventé, stupéfie les minces élégants de cour. Sa mémoire infaillible, ses citations imperturbables, les clouent. Ce mélange de bravo et d'érudit, de partisan et de courtisan, d'homme supérieur et de gentillâtre qui s'étale, pique, déconcerte, saisit d'admiration. Mais il y a trop de personnages en sa personne. Le vrai d'Aubigné se perd un instant dans tous ces d'Aubigné de façade. Il joue la comédie aux autres; il se la joue à lui-même, attentif au but nonobstant, et jamais plus calculé que lorsqu'il est le plus étourdi. Heure étrange que celle où sa jeunesse courtisane rencontrait aux portes du Louvre le vieux baron des Adrets, et engageait avec lui sur les

guerres civiles un dialogue mesuré, pensif[1]. Ceux qui se connaissaient en hommes ne durent pas s'y méprendre : cette souplesse d'esprit trop affichée dissimulait l'acier le mieux trempé, comme cette agilité foraine cachait les muscles les plus indomptables. Dans ce parc d'efféminés, d'Aubigné dégageait une virilité intense. « Bon pour la plume et pour le poil, celui-là », écrira de lui Brantôme. Il faisait donc le geste de ses diverses énergies, à défaut de les employer. Instinctifs exercices d'assouplissement. Et jamais, sans doute, il ne fut plus curieux à observer que dans cette réalisation simultanée de l'« être » et du « paraître » qu'il dédoubla plus tard dans son

1. (En 1574). Cette page surprenante se lit dans l'*Hist. universelle* (t. I, 215-217). A cette date, d'Aubigné, qui a 22 ans, se voit ouvrir la porte par l'huissier de la Cour, qui la refuse au comte de Bennes et au baron des Adrets. « J'eus honte, dit d'Aubigné, que mes capriolles et affecteries de cour me fissent entrer sans barbe ou ces vieillards estoyent refusez. Le baron s'étant retiré sur un banc de la salle, me tenant debout, je l'accoste avec beaucoup de révérence..., etc. » L'entretien roula sur les froides cruautés commises par le baron des Adrets. Et la justification méthodique qu'en présenta le vieil exécuteur est d'une vérité saisissante, et méritait d'être acquise à l'histoire. D'Aubigné, qui s'excuse de cette digression, sent bien qu'il a pris là sur le vif un des aspects du siècle.

célèbre roman de *Fœneste*. Car il y a du Fœneste en lui, d'un Fœneste héroïque s'entend. La « galanterie » qu'affecte d'Aubigné, ses voltes et ses courbettes, sont plus semblables à un salut de salle d'armes qu'à de vulgaires flatteries. La cambrure de ses attitudes, la fanfare de ses paroles, cet amour de l'éclat, de la parade, et même de la parure, que l'on remarque jusque dans le port de son écharpe blanche et l'étoffe maillée d'or de ses vêtements, tout ce faste extérieur sent son cadet de Gascogne promu jeune à la Cour, et qui garda toute sa vie le goût de ce qui donne dans la vue. Si bien qu'on a pu le soupçonner, à tort d'ailleurs, d'avoir voulu jeter quelque poudre aux yeux de la postérité.

Ductile et pourtant raide, désintéressé mais personnel à outrance, généreux mais intraitable, implacable, indomptable, avec des fusées d'espiègle et des furies de lion, le caractère de d'Aubigné s'avère parmi les moins maniables. Il est indépendant jusqu'à la frénésie, rétif avec délices. Ses emportements ont la violence et l'éclat du tonnerre ; ses découragements sont des désespoirs

exaltés, aussi brusques et proches d'une action soudaine que ses colères. Pour une blessure d'amour-propre, il voudra tantôt fuir le maître qu'il aime, tantôt passer au service de l'étranger, tantôt même (ceci est le comble !) se faire catholique. Ses dépits sont terribles; ses bravades insensées, voire enfantines. Par ostentation de liberté, il enfoncera le chapeau quand les autres se découvrent. A dix-sept ans, il injurie presque, nous l'avons vu, un seigneur qui, ravi de sa bravoure, voulait le « donner » au prince de Condé : « Mêlez-vous de donner vos chiens et vos chevaux! » Écuyer du roi de Navarre, quelle sorte de serviteur allait faire Agrippa d'Aubigné? Il ne pouvait être, dans ce rôle, qu'incomparable ou impossible. Incomparable, si le cœur ou la foi se mettaient de la partie ; impossible, si l'amour-propre et le dépit entraient en jeu à leur tour.

Il fut, on a pu l'entrevoir plus haut, à la fois l'un et l'autre. Beaucoup plus, toutefois, le premier que le second. Comme conseiller d'Henri de Navarre, comme son lieutenant, comme l'exécuteur de ses plans les plus difficiles et les plus

secrets, Agrippa dépasse tous ses contemporains en solidité, en prévoyance, en incorruptibilité ; j'ajoute, en abnégation. Cet homme qui se séparait si peu de lui-même sut longtemps s'oublier, parce qu'en se sacrifiant à Henri il se sacrifiait à la Cause. Chez lui, le miracle de la foi se reconnaît à ce trait. Et l'amour du maître fortifiait encore ce sentiment. Henri savait qu'il pouvait se reposer sur d'Aubigné comme sur un autre lui-même, qui valait mieux que lui. C'est entre ses mains pures qu'il remit l'otage de la guerre civile, ce cardinal de Bourbon, dont l'évasion eût enrichi un geôlier infidèle. Au total, d'Aubigné avait rendu au roi de Navarre des services si multiples, si décisifs, qu'Henri IV était destiné à mourir son ingrat. Il le fut d'ailleurs comme il était dans sa nature de l'être, avec sérénité. Et le cas de d'Aubigné n'est sans doute pas le seul. Mais il est plus grave que les autres. Et il convient de le noter. D'ailleurs, d'Aubigné l'a noté lui-même. Ce fut sa seule vengeance. Elle n'était pas sans saveur.

Ce serviteur incomparable n'en fut pas moins.

à certaines heures, le plus incommode des compagnons. Dans l'intervalle des guerres, la situation, entre Henri et lui, ne pouvait être que gênée et tendue. D'Aubigné savait trop de choses pour, tout en admirant le chef, estimer beaucoup l'homme. La familiarité qui naguère, au Louvre, supprimait les distances entre deux prisonniers, les allongeait ici au contraire ; et le droit de remontrance, qu'Agrippa s'accordait avec usure, dut maintes fois impatienter. Il était, si l'on peut dire, trop pour le serviteur, et trop peu pour l'égal. De là froissements, jalousies, rancunes fréquentes, chez l'écuyer. Quand Henri n'est pas à ses yeux l'ingrat, il est l' « infidèle ». Qu'est-ce à dire ? D'Aubigné prétendait-il au monopole de l'amitié d'Henri ? On peut le supposer, à voir certaines querelles qu'il lui fait. Passe encore. Mais Henri a-t-il pu se laisser « monter » contre son écuyer au point de le vouloir poignarder, noyer ? Voulut-il réellement le ravaler au rôle d'entremetteur ? Se complut-il à le diffamer auprès des pasteurs, et lui dressa-t-il pour cela des sortes de pièges ? Se livra-t-il à l'égard de d'Aubigné à

des actes d'envie, de sournoiserie, et même, tranchons le mot, de lâcheté ? Ces imputations sont graves, et, faute de preuves, d'Aubigné seul en porte la redoutable charge : c'est tout ce qu'on en peut dire, dans la difficulté actuelle de les contrôler. D'autres, beaucoup plus plausibles, et relatives seulement au dévergondage d'Henri, sont simplement répugnantes, et l'on voit que la plume dont elles sortent était incapable de rien craindre ni respecter. L'extrême bien et l'extrême mal qu'on puisse dire d'Henri a été dit par d'Aubigné. Il l'a trop aimé pour ne pas l'avoir bien connu ; il l'a trop connu pour ne pas le mépriser un peu. Peu gracieux à son ordinaire, d'Aubigné dut être insoutenable dans ses mauvais jours. Une fois, il apostrophe Henri à table, et lui lance une telle bordée de reproches insultants, qu'Henri abandonne la salle. Peu après, il le quitte, en lui décochant le plus déplaisant des adieux. Un chien, rencontré comme il s'éloignait de son prince, lui fournit l'occasion d'une injure nouvelle : on sait l'histoire de Citron, cet épagneul favori du roi, au collier duquel il atta-

cha un sonnet fort piquant, où Henri était taxé à la fois d'ingratitude et de ladrerie[1]. Vingt traits analogues montrent la « rustique liberté » de d'Aubigné. Les formes en étaient parfois si sanglantes, que son maître, s'il avait usé envers lui, comme il l'affirme, de quelque déloyal subterfuge, en paraîtrait moins inexcusable à nos yeux.

Ce sont donc, entre eux deux, des « picoteries » perpétuelles. Pourtant il convient d'enregistrer, à la décharge de l'un et de l'autre, que ces

1. Voici ce sonnet, transcrit par d'Aubigné dans sa *Vie à ses enfants* (*Œuvres*, I, 36-37) :

Le fidèle Citron qui couchait autrefois
Sur votre lit sacré couche ores sur la dure :
C'est ce fidèle chien qui apprit de nature
A faire des amys et des traistres le choix :

C'est lui qui les briguants effrayait de sa voix,
Et des dents les meurtriers : d'où vient donc qu'il endure
La faim, le froid, les coups, les desdains et l'injure,
Payement coutumier du service des Roys ?

Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agréable
Le fit chérir de vous, mais il fut redoutable
A vos haineux, aux siens, pour sa dextérité.

Courtisans, qui jettez vos desdaigneuses vües
Sur ce chien délaissé, mort de faim par les rües,
Attendez ce loyer de la fidélité.

brouilleries sont toujours suivies de raccommodements sincères. Henri croit d'Aubigné prisonnier. Il oublie ses griefs, et ce soi-disant ladre engage les bagues de sa femme pour le racheter; il le croit mort, et il le pleure. Et ceci ramène d'Aubigné, d'ailleurs fort bien portant. Une autre fois d'Aubigné, alors dans une demi-disgrâce, paraît inopinément à la cour. Henri IV, qui ne l'attend pas, prononce ironiquement un « *Voilà Monsieur Monseigneur d'Aubigné* » qui n'annonce rien de bon. L'instant d'après, il n'en met pas moins la joue contre la sienne, et les voilà causant à cœur ouvert. Henri fait démasquer sa maîtresse, la duchesse de Beaufort, pour qu'elle salue son vieil ami; puis il va chercher son dernier bâtard, le petit César (futur duc de Vendôme), « lequel il fit apporter nu pour le mettre sur les bras de d'Aubigné ». Tant il est vrai qu'en dépit de tout le roi de France rendait hommage au « loyal serviteur » du Béarnais. A cette date, il savait déjà qu'il était le héros de sa future *Histoire*. Et ce sera ainsi entre eux jusqu'à la mort, la rancune brochant sur la confiance,

et la camaraderie d'antan planant sur le tout.

*
* *

D'Aubigné, sur ces entrefaites, s'était marié. Il semble, à première vue, qu'il fût mieux fait pour la passion que pour le mariage. En réalité, il était fait pour les deux. Après Diane, il se renflamma, et connut l'amour partagé. Même il nous raconte qu'il portait au poignet, comme les raffinés du temps, un bracelet fait avec les cheveux de sa maîtresse : et ceci faillit lui coûter la vie, dans un combat. où, ce bracelet flambant d'une arquebusade, il désarma sa main droite pour l'éteindre et offrit aux coups sa poitrine nue. D'Aubigné d'ailleurs ne s'est jamais piqué de vertu. Il ne fut point un saint, et le déclare sans détour. Il prétend même qu'il eût été « assez vicieux en grandes choses », et sans doute il se flatte. A moins que le puritain huguenot ne pense sur l'homme naturel comme le catholique Joseph de Maistre : « J'ignore ce que c'est qu'un scélérat ; mais je sais ce que c'est qu'un honnête homme : c'est affreux. » Toujours est-il qu'en un

temps de mœurs ignobles et de secrètes dissolutions, il n'eut que de franches amours. Tout en lui respire la santé. Saines, ses passions ne durent pas être très volages. Sans doute ici nous conjecturons, car il est discret sur ce point, et cette discrétion le loue. Mais, à travers toutes ses sautes d'humeur, il est aisé de voir que le fond de d'Aubigné, c'est la constance. C'est tout le contraire d'un débauché. Plus même que tant d'autres chefs huguenots, qui furent des époux admirables, — témoin leurs lettres à leurs femmes, — plus qu'un Coligny, un Duplessis-Mornay ou un La Noue, l'âpre soldat, le solitaire qu'était d'Aubigné dut souvent rêver à la douceur d'un foyer, à l'intimité d'une union bien assortie.

Le hasard le servit à point. Ce serait un roman, si ce n'était de l'histoire. En 1577, après une scène violente avec son maître, Agrippa quittait tout, bien décidé cette fois à servir sous le duc Casimir de Bavière. Avant de se diriger vers l'Allemagne, il voulait prendre congé de ses amis en Poitou, et vendre son bien. Mais « il en advint autrement; car, arrivant à Saint-Gelais (près

de Niort), même avant de descendre de cheval, il vit par une fenêtre Suzanne de Lezay, de la maison de Vivonne, de l'amour de laquelle il fut tellement picqué, qu'il trouva son Allemagne chez les sieurs de Saint-Gelais et de La Boulaye... » C'était, on le voit, le coup de foudre. Naturellement, les deux amis en profitèrent pour le retenir. Agrippa se laissa faire, car cet « amour nouveau fut mêlé d'impatience de repos », c'est-à-dire qu'il brûla aussitôt de déposer les armes, comme il brûlait la veille d'aller se battre. Pour tout dire, il a vingt-cinq ans.

Non seulement Suzanne de Lezay était belle, mais elle avait assez de noblesse et de richesse pour que d'Aubigné parût à la famille un trop mince parti. Elle était orpheline et mineure. Son oncle et curateur, le sire de Bougoin, tint longtemps à l'amoureux la dragée haute. Mais l'obstacle doubla l'acharnement de d'Aubigné. Six années durant, sinon sept[1], il obstina sa pour-

1. La *Vie* dit 1584; Lalanne dit le 6 juin 1583. C'est lui qui a raison, malgré les dires de M. Bordier (dans la *France protestante*, article *Aubigné*).

suite, sans perdre pour cela l'occasion d un combat. Habilement, il jeta Henri de Navarre dans ses intérêts. Celui-ci écrivit plusieurs fois à Suzanne ; ces billets trouvant la famille incrédule, il en confirma l'authenticité [1] en venant lui-même ; et « avec mascarades et courses de bague, honora la recherche de son domestique ». Ici d'Aubigné se rengorge un peu ; quoi de plus naturel ? « Cest amour mit en liesse tout le Poitou pour les balets, combats à la barrière, carrouzels et tournois qu'entreprit l'amoureux, et à quelques-uns se trouvoyent le Prince de Condé, le Comte de La Rochefocaud (*sic*) et autres Grands, et en grand nombre. Cela ne faisait que doubler l'envie et blasphémer le païs contre un courtisan, qui au lieu de plaire aux yeux des rustiques, les esblouissait

1. Ces billets furent longtemps conservés dans la famille. Cent quinze ans après, ils furent retrouvés à Mursay, dans l'ancienne propriété de Suzanne de Lezay, où Mme de Maintenon avait été élevée, et ils furent envoyés à Mme de Maintenon par sa tante Mme de Villette, comme le fut aussi l'exemplaire de la *Vie* demeuré à Mursay (*Françoise d'Aubigné*, par Henri Gelin, Niort, 1899). — Le voyage d'Henri en Poitou à cette date est également prouvé (Lièvre, *Hist. des protestants du Poitou*, I, 209).

seulement. » Le curateur résistait toujours.

Finalement, d'Aubigné s'avisa d'un stratagème. Car, s'il était entendu aux ruses de guerre, il ne l'était pas moins aux ruses d'amour. Sa trop petite noblesse étant le dernier obstacle, il résolut de le rompre. Il souffla un sien ami, Tiffardière, qui suggéra à Bougoin de s'engager formellement à accorder sa pupille si l'amoureux pouvait apporter « quelques titres de noblesse et d'antiquité ». Je sais très bien, disait le bon apôtre Tiffardière, « qu'il ne saurait fournir de telles pièces ». Mais d'Aubigné, qui avait justement (ce hasard est admirable !), recouvré ses titres « avec quelques meubles du château d'Archiac[1] », prit Bougoin à « cette fourbe » qu'il lui avait dressée, et prouva tout ce qu'on voulut. Et il avait de quoi prouver; et toute cette généalogie ancienne, de même que la filiation entre les Aubigné d'Anjou et les Aubigné de Saintonge, qui a fait doute naguère pour de bons esprits, paraît au-

1. Aubin d'Abbeville, curateur d'Agrippa, était juge à Archiac.

jourd'hui démontrable et même démontrée[1].

Le voilà marié (6 juin 1683). Quel époux fit-il ? Et quelle femme fut Suzanne de Lezay ? Tout semble prouver qu'en eux l'union des âmes compléta celle des cœurs. L'amour et la foi se confondirent au foyer du religionnaire : il goûta pleinement le bonheur huguenot. S'il en parle peu, c'est que sans doute, sur l'article du ménage, il pensait comme Montaigne. C'est aussi pudeur naturelle. Car ce cynique était surtout un chaste. Une dignité morale parfois exquise compense ses forfanteries, et les rachète. Si, dans sa *Vie* à ses petits-enfants, il dit peu de chose de cette Suzanne de Lezay, si longtemps recherchée, si tendrement aimée, si passionnément pleurée, il est encore plus bref sur la compagne de sa vieillesse, cette Renée Burlamachi, dont il estimait à son prix la très haute valeur. Mais ce qu'il dit de l'une comme de l'autre suffit. Une ou deux circonstances lui servent de pierre de touche pour

1. *De la noblesse d'Agrippa d'Aubigné et de Mme de Maintenon*, par Camille Ballu (Angers, Germain et Grassin, 1906). La démonstration de M. Ballu nous paraît irréfutable. Tous les dires de d'Aubigné y sont vérifiés un à un.

signaler leur caractère, et il passe. Ailleurs, il a été plus explicite. Le cri qu'il a poussé sur le tombeau de Suzanne est peut-être le plus profond, le plus poignant qui retentisse dans toute son œuvre.

En rapprochant les courts passages où il est question d'elle, nous savons du moins trois choses. Elle était discrète. Peu de temps après son mariage, d'Aubigné la quitta pour accomplir une mission très périlleuse : il allait demander raison à Henri III, au nom du Béarnais, de l'affront fait à la reine de Navarre, violemment démasquée par un capitaine des gardes à son départ de Paris. Craignant un malheur, — il faillit être poignardé, — Agrippa avait « envoyé en garde à sa femme l'original » de sa *commission* dans une « boëtte cachettée, ce que contre l'ordinaire de son sexe elle observa ».

Elle l'aimait, au point que sa vie était suspendue à celle de son mari. D'Aubigné en donne une preuve bien touchante, où sa propre délicatesse éclate. On dirait une scène de la *Joie fait peur*. Après les sanglants combats d'Angers

(1585), où d'Aubigné passa pour mort, sa femme vit arriver « quinze chevaux et sept mulets de son mari, son chapeau, son espée, et pour tel spectacle tomba à la renverse ». Cependant celui-ci, vivant, et n'ayant gardé qu'une coiffe et une épée courte, soupçonnant que son bagage l'avait pu devancer, « partagea la joye de sa venüe[1] à sa femme par deux billets, l'un de dix lieues, appréhendant que d'une prompte joie on peut (pût) mourir ».

Elle était capable de jalousie. Quoique Diane de Taley fût morte, et d'Aubigné plus que consolé, Diane vivait encore dans le souvenir de d'Aubigné, au point de le faire soupirer jusque sur la couche conjugale. De là un étrange dialogue nocturne, où les sanglots de Suzanne interrompirent les soupirs de son mari. Nous avons cité plus haut (page 75), le sonnet qui résume cette scène singulière.

Cette jalousie rétrospective fut d'ailleurs, croyons-nous, la seule que d'Aubigné ait éveillée dans le cœur de sa femme. Aussi en parle-t-il sur

1. (C'est-à-dire fit part de la joie de sa venue).

le ton cavalier. Cette ombre légère. — l'ombre d'une ombre [1], — se projeta seule sur cette solide affection, que resserrait encore la naissance de plusieurs enfants, et qu'avivaient tous les dangers courus par le fougueux maréchal de camp. Onze ou douze années s'écoulèrent ainsi, pleines de ces choses que la postérité ignore, et dont se trame l'étoffe mélangée de la vie. Certes, on peut regretter que rien n'ait survécu des lettres intimes adressées par d'Aubigné à sa femme entre deux chevauchées. Mais quel éclair ne jette pas sur son amour la clameur désespérée qu'il lance vers le ciel lorsque Suzanne lui est prématurément enlevée ! Jamais foyer renversé, espérances dévastées, affres de la solitude, inspirèrent-ils accents plus poignants :

1. Mais à cette ombre il pensait souvent, ainsi que l'atteste mainte pièce du recueil du *Printemps*, par exemple celle où se lisent de tels vers :

Diane, où sont les traits de ceste belle face ?
Pourquoy mon œil ne voit comme il voyait ta grâce,
Ou pourquoi l'œil de l'âme, et plus vif et plus fort,
Te voit et n'a voulu se mourir en ta mort ?
Elle n'est plus ici, ô mon âme aveuglée... etc.

(Le Printemps, *Stances*, pièce XIX).

...« Mes larmes nuit et jour avalées ont empli mon estomac, et les angoisses distillent au dedans sans cesser, d'où je puis dire que j'ai mon saoul d'adversité, que mon âme s'est saoulée de maux, et ma vie est parvenue au sépulcre. »

Frappé au cœur dans la plénitude de son âge et de ses forces (il a quarante-trois ans), il embrasse d'un coup d'œil cette bataille sans trêve que fut sa vie, et cela dès le berceau. « J'ai appris de ton Prophète à dire : Au sortir du berceau les laboureurs ont labouré sur mon dos, ils ont tiré tout au long leurs seillons (sillons) : mais, ô Dieu, tu m'as fait durer pour toujours plus endurer. » Aussi n'a-t-il même plus la force de prier : « Mes genoux ne peuvent porter ma carcasse, ni mes yeux affaiblis supporter la lueur du ciel pour le regarder ». Le ciel n'a-t-il pas été sans pitié pour lui en lui arrachant celle qui était non seulement l'âme de son âme, mais la source même de sa vertu ?

« Tu ne m'as point blessé aux extrémités et membres qui retranchés laissent le reste traîner quelque misérable vie, mais tu m'as scié par la

moitié de moi-même ; tu as fendu mon cœur en deux, et dissipé mes entrailles, en arrachant de mon sein ma fidèle, très aimée et très chère moitié, laquelle, comme génie de mon âme, me tenoit fidèle compagnie en tes louanges, m'exhortoit au bien, me retiroit du mal, arrestoit mes violences, consoloit mes afflictions, tenoit la bride à mes pensées déréglées, et donnoit l'esperon aux désirs de m'employer à la cause de la vérité.

« Nous allions unis à ta maison ; et de la nostre, voire de la chambre et du lit, faisions un temple à ton honneur.

« Depuis, je marche exanimé, comme un phantosme, ou un spectre parmi les vivants : je vay mangeant la cendre comme pain, je trempe mon boire de pleurs amers comme les eaux de Mara : mes jours m'eschappent, et je demeure comme l'herbe fauchée... Je suis devenu semblable au cormoran du désert, ou à la chouette qui se tient aux lieux sauvages... [1] »

Ainsi s'écrie d'Aubigné, en son tragique déses-

1. *Œuvres*, II, 194-202, passim.

poir. Larmes de croyant, larmes de mari, tout cela mêlé compose une douleur biblique, d'une grandeur singulière. La foi ne fait qu'élargir la blessure, par la nécessité et l'impossibilité tout ensemble de la résignation. D'Aubigné fléchit, mais sur les genoux. Il supporte, lève la main au ciel, et crie. Il demeure « extatique en ses angoisses ». Il tourne et retourne cette souffrance, épreuve décisive de sa foi. Plus tard, un peu pacifié, il reprend ses plaintes et les transpose en vers attendrissants :

« Plus mes yeux asséchés ne pleurent ;
« Taris sans humeur ils se meurent :
« *L'âme la pleure, et non pas l'œil* :
« Je prendrai le drap mortuaire
« Dans l'obscurité du cercueil,
« Les noires ombres pour mon deuil,
« Et pour crespe noir le suaire[1]. »

En attendant ce rendez-vous suprême, l'ombre s'étend sur sa solitude. Il s'occupe de ses enfants, il lutte pour ses coreligionnaires, il écrit, travaille. Quatre années s'écoulent ainsi. Puis un

1. *Larmes pour Suzanne de Lezay*, III, 278. — Voir encore la pièce *Vision funèbre de Suzanne*, sur un rêve qu'il eut après sa mort (III, 201-203).

accès de fougue le reprend. La longue possession de soi dont il pouvait se vanter depuis trois ans en deçà de son mariage l'abandonne. Il poursuit de ses assiduités une femme, Jacqueline Chayer, jusque-là sans reproche, qui résiste longtemps, qui se rend à la fin. Sitôt la faute commise, d'Aubigné en a remords et horreur. Il s'en accuse, en implore à haute voix le pardon, en décharge sa complice involontaire et prend tout sur sa conscience. Puis, quand est né l'enfant de la faute, il le fait instruire, et le suit à travers la vie, ayant sans cesse sous les yeux « son ord péché ». En mourant, il lui laissera son nom, ce nom que son fils légitime, Constant, a déjà dix fois déshonoré, et que son fils illégitime, Nathan[1], honorera toujours, avec toute sa descendance.

*
* *

Après la mort de sa femme, d'Aubigné redoubla de sollicitude envers ses enfants, dont le plus

1. Nathan d'Aubigné, né à Nancray en Gâtinais, baptisé à Gergeau en 1600. Reconnu aussitôt par son père, qui plus tard le dota et l'établit.

âgé ne pouvait guère avoir plus de dix ou onze ans. Il ressort de ses lettres qu'il en eut au moins cinq, dont trois garçons. Ses filles, Marie et Louise, vécurent, et l'une survécut à son père; grâce à elles, sa vieillesse put être entourée de petits-enfants. Quant aux fils, deux moururent jeunes, nous ne savons au juste à quel âge. Il est certain cependant qu'ils atteignirent l'âge de la première éducation [1]. Probablement les cinq enfants vivaient-ils encore lorsque d'Aubigné se trouva veuf. Le billet suivant, griffonné par lui en voyage, éveille l'idée de trois petits lurons entre huit et douze ans, auxquels leur père aurait raconté de mirifiques histoires, entre autres celle d'un certain Guillot le Songeur : « Bonjour, mes enfants ! que je vous trouve à mon retour si mauvais garçons, que vous me logiez chez Guillot le Songeur. » Ceci est d'un « papa ». Et, si étrange que cela puisse paraître, Agrippa d'Aubigné, semble avoir été un papa, voire un très bon papa.

1 Ils étaient vivants encore en décembre 1597. C'est à peu près tout ce que nous en savons. L'un s'appelait Agrippa, l'autre Henry.

Mais il fut surtout un père. Un père vigilant, ferme, à la mode antique des huguenots. Capable aussi de courroux, et de malédiction plus tard envers son fils aîné, fourbe et renégat : Constant, le mal nommé, en fit l'expérience. A la date où nous sommes, le père n'a que faire de brandir son tonnerre. Maillezais n'est pas encore un Sinaï. Dans cette petite place forte qui est une des « villes de sûreté » protestantes, au fond de ce château qui, croulant aujourd'hui, fait encore une superbe ruine, le gouverneur du lieu vaque en paix à ses devoirs d'éducateur.

Il les prend très au sérieux, comme fit pour lui son père, noble homme Jean d'Aubigné. Il sait tout le prix de la « nourriture » première. Aussi donne-t-il à ses fils, bientôt réduits à un seul, une éducation « plus digne du seigneur que du pauvre gentilhomme ». Il le fait « par les plus doctes et excellents personnages » qu'il ait pu « arracher des plus grandes maisons » en renchérissant d'offres, *hamis auctis*. Et de fait, il apparaîtra toujours, aux lettres de son fils Constant, que, si son âme est tortueuse,

son style est singulièrement net et fort. C'est qu'il avait été à bonne école. Le précepteur que d'Aubigné lui avait donné ainsi qu'à ses frères, un M. Tompson (probablement un Écossais réfugié en France), avait eu l'esprit forgé à l'enclume de la controverse. D'Aubigné l'avait vu se « désempêtrer » dans une dispute sur l'arianisme, où lui-même avait fait office de commissaire. Aussi tenait-il à ce qu'il « trempât » de même sorte l'esprit de ses enfants. Il ambitionnait pour eux non seulement le savoir et la culture, mais la solidité de l'esprit qui maintient le vrai, et l'acuité de la pointe qui perce à jour l'erreur. Cette méthode, où la dialectique tour à tour forte et subtile joue le rôle essentiel, est une méthode toute protestante : on l'enseignait avec ardeur dans les Académies réformées. Elle sent la joûte et la guerre, plus que le moyen âge et la casuistique. Elle est, à cette date, l'arme de l'esprit et de la foi. D'Aubigné voulait l'armure complète pour ses garçons, lui qui en fut toujours enveloppé comme un hoplite, au point d'enserrer le célèbre du Perron dans ses

syllogismes, et de l'y étreindre jusqu'à l'étouffer. « Je vous prie que notre jeunesse, écrit-il à M. Tompson, soit instruite à se défendre plutôt qu'à enseigner les autres ». Aussi, rien qui soit « fondé à la piaffe », c'est-à-dire dirigé vers la parade, comme chez les Jésuites. Rien non plus de trop adouci, atténué, dans les exercices de logique. La simplicité de la colombe n'a rien à voir avec ce temps. Il faut savoir construire et détruire un raisonnement ; employer à l'occasion « l'acier de la subtilité » ; tantôt triompher par la vigueur, tantôt pouvoir « dévider les ruses de Thomas d'Aquin, Scotus et leurs compagnons[1] ». Et donc, si d'Aubigné voit un jour ses enfants broncher sur la mineure d'un syllogisme, il y rève à cheval, et fabrique là-dessus un vers latin en *baroco*, simple moyen mnémotechnique, qui les mettra en garde contre la faute. Moyen un peu barbare, et qui sent son Despautères, il l'accorde. Mais Despautères a du bon, dit-il aussi : quand il s'agit de l'utile, il ne faut point

1. *A M. Thompson, précepteur de mes enfants*, lettre, (*Œuvres*, I, 420-422).

songer au délectable. Et l'on a parfois besoin de petites clefs pour ouvrir plus promptement. Toute cette pédagogie, énergique et batailleuse, est singulièrement frappée au coin huguenot. Elle veut, « outre la houlette pour les brebis, une fronde contre les loups ». Elle est forte, mais étroite. D'Aubigné avait été mis lui-même par son père à plus large école. Mais le caractère de notre personnage s'y peint au vif. Et, puisque d'Aubigné pédagogue devait du moins être signalé en passant, on voit combien l'éducateur est différent ici d'un Rabelais, ou d'un Montaigne.

Il ne se contente pas de soutenir le précepteur; il enseigne lui-même. Mais il prétend assujettir les humanités à l'édification. La mythologie païenne est sommée de lui fournir une moralité chrétienne. Le mythe d'Hercule, si plastique, lui permet « d'enseigner un chemin nouveau qu'il faut prendre en ces parterres pour en user sans abus ». L'Hercule chrétien, héros de la foi, dominera l'autre de toute la supériorité de ses travaux de renoncement. Ainsi le sanglier d'Erymanthe,

réduit au symbole, signifiera qu' « il faut vaincre en nous la nature porcine ». Le « lion néméan » figurera l'orgueil qui nous saisit en adolescence. Il faut donc nous vaincre en vainquant ce lion; et, comme Hercule le dépouilla de sa peau pour porter les insignes de sa victoire, ainsi devons-nous « porter sans cesse sur nous les marques que nous avons vaincu au bon combat ». Hésione, de même, sera l'Église esclave, attendant le héros qui travaillera à sa liberté. Cette mythologie est datée d'avant l'édit de Nantes [1].

Parmi ces leçons de « prédicantereau » (comme eût dit Ronsard), on saisit cependant le maître qui aime les choses de suc, et qui donne à ses auditeurs le goût des sources. Il fait lire à ses enfants la *Théogonie* d'Hésiode, se réfère aux meilleurs mythographes de son temps, comme Noël le Comte, et profite d'une fièvre quarte pour faire passer du grec classique en français du XVIe siècle le traité de Paléphate Περὶ μυθῶν. Cet homme ne faisait décidément rien comme personne.

1. L'*Hercule chrestien* (*Œuvres*, t. II, 226-231).

Le résultat fut que, non seulement ses garçons, mais ses filles s'enflammèrent pour l'étude. D'Aubigné dut écrire pour Louise et Marie un abrégé de logique en français, où il avait simplifié les termes rébarbatifs de l'école. Puis, voyant qu'elles inclinaient de plus en plus aux études viriles, il leur adresse, moitié acquiesçant, moitié résistant, une certaine lettre « sur les femmes doctes de son siècle[1] », qui est, en cinq pages, comme un petit traité d'éducation. D'Aubigné y passe en revue, à la prière de ses filles, les femmes qui se sont distinguées en son temps par leur haute culture. Et, de Marguerite, sœur de François Ier, d'Élisabeth d'Angleterre, de Louise Labé ou d'Anne de Rohan, à Louise Sarrazin, compagne d'études d'Agrippa, ou à Catherine de l'Estang, sa propre mère, la liste est illustre et fournie. La question « féminine » est donc résolue, en ce sens qu'il n'est pas douteux que le sexe faible puisse s'illustrer, comme l'autre, dans la carrière des lettres. Mais le « succès » d'une telle entreprise, c'est-à-dire son uti-

1. *Œuvres*, I, 445-450.

lité ou son à-propos, laisse d'Aubigné un peu douteux, et il termine par ces considérations très judicieuses sur le « grand savoir » :

« Je l'ai vu presque toujours inutile aux demoiselles de moyenne condition, comme vous, car les moins heureuses en ont plutôt abusé qu'usé : les autres ont trouvé ce labeur inutile, essayant [éprouvant] ce que l'on dit communément, que quand le rossignol a des petits il ne chante plus. Je dirai encore qu'une élévation d'esprit démesurée hausse le cœur aussi, de quoi j'ai vu arriver deux maux, le mépris du ménage et de la pauvreté, celui d'un mari qui n'en sait pas tant, et de la discussion. Je conclus ainsi, que je ne voudrais aucunement inciter au labeur des lettres autres que les Princesses, qui sont par leur condition obligées au soin, à la connaissance, à la suffisance, aux gestions et autorités des hommes ; et c'est là où le savoir peut réussir, comme à la reine Élisabeth. Voilà ce que votre curiosité a voulu exiger de votre père. »

Cette réponse honore le père, comme la question honorait ses filles. Et c'est vraiment dom-

mage que nous ne puissions assister davantage à ces « veillées du château » que l'on devine à Maillezais, entre ces enfants si ardents à l'étude, et ce père presque inquiet de leur zèle, qui rédigeait sa « logique des filles » entre un chapitre de *l'Histoire universelle* et un projet d'organisation pour les Églises réformées de France.

*
* *

Au reste, le gouverneur de Maillezais ne s'adonne pas uniquement à la pédagogie et à l'histoire. Jadis, sa curiosité fut universelle, « n'ayant la folle vivacité de ma jeunesse rien trouvé de difficile de quoi elle n'ait voulu pouvoir parler ». Dans sa maturité, il lui en est resté quelque chose. Toute sa vie, il demeura curieux, raisonneur, inventif. Tantôt c'est une dissertation sur les « vers mesurés » qui le tente, et tantôt une glose sur un texte hébreu ; car, sans être hébraïsant de profession, il est capable de quelque exégèse. Un jour, il imaginera un « engin » capable de faire communiquer

deux personnes à grande distance, qui paraît être l'ancêtre direct du téléphone. Un autre jour, il revient à la poésie italienne, qui avait fait les délices de sa vingtième année. Il écrit « de notre maison de Maillezais, ce 25 de mars », à l'avocat du Roy de Fontenay-le-Comte : « Vous plairait-il, m'envoyer par Bernard, présent porteur, *Pétrarcha* et *Bembo* ; et il *Cortegiano di Baldezar Castiglione*, qui me sera escole à ceste heure-cy ? » Ainsi, le provincial se défend de la rouille. Sans avoir possédé la science encyclopédique de quelques hommes de son temps, de du Perron par exemple, qu'il déclare « monstrueux en savoir », d'Aubigné n'en a pas moins été un esprit très ouvert, très meublé. Ce polygraphe est doublé d'un remarquable polyphile. Et ceci est cause de cela.

Surtout, le merveilleux l'attire : le merveilleux l'intrigue, et comme curieux et comme croyant. Son esprit montre ici le fort et le faible. En un temps où les magiciens, sorciers et autres devins étaient « merveilleusement recherchés », d'Aubigné devait tâcher de pénétrer leur secret, ne

fût-ce que pour faire l'agréable à la Cour et mystifier quelques personnes. Il y réussit parfaitement. On voit bien que les histoires de magie noire et blanche, de philtres, de nécromantie, d'hommes-loups, lui apparaissent vite pour ce qu'elles sont, des supercheries. « Il n'y a point de magiciens tels qu'on les estime. » Il ne tombe donc point dans cette superstition grossière qu'il a percée à jour. Mais, d'autre part, il croit très fermement à l'action du diable, et aux « possédés » authentiques. A côté des sorciers charlatans, il distingue les sorciers « qui, trompés par le diable d'un plus honnête nom, en trompent les autres. » Ceux-là *servent* véritablement le diable, sont voués à lui par serments, et peuvent porter de leur possession des marques physiques. Le biblisme foncier de d'Aubigné, ou simplement le calvinisme, alors si imprégné de démonisme, le conduisaient logiquement à cette conclusion. D'Aubigné n'est donc pas seulement croyant, il est quelquefois crédule. Il est crédule par foi, si l'on peut ainsi dire. Un certain surnaturel lui paraît dans l'ordre des choses, du

moment qu'on peut l'interpréter comme un avertissement céleste. Car Dieu ne cesse pas de se manifester. Ou, s'il avait depuis des siècles cessé de le faire au moyen des miracles, il lui est toujours loisible d'user de son pouvoir. Suivant d'Aubigné, il en aurait même usé mainte fois en ce siècle, pour faire éclater sa vérité ou annoncer quelque catastrophe prochaine. C'est ainsi que des martyrs ont pu, sur le bûcher, prophétiser. Les *Tragiques* sont pleins de cette croyance. Dans le domaine des faits quotidiens, d'Aubigné recueillera de même ceux qui, garantis par des témoins de bonne foi, lui paraissent relever de l'ordre surnaturel ; et il les interprétera en conséquence. Non point qu'il ne sente le danger d'une telle méthode, surtout chez un « réformé » qui a répudié toute superstition. Chaque fois qu'il mentionne un fait de ce genre dans sa grave *Histoire universelle*, il use de quelque précaution : « Il faut qu'il m'échappe en ce lieu, contre ma sobriété aux choses qui sont contre le cours de la nature, de dire ..[1] » etc.

1. *Hist. Univ.*, t. III, p. 280.

Ou encore : « Certes, avant de coucher telle chose en histoire, j'ai remontré à ceux desquels je la tiens le grand péril qu'il y a de resemer la bigoterie entre ceux qui font profession de s'en être repurgés ; mais les témoignages constants de personnes signalées en probité m'ont fait ici passer dessus toutes mes circonspections [1]. » A ces conditions, il enregistre, et il croit.

C'est pourquoi il raconte du plus grand sérieux l'histoire d'un muet qui prévoyait l'avenir, et qui, longtemps avant l'événement, avait prédit l'assassinat du roi. Pour lui, c'est un « démon muet incarné, à qui Dieu étend les rênes de sa bride jusqu'aux choses susdites, pour convaincre ceux qui lui ôtent la gloire de ce qui est surnaturel ». Il croira de même à la démoniaque de Cartigny, une illettrée qui, durant l'accès, répondait en toutes langues aux questions les plus difficiles ; à l'histoire de cette vieille de soixante-dix ans, qui, ayant perdu sa fille, put donner le sein à son petit-fils et l'allaiter ainsi dix-huit mois ; à l'intention particulière d'un coup de tonnerre qui foudroya,

1. *Hist. univ.*, t. III, 56.

au point précis, deux gentilshommes atteints d'un vice alors répandu. Le récit du capitaine du Temps, « plein de vie et d'honneur », voyant revenir et se couler dans son lit le capitaine Atis, qu'on venait d'enterrer avec les honneurs militaires, — « il était froid, puis s'en retourna par la fenêtre, » — le laisse un peu douteux ; il en « laisse l'avis aux théologiens ». En revanche, il atteste et garantit, sans que nous puissions suspecter sa bonne foi, un fait singulier, et qui est tout le moins un étrange cas de télépathie. D'Aubigné avait un frère (ou plutôt un demi-frère, fils d'Anne de Limur), qui n'apparaît dans son *Histoire* que pour disparaître : très jeune et très valeureux capitaine, au point qu'Agrippa lui recommanda moins de témérité, il fut tué à Montaigu, au moment où il marchait sur les traces de son illustre aîné. Le jour de cette mort, Agrippa, couché sur une paillasse entre deux compagnons d'armes, faisait à haute voix la prière, suivant sa coutume. « En achevant laquelle, sur ces mots, *ne nous induis point en tentation*, il reçut trois coups d'une main large, comme il

jugeait au sentiment : ces trois coups bien distingués, si résonnants que toute la compagnie à la lueur d'un grand feu, eut les yeux fichés sur lui dès le premier coup. » Son voisin le prie de recommencer sa prière. Ce qu'il fit, « et sur les mêmes mots reçut trois autres coups plus grands que les premiers ». Sur quoi, plusieurs s'approchèrent pour juger du prodige. Le mystère fut éclairci quand d'Aubigné put atteindre Montaigu, « étant la vérité que le même soir le capitaine Aubigné mon cadet venait d'être tué, comme nous vous dirons[1] ».

A tous ces signes, et à d'autres analogues[2], il est facile de reconnaître en d'Aubigné un homme de son siècle. Il en a les curiosités, il en ressent les passions, il en partage les préjugés et les faiblesses. Il ne lui est pas supérieur. Sa portée d'esprit, qui est très remarquable en histoire et

1. *Hist. univ.*, t. II, p. 1035 (année 1580).

2. Lettre à Mme de Rohan : « Aux derniers martyrs de Milan et de Turin il a paru que Dieu n'a pas le bras raccourci aux miracles, premièrement en la sentence de mort que le mourant prononça à son juge, exécutée dans la semaine immédiatement et sans causes naturelles, par un véritable coup du ciel... » (*Œuvres*, I, 397).

en politique, n'est que moyenne ailleurs. On touche aisément sa limite. Cette barrière elle-même est posée par sa foi. D'Aubigné ne cherchera jamais à s'en affranchir. Il ne soupçonnera pas que ce qui a pu élargir son horizon sur un point a pu le rétrécir et le borner sur certains autres. Tant il a de nature une mentalité adéquate à sa religion, ou tant sa religion l'a façonné de manière adéquate à son moule. Si bien qu'on peut soupçonner qu'il eût été un plus grand esprit, s'il avait été un moins grand huguenot.

Huguenot, d'Aubigné le fut des pieds à la tête, esprit et cœur, âme et caractère. Calviniste, certes ; mais huguenot, encore plus. Les deux termes ne sont pas identiques. Pour la foi, peu de différence. Mais, si les paroles sont les mêmes, les sentiments, les gestes sont autres. Qui dit calviniste dit une religion ; qui dit huguenot dit un tempérament. Le huguenot ne se contente pas de confesser sa foi : il la proclame ; ni de la défendre : il l'arbore. C'est un fanatique généreux, toujours candidat au martyre. La persécution est son triomphe, car elle offre « une illustre

matière » à sa cornélienne constance. Bûchers, roues et gibets trouvent prêt et joyeux ce confesseur volontaire, qui peut dire, avec le héros de Rotrou, que « son sang se déplaît dans ses veines ». Le cri de d'Aubigné à dix ans, que « l'horreur de la messe lui ôtait celle du feu », est un cri de huguenot. Le huguenot ne meurt point par amour ni par extase, comme les martyrs de la primitive Église, dont il croit descendre ; il meurt par foi, certes, mais aussi par raison péremptoire, par révolte, par bravade, par défi, par indépendance : pour protester, pour accuser ; pour le principe, pour l'exemple, pour la gloire. Il est concentré, et fougueux ; modeste, et d'un orgueil intraitable. Sur l'honneur, nul n'est plus raffiné. Son code moral est d'un stoïcien qui serait un preux. Il a la probité de l'homme intègre et la fierté du gentilhomme. Il méprise l'argent, et en général tout ce qui s'acquiert. Il estime choses et gens à leur valeur intrinsèque. Il peut ne pas être un saint, mais il a toujours de l'Alceste et du Caton. La sincérité de sa langue ne souffre point de bride. En temps de guerre, c'est un

héros dans le rang. La paix le désempare. Il aime mieux être blessé, mourant, que désarmé. Le huguenot, parmi les divers types français, est un type de sélection rare, et pour cela durable. Il naît sous la guerre civile, lui survit, la dépasse, traverse les générations, intact, destiné probablement à se prolonger au delà même de la foi qui l'a enfanté. C'est qu'il est, en son essence, moralité et volonté, deux choses profondément françaises, deux principes indomptables, qui maintiennent toujours une âme debout, avec ou sans la foi. Aussi d'Aubigné fait-il plus que le représenter : il l'incarne. Fidélité à une cause jugée sainte ; désintéressement joyeux ; incorruptibilité allègre ; mépris des ambitions vulgaires ; raffinement du point d'honneur ; noble roideur du caractère ; énergie du cœur et trempe de l'esprit, tout cela est d'un vrai huguenot des temps héroïques ; — et tout cela, avec le panache en plus, c'est d'Aubigné.

V

D'AUBIGNÉ
SOUS HENRI VI & LOUIS XIII
L'EXIL. — LA MORT (1593-1630).

V

D'AUBIGNÉ
SOUS HENRI IV & LOUIS XIII
L'EXIL. — LA MORT (1593-1630).

« Sire, j'aime mieux quitter votre royaume et la vie, que de gagner vos bonnes grâces en trahissant mes frères et compagnons. »

(D'Aubigné à Henri IV).

Après la « mutation » d'Henri IV. en 1593, la vie de d'Aubigné prend une physionomie nouvelle. Au « compagnon du Béarnais » succède le religionnaire déçu, mécontent. Le guerrier de grand avenir n'est plus qu'un petit gouverneur de place, l'épée pendue au crochet. La carrière de courtisan, il est vrai, lui est toujours ouverte, et son titre d'écuyer lui garde un rang près du roi. Honneurs, titres et riches gouverne-

ments eussent salué le ralliement du partisan auprès du maître. Mais d'Aubigné était décidément trop au-dessus de certains moyens de parvenir. Il dédaigna simplement. Au début, nulle « attitude ». Il restait huguenot, après comme devant. Ses devoirs, à ce titre, devenaient seulement plus impérieux. Il s'y rangea, et s'y limita, se bornant à devenir toujours un peu plus le champion de la Cause. Les meilleures armes de défense, la parole et la plume, ne les possédait-il pas toujours ? Son avenir est tout tracé : il sera ce que la royauté fera du parti protestant. Ami du trône en principe, et bien décidé au loyalisme, quoi qu'on ait pu dire, il n'en traitera pas moins le trône comme le trône traitera sa foi. Cela jusqu'au bout, à la face de tous, et par toutes armes licites. Désormais homme du passé, il n'a rien oublié, ce qui était son droit et même son devoir ; mais il n'a rien appris non plus. Ainsi passait tout naturellement à l'opposition, par le fait mécanique d'une « conversion » des partis, celui qui, plus que personne, avait frayé au Béarnais l'accès du trône. Opposition d'ailleurs

limitée aux choses de religion, et assez respectueuse, quoique tenace, sous Henri IV ; opposition généralisée, colère, intransigeante, sous son successeur ; attitude, non seulement de huguenot, mais d'irréconciliable. Irréconciliable aux ennemis, irréconciliable même aux siens propres, par le fait de cette fixité rétrospective. Dès lors d'Aubigné, déplacé même à sa place, devra chercher hors de France le chevet de sa vieillesse. Un jour, l'écuyer du roi Henri IV, le chevalier de son avènement, le négociateur de l'édit de Nantes, traversera la France en fuyard et ira mourir à Genève, en exil dirais-je, si l'idée d'exil pouvait, chez un d'Aubigné, être associée à celle de la cité de Calvin.

Cette opposition ne se marqua pas tout de suite. Il fallait attendre que la politique d'Henri IV à l'égard des protestants se dessinât avec netteté. Elle sortit peu à peu des limbes, avec une croissante évidence. La première habileté d'Henri fut d'absorber son titre de « Protecteur » de la Cause dans son titre de roi. Le Béarnais n'était plus chef d'un parti, mais le souverain de

tous les Français. Si dévoué qu'il fût à ses coreligionnaires, ceux-ci devenaient ses sujets. D'Aubigné ne pouvait qu'admettre le principe. « Il fit voir, dit-il, qu'étant leur roi et de leur profession, il ne fallait avec lui ni traité ni composition, mais confondre toutes les distinctions passées en l'état de la Royauté, ce qui fut incontinent accepté, les chambres de justice cassées, et l'ordre ancien partout rétabli. » Cet « ordre ancien », savamment organisé depuis les assemblées de Milhau et de Nîmes (1573-1574), était d'ailleurs trop complet, et trop légal depuis quelque vingt-cinq ans, pour être effacé par un simple renoncement gracieux. C'était bien, comme dit de Thou, « une espèce de République formée de toutes ses parties et séparée du reste de l'État, qui avait ses lois pour le gouvernement civil, la justice, la discipline militaire, la liberté du commerce et des finances ». La dureté des temps avait conduit les Réformés à monter pièce à pièce cette machine gouvernementale, dressée, il est vrai, contre un roi catholique, mais qui, avec un roi protestant, au lieu de

tomber d'elle-même, se bandait contre lui de toute la force de ses jeunes ressorts. Que faire ? L'absorber peu à peu dans l'État, comme il absorbait déjà son titre de Protecteur dans le titre de Roi, telle fut, dès la première heure, la tactique clairvoyante d'Henri IV. Rude tâche ! Tout dépendait du choix des voies et moyens.

Henri IV essaya d'abord de l'inertie. Mais les Réformés firent les impatients. De fait, tant que les récents édits de Nemours (1585) et de Rouen (1588) n'étaient pas révoqués, ils étaient, en France, de simples proscrits. Ils réclamèrent. Henri fit le sourd. Ils parlèrent plus haut. Henri, de mauvaise grâce, accorda l'édit de Nantes (1591), qui les replaçait dans la situation de 1577, une des meilleures qu'ils eussent jadis connues. Mais ce traité lui-même de 1577 avait été rétréci par les concessions récemment faites à la Ligue. Les Réformés devaient-ils donc être plus mal traités sous Henri IV que sous Henri III ? Des cahiers de plaintes furent dressés. Henri ne bougea pas. Le parti se réclama alors de l' « ordre ancien », et agita la question de nommer un nouveau Pro-

tecteur, un étranger, un prince allemand. Cette fois le roi dressa l'oreille. La fraction modérée du parti fit échec, il est vrai, à ce plan dangereux. Mais Henri n'était pas quitte à si bon compte. Bientôt les huguenots frappaient à l'endroit sensible, à la bourse. Laissé sans ressources, et obligé de faire face à ses charges d'État, le parti s'empare des deniers royaux pour entretenir ses garnisons. Henri se fâche. Les lenteurs ne sont plus de mise ; les intermédiaires les mieux intentionnés, un Duplessis-Mornay, par exemple, deviennent insuffisants. Il va falloir « mettre sur le bureau » les questions, désigner des commissaires, s'accointer et discuter. D'autant plus que, sur ces entrefaites, le roi a fait le « saut périlleux ». Dans le camp protestant, les rancunes redoublent avec les craintes. Les Réformés crient leur mécontentement, exigent des garanties. Henri sent qu'il aborde un défilé dangereux. Il craint une prise d'armes, il voit se former contre lui le bloc huguenot. Il cède enfin et se met peu à peu en mesure. C'est ainsi que lentement, parmi les dernières hostilités de l'Espagnol, la perte et la

reprise d'Amiens, s'élaborent les conférences d'où sortira le grand acte du règne, l'édit de Nantes.

A ce moment précis, d'Aubigné entre en scène. Dès le début, il n'a point partagé l'optimisme des Réformés. Il n'était pas de ceux qui « ne voyaient plus de distinctions, et ainsi ne se promettaient que triomphes et félicités[1] ». Il n'avait point pris, lui, « la trêve pour une paix », ni cru « tous les vocables de différences abolis, hormis ceux de Religion ». Il ne fut donc qu'à moitié dupe des protestations du roi. Et, bien qu'il n'y eût « que les fâcheux et les fols, comme on les appelait », pour se méfier encore, il était, à coup sûr, de ces fols et de ces fâcheux. Tout d'ailleurs lui démontrait, dans la politique intérieure du roi, que le Protecteur d'hier était, sinon l'ennemi, du moins l'obstacle. En effet, et la faveur croissante des seigneurs catholiques, et l'éviction des Réformés à la cour, et les bruits qui couraient sur les « articles secrets » consécutifs de la mutation du roi, le confirmaient dans ses craintes et le dressaient

1. *Hist. univ.*, t. III, p. 499. (Tout ce remarquable chapitre serait à commenter, ligne à ligne.)

contre son maître. Aussi ne lui tint-il nul compte de ses difficultés, et se serait-il plutôt appliqué à les accroître. En ce sens, il tenait la vengeance de son ingrat. Il n'était pas homme à la laisser échapper. D'ailleurs, s'il est incontestable qu'une politique plus française et moins partisane eût inspiré à d'Aubigné des résolutions inverses, on ne peut nier non plus, pour son excuse, que les Réformés ne courussent alors, dans le triomphe de leur chef d'hier, un danger capital. La vie d'Henri IV, — l'événement le prouva, — ne tenait qu'à un coup de poignard. Si l'acte de Ravaillac se fût produit quinze ans plus tôt, et qu'il eût trouvé les Réformés sans sûretés suffisantes, quelles n'auraient point été les suites !

Il n'est donc pas surprenant qu'Agrippa ait excité plus d'une fois, entre 1593 et 1598, le ressentiment d'Henri IV, notamment au synode de Saint-Maixent en 1595 ; et peu s'en faut qu'il ne s'en vante [1]. Mais d'Aubigné n'avait qu'influence indirecte dans les synodes. Il l'eut directe, au contraire, aux assemblées politiques, surtout à

1. *Hist. univ.*, t. III, p. 504 et suivantes.

cette assemblée continue de deux années, qui promena de ville en ville, avant l'édit de Nantes, les négociateurs avec les espérances des Réformés. « Depuis, à la grande assemblée qui dura près de deux ans, à Vendôme, à Saumur, à Loudun, et Châtellerault[1], Aubigné, toujours choisi entre les trois ou quatre qui s'affrontaient sur le tapis aux députés de Roy, fit plusieurs traits qui envenimèrent l'esprit de son maître, et plus encore toute la cour contre lui[2]. »

Les compagnons de d'Aubigné, dans cette lutte suprême, étaient Daniel Chamier, pasteur et professeur, son *comes*, comme il l'appelle, et pour lequel il rédigea une épitaphe admirative; Duplessis-Mornay, le modérateur du parti, aussi cher au roi qu'aux consistoires, beaucoup moins cher à d'Aubigné; Claude de la Trémouille enfin, âme de héros comme la sienne, mais de héros partisan, tout comme lui. Entre ces deux hommes, l'amitié fut passion, et elle dura

1. Ordre exact : à Loudun (1596), à Vendôme (1596-97), à Saumur (1597) et à Châtellerault (1597-1598).
2. *Vie à ses enfants*, p. 70.

jusqu'à la mort. Ces quatre délégués s'accointaient avec les représentants du roi. Les principaux étaient l'honorable Schomberg, un luthérien, et le noble de Thou, en qui d'Aubigné respecta toujours infiniment et l'homme et l'historien. Les séances furent parfois orageuses. D'Aubigné ne faisait rien pour les calmer. Si le président Canaye s'oubliait jusqu'à lui rappeler le service du roi, d'Aubigné éclatait : « Qui êtes-vous, qui nous voulez enseigner que c'est du service (c'est-à-dire en quoi consiste le service) du Roi, lequel nous avons eu en main avant que vous fussiez écolier ? Espérez-vous parvenir, pour faire choquer le service du Roi et de Dieu l'un contre l'autre ? » La Trémouille, plus mesuré de ton, n'avait pas l'âme moins inflexible. Entre deux séances, Schomberg et de Thou lui promirent un jour, de la part du roi, tous les honneurs pour lui et sa famille, s'il voulait engager l'assemblée à renoncer aux places de sûreté. La réponse fut : « Donnez à ces pauvres gens les choses justes et nécessaires, et que le roi me fasse pendre à la porte de l'assemblée. » Aussi, ajoute d'Aubigné,

« le Président de Thou, qui me fit ce narré comme nous allions à la séance, me demanda si nous avions beaucoup de tels huguenots parmi nous ».

Il n'y en avait plus beaucoup. La Trémouille et d'Aubigné étaient à peu près seuls de cette trempe, hormis quelques théologiens. Encore, parmi ceux-ci, plusieurs furent-il entamés. Dès lors le parti se désagrège. Avant peu, il sera une poussière de partis. Néanmoins, l'espoir de la paix prochaine, la nécessité d'arracher au pouvoir un maximum de concessions, maintient la ligue des courages. On se rallie au clairon de d'Aubigné. Cependant, les siens se plaignent déjà de sa violence. Son intransigeance est telle, que « toutes les aigreurs et duretés de l'assemblée lui furent imputées, et pour cela il fut appelé le *Bouc du Désert*, pour ce que tous déchargeaient leur haine sur lui[1] ».

Ces résistances produisaient pourtant leur effet. Le 13 avril 1598, après de longues négo-

1. *Vie à ses enfants*, p. 71. — Rappelons à ce sujet que la première édition des *Tragiques* parut (1616) sous ces initiales énigmatiques : L.B D.D. (L(e) B(ouc) D(u) D(ésert). M. Bédier a démêlé ingénieusement cette curieuse allusion.

ciations, l'édit de Nantes était signé. Maintenus dans leurs nombreuses places de sûreté, garantis dans leurs droits civiques et leurs libertés religieuses, les Réformés laissaient éclater une joie légitime. D'Aubigné seul se tient à l'écart et boude. Est-ce parce que son rôle est irrévocablement terminé ? Craint-il quelque retour offensif du « papisme » ? Certes, il le craindra toujours, et il n'était point en cela mauvais prophète. A cette date, cependant, il a plus que mauvaise grâce à faire le Cassandre. Il fallait être le mécontent qu'il était par définition, pour laisser tomber sur l'édit de Nantes ces lignes dédaigneuses : « La paix fut mieux reçue des peuples qu'on n'eût estimé, mais surtout pour l'opinion que les plus avisés tenaient qu'elle était avantageuse aux catholiques, et ruineuse aux Réformés. » N'analyse-t-il pas avec la dernière sécheresse, à la fin de son *Histoire Universelle*[1], cet édit qui en est

1. T. III, p. 730-732 : « *Articles abbrégés de la dernière Paix des guerres civiles de France jusque à l'an 1601* ». La maussaderie de ces deux colonnes et demie est stupéfiante. Elle offre d'ailleurs, avec l'*Appendix* qui les suit immédiatement, et où d'Aubigné pleure en termes bibliques la victime de Ravaillac, le plus saisissant contraste.

pourtant le couronnement, pour conclure sur ces mots : « Le reste est du style. » Il fallut l'événement de 1610 pour lui prouver que ce « reste » n'était pas du style. Alors, dans l'explosion de sa douleur, il passera d'un excès à l'autre, et placera si haut le signataire de l'édit de Nantes, qu'on sera tenté de trouver qu'il exagère.

*
* *

Ce mécontent fut d'ailleurs jusqu'au bout sujet loyal et fidèle. On le vit bien, lorsque, en 1601, « un des chefs réformés, et des plus grands, » le tâta sur une entreprise qui allait bientôt aboutir à la trahison du maréchal de Biron. Sa riposte, qui fut approuvée de tous, fait autant d'honneur à son patriotisme qu'à son sens politique. D'Aubigné ne se nomme pas à ce propos dans l'*Histoire*, mais il revendique fièrement ses paroles dans sa *Vie*. Il a raison. Là vraiment il montra « comment sa violence aux affaires des Réformés ne le faisait point consentir aux iniques moyens ».

Le roi le sut-il, et voulut-il en témoigner sa gra-

titude à son ancien frère d'armes? Il est remarquable qu'au moment où d'Aubigné, à la mort de La Trémouille (1604), se dispose à se terrer, « ne voyant plus personne à cause des corruptions, et personne à qui il pût se conjoindre », le roi le convie à sa cour par lettres autographes, et lui fait l'accueil familier d'autrefois. Comme doyen des écuyers, Agrippa ordonne les joûtes et combats de barrière. Pendant deux mois, les sujets brûlants sont évités. Mais un jour Henri entreprend d'Aubigné, avec ce mélange d'enjouement et de cynisme qui lui allait si bien, et que prenait si mal son écuyer : « Je ne vous ai point parlé de vos Assemblées, où vous *avez failli tout gâter, car vous étiez bon* : je corrompais tous vos grands... » Et d'Aubigné de répliquer : « Je sais que tous nos plus apparents, hormis M. de La Trémouille, vendaient leur peine à Votre Majesté... Je mentirais si je vous en disais autant. J'étais là pour les Églises de Dieu, avec autant plus de juste passion, qu'elles étaient plus abaissées et plus affaiblies, vous ayant perdu pour protecteur. Dieu miséricordieux ne veuille pas laisser d'être

le vôtre! Sire, j'aime mieux quitter votre royaume et la vie, que de gagner vos bonnes grâces en trahissant mes frères et compagnons[1]. »

A tels propos il n'y avait, comme dit d'Aubigné, « autre réponse que l'ambrassade d'à Dieu ». Donc le fossé se creusait toujours.

Aussi d'Aubigné fut-il dès lors rare à la cour. Il n'était point sans occupation dans sa place forte de Maillezais. L'histoire de son temps, à laquelle il travaillait, prenait tout à coup une ampleur inattendue. Une décision du synode de Gap, en 1603, faisait affluer vers sa table de travail les documents rassemblés par les pasteurs de toutes les « provinces » protestantes. Les registres manuscrits du 17e synode portent en effet ces lignes, sous le n° 28 des « *Faits généraux* » : Les provinces sont chargées « de rechercher les mémoires des actes plus mémorables advenus depuis cinquante ans, et les faire tenir à M. d'Aubigny en Poictou, lequel escript l'histoire de nostre temps[2] ». Doublement

1. *Vie à ses enfants*, p. 75-76.
2. Bibliothèque nationale, fonds français, 10, 616, f° 163.

investi, et par cette délégation spontanée, et par le désir de son roi, qu'il nous représente comme lui ayant « commandé » cette histoire. Agrippa va s'enfoncer dans le labyrinthe des guerres civiles, où le récit des actions d'hier le revanchera de l'inaction d'aujourd'hui.

Il agit pourtant encore : par deux fois, sa présence se signale à la cour avant la mort d'Henri IV ; et chaque fois il rompt une lance huguenote et fait pièce au roi. C'était le temps où son maître, moitié adresse moitié malice, se plaisait à mettre aux prises les théologiens des deux religions. Son désir « d'union » était d'ailleurs peut-être sincère. Et il est à noter que cette illusion d'un accord, qui séduira un Leibniz et un Bossuet, date du lendemain même de l'édit de Nantes. Henri, excellent parleur lui-même, aimait aussi la controverse pour la controverse. Il ne lui déplaisait pas non plus de hasarder à ce jeu le rude d'Aubigné, après l'échec subi par Duplessis-Mornay dans sa joûte contre l'évêque d'Évreux. Du Perron était en effet un adversaire très redoutable.

Mais d'Aubigné, qui accepta le cartel, lui fit sentir tout le tranchant de son esprit d'acier. Et le syllogisme dans lequel il l'enferma mit le prélat en tel embarras, qu'il inonda de sa sueur un manuscrit de saint Jean Chrysostome, apporté là pour les besoins de sa cause. D'Aubigné fait à ce sujet des gorges chaudes qui sentent l'hérétique salé. Cet homme terrible devait assiéger son adversaire jusqu'à son lit de mort, et là le « sommer sur sa damnation d'avouer ou désavouer les choses qu'il avait confessées en secret sur la primauté de l'Église et la transsubstantiation[1] ».

Il harcelait de même le confesseur du roi, Cotton, avec lequel Fervacques avait eu l'imprudence de le mettre aux prises. Il l'acculait si fougueusement avec ses syllogismes farcis de latin, que les courtisans criaient au scandale, et que Cotton quittait la partie. L'accord était décidément en mauvaise posture, et d'Aubigné en posture pire encore. Il passait à l'état de brouillon national.

1. *Œuvres*, I, 385.

Aussi ne sommes-nous pas surpris que, lors du dernier voyage d'Agrippa à Paris, au début de 1610, Henri IV lui ait brusquement « tourné l'échine », et qu'il ait dit à Sully « qu'il fallait mettre ce brouillon dans la Bastille, et qu'on trouverait assez de quoi lui faire son procès ». Des ordres furent donnés, s'il faut en croire d'Aubigné, pour qu'une chambre fût prête à recevoir le prisonnier. Averti par Mme de Châtillon, d'Aubigné para le coup par une démarche de la plus subtile audace. Après une prière à Dieu, il pénètre de bon matin chez le roi, « lui fait un petit discours de ses services, et lui demande une pension, ce qu'il n'avait jamais fait. Le Roy, bien aise de voir en cette âme quelque chose de mercenaire, l'embrasse et la lui accorde[1] ». Pour une fois, d'Aubigné avait joué son maître. Celui-ci crut sans doute à une révolution chez son intraitable écuyer, « ce Fabius, ce Caton », comme il l'appelait dans ses jours de colère. Et, tout à coup, la vieille affection reprenant le dessus, « il délibéra de l'envoyer en

1. *Vie à ses enfants*, p. 82.

Allemagne comme ambassadeur général, avec charge aux agents particuliers de lui rapporter deux fois l'an toutes leurs négociations ». Ce projet ne tint pas. Mais, aussitôt après, il découvrit à son compagnon le « grand dessein ». Il lui communiqua « tout du long » le plan de Sully. D'Aubigné, « pour ce que lors il était Vice-Amiral de Xaintonge et Poitou, ne voulut point demeurer oiseux en un si grand mouvement »; et il ouvrit au roi un projet grandiose : « Faire deux flottes qui rendraient, par le circuit d'Espagne, dans les magasins du Roi, les vivres au prix qu'il étaient lors à Paris. » Sully était contraire. Mais il dut se rendre, et le roi, d'accord avec d'Aubigné, lui dit au revoir, comme celui-ci se rendait en Saintonge pour hâter les préparatifs. L'un et l'autre avaient compté sans Ravaillac.

Deux mois après arriva l'effroyable nouvelle. Agrippa était au lit. Au premier bruit, qui faisait mourir le roi d'un coup à la gorge, il s'écria vivement qu'il avait dû être frappé au cœur, « étant assuré de n'avoir point menti ».

Ainsi Ravaillac accomplissait la prédiction de d'Aubigné après l'attentat de Châtel. Il semblait que la Providence prît à tâche de fortifier la parole du huguenot prophète, et, en le justifiant, d'achever de le désespérer.

*
* *

D'Aubigné sentit bientôt que, suivant un mot célèbre, « Henri IV n'était pas mort en vain ». Déjà, de son vivant, il s'irritait de cette tactique double, qui d'une part respectait officiellement l'édit de Nantes, de l'autre minait les forces des Réformés. Henri IV réduisait chaque jour le parti. Il attaquait les grands par la faveur, l'attente ou les refus ; les ministres par des appels à leur patriotisme, des largesses opportunes, des pensions secrètes ; les gouverneurs de place, par la rareté des subsides et la tentation d'une vente lucrative. L'herbe croissait aux fortifications des places de sûreté, les garnisons s'égrenaient, le particularisme huguenot fondait à la douce tiédeur de la sécurité et de l'intérêt. Dix années encore de ce régime, et le fameux

« État dans l'État » s'évanouissait de lui-même, et il ne fût resté de l'édit de Nantes que l'esprit de tolérance qui l'avait dicté.

L'assassinat du roi remit tout en question. Pour la seconde fois, une Médicis faisait en France de la politique espagnole, et rouvrait l'ère du caprice et des favoris. L'édit de Nantes était naturellement maintenu. Mais le catholicisme triomphait dans la disgrâce de Sully, s'étalait au Conseil, à la Cour, au Parlement. La récupération des places de sûreté, devenues l'obstacle trop visible à l'unité nationale, se pousuivait de plus belle à coups de compromis sournois. Il était inévitable que le parti, se sentant menacé, « en l'air », remuât d'autant plus qu'il était divisé. Dans son sein les *fermes* se distinguaient des *prudents*, et ceux-ci des *timides*. A la faiblesse des uns devait répondre la provocation des autres. Après l'assemblée de Saumur (1611) où l'or de la reine mère a tout corrompu, il n'y a guère à se flatter d'espérance; après la paix « assez malotrue » de Sainte-Menehould, l'équipée de Condé, et ce traité de

Loudun (1616) qui « fut une foire publique d'une générale lâcheté et de particulières infidélités », enfin après l'avènement d'un Concini, puis d'un Luynes, les démêlés soi-disant religieux ne pouvaient aboutir qu'à une prise d'armes. Sully révoqué, Duplessis-Mornay chassé de sa place forte de Saumur par le roi en personne, quelle figure à la cour pouvait encore faire le parti?

Son attitude y était forcément piteuse. Un passage verveux du *Sancy* nous montre ces vieux compagnons du Béarnais « cousus en leurs cuirasses comme tortues en leurs coquilles » et n'ayant, pour leurs « sûretés », que « Dieu pour tout potage ».

Pour comble d'infortune, les huguenots nouveau style se moquent sans pitié de leurs antiques censeurs. Deux générations sont en présence, qui ne parlent pas le même langage. « Ils ont pris en haine les esprits qui, voyant ces décadences, les reprenaient de leurs cheveux frisés, de leur empois, de leurs conversations ridicules, des jarretières pendantes et habits excessifs de

leurs femmes et d'eux. Ils appelaient ces repreneurs... du nom d'aigres et de violents ; ils nommaient encore les *fermes* turbulents et brouillons; et ceux qui refusaient les présents de leur prince ont été mis au rôle des orgueilleux et des fols... »

Cette page du *Traité des guerres civiles*, écrite vers 1622, dépeint au vif la situation d'Agrippa entre 1610 et 1620 : elle résume exactement un chapitre très douloureux de sa vie.

Dès le début, il se montre malcontent résolu. Quand la reine est déclarée régente, nul n'y trouve à redire, dans les États du Poitou, que d'Aubigné. Délégué nonobstant par sa province pour faire sa soumission et prêter serment, il « parla fort », dit Lestoile, et protesta « *qu'ils étaient d'une religion en laquelle, comme en beaucoup d'autres, ni pape, ni cardinal, ni prélat, évesque, ni quelconque autre personne ne les pourait dispenser de la subjection naturelle et obéissance qu'ils devaient à leurs rois* et princes souverains, laquelle ils reconnaissaient lui être légitimement et absolument due, *selon Dieu et sa parole* ». Il articula cette soumission

arrogante debout, sans que nul s'agenouillât de ses collègues, au grand scandale du Conseil. Peu après, la reine l'honora d'un entretien particulier, pour le flatter et peut-être le rendre suspect à son parti. Elle essaya de le corrompre en lui faisant offrir une pension de cinq mille livres, qui s'ajouterait à celle de sept mille dont il jouissait sous le règne précédent. D'Aubigné repoussa dédaigneusement ces avances.

A Saumur, l'année suivante, il aggrava son attitude, et rompit avec le duc de Bouillon, qui proposait « qu'on se dessaisît de toutes espérances pour se remettre en la disposition de la Reine et du Conseil ». Les mots de « traître » et de « bourreau » se trouvaient parmi les aménités de sa réponse. Non pas, sans doute, que ce parti armé à l'intérieur lui parût compatible avec la bonne direction d'un État. Il dit quelque part, à propos des « places de sûreté », que ce sont des « noms fâcheux et nouveaux reprochables pour jamais à ceux qui ont diffamé et déshonoré la France, mais sans fraude à ceux qui les doivent à la bénédiction de leurs justes armes, et à la puissante

nécessité[1] ». Il est toujours, en 1611, et sera presque jusqu'à l'extrême fin, l'homme qui a vu la Saint-Barthélemy.

Aussi les défections intéressées, les infidélités monnayées le font-elles vomir de dégoût. Il aime mieux demeurer pauvre et même gêné, avec ses pensions désormais impayées, que de pouvoir, lui aussi, être « accomparé à un mâtin qui a mis la tête dans un pot de beurre, tandis que les autres petits chiens lui viennent lécher les barbes par congratulation ». A l'assemblée synodale de Thouars, n'entendit-il pas quelques ministres nouveau jeu apprécier ainsi l'acte de certains gouverneurs qui mettaient leur garnison en la bourse : « Ils sont pourvoyants et pacifiques. » La coupe était déjà pleine, elle déborda : « Sur cette nouvelle farce, Aubigné prit congé, disant qu'il était quitte des assemblées publiques, étant devenues telles que des femmes publiques. »

La rupture avec le parti réformé était donc consommée. La rupture avec le gouvernement

1. *Œuvres*, II, 60.

de la reine et du jeune roi allait infailliblement s'ensuivre. Car l'esprit partisan renaissait avec violence chez les plus intègres et les plus menacés, et transformait ces fidèles en rebelles. Rohan se fortifie dans Saint-Jean-d'Angély, d'Aubigné met Maillezais en état de défense, et, en outre, achète la petite île du Doignon, dont il fait une citadelle imprenable. En même temps, il bâtit une maison à Maillé, et se tient prêt à tout événement. Bientôt il prend les armes, fait quelques démonstrations autour de Maillezais et seconde dans sa révolte Condé, qui devait aussitôt le trahir et le perdre. Le voilà désormais seul, mèche allumée, dans ses petites garnisons, tâté par les envoyés du roi qui hochent la tête à la vue de ces forteresses parfaites, sondé pour un rachat avantageux qui l'enrichirait en l'annulant, d'ailleurs renié par ses coreligionnaires qui demandent à l'assemblée de la Rochelle, qu'on lui rase ses fortifications sur les oreilles. Et le « bouc du désert » de répondre : « Soit fait comme il est requis aux dépens de qui le requiert ! » Traiter, négocier, vendre ou se vendre, à d'autres ! Il

n'était pas, comme il l'écrit à Condé, un « compagnon de la cire verte ». Il ne saurait, comme lui, demander pardon au roi : « Celui qui a demandé pardon a mis une bouze de vache sur sa tête et ne peut plus traiter honorablement. » Ainsi il demeurait seul contre tous. Ne venait-il pas de se couper toute retraite, en lançant à point nommé l'épopée huguenote des *Tragiques*, et le premier tome de son *Histoire Universelle*, imprimé sous ses yeux, dans sa maison de Maillé (1616) ?

L'auteur des *Tragiques* se voilait à demi sous d'énigmatiques initiales [1] : mais ce poème d'un fanatique sublime était signé à toutes les pages. La personnalité de d'Aubigné éclatait dans ses vers dantesques. Il se trahissait à sa violence, à son génie. En outre, la concordance était évidente, malgré la différence des tons, entre les *Tragiques* et l'*Histoire Universelle*. Ici comme là, dans l'œuvre farouche du partisan inspiré comme dans le récit contenu et grave du soldat politique, c'était même dessein de rappeler les origines sanglantes de la nouvelle

1. L.B.D.D. (voir ci-dessus, page 195.)

Église, de montrer cette Église sous la croix d'interpréter les desseins de la Providence sur la Jérusalem moderne. Les *Tragiques* étaient dédiées aux frères et aux fils des martyrs, aux fidèles, mais aussi aux lâches et aux dégénérés : monument de gloire et d'opprobre, dans la pensée de leur auteur. L'*Histoire*, elle, était dédiée arrogamment, noblement, simplement, « à la Postérité ». Leur apparition soudaine, à cette heure critique, ressemblait trop à un défi pour que la ruine de d'Aubigné ne fût pas désormais résolue.

Le burgrave de Doignon sentait sa perte d'autant plus inévitable qu'il était attaqué dans ses œuvres vives par son propre sang, par son fils. Constant d'Aubigné, homme non sans talents, mais sans foi, sans cœur, sans moralité, sans pudeur, fanfaron de vices et hypocrite de repentirs, faisait à son père une guerre plus redoutable que ses ennemis. Il est prouvé qu'il avait fait de Maillezais, comme l'en accuse son père, « un berlan, un bordeau ». Ses torts furent tels, qu'on put voir d'Aubigné et son gendre,

Adde de Caumont, marcher l'épée à la main contre Constant, qui les venait assiéger et « pétarder ». Quelle résistance pouvait encore se promettre Agrippa, quand son fils unique marchait contre lui ?

Il fallut donc désarmer. Le vieux huguenot, acculé, se résigna à rendre ses chères forteresses, ces citadelles dont chaque pierre était pour lui un symbole de foi. Du moins les remit-il, après lui, au plus digne. Ce fut à Henri de Rohan, le gendre de Sully, le dernier représentant du vaillantisme huguenot. D'Épernon, très puissant en Angoumois, et ambitieux de l'être davantage en Poitou, offrait sous main deux cent mille livres comptant ; Rohan n'en offrait que cent mille, dont cinquante comptant, et le reste assez peu garanti. D'Aubigné ajouta la ruine matérielle à l'autre, en choisissant Rohan pour son acquéreur. Il se retire alors à Saint-Jean-d'Angély, sous la protection de Rohan lui-même. Il y active l'impression du second tome de son *Histoire*. Celui-ci paraît en 1618, « à ses dépens ». Aussitôt le volume est condamné et brûlé ; c'est celui qui contient les

événements de la Saint-Barthélemy. D'Aubigné ne s'émeut pas pour si peu; il s'émeut davantage lorsque la cour refuse à Rohan l'autorisation de désigner du moins d'Aubigné pour son lieutenant à Maillezais. Cette fois, c'est la proscription en France. Obligé de chercher à l'étranger « le chevet de sa vieillesse et de sa mort », il hésite un instant. Le prince d'Anhalt lui fait des propositions flatteuses. Il n'accepte pas. Mais, se voyant ainsi recherché, il s'enhardit à demander à Louis XIII, non sans présomption, de vouloir bien lui indiquer celui des États voisins où il aura pour agréable que d'Aubigné se réfugie. Le roi se garde naturellement de traiter sur ce pied avec un sujet quasi rebelle. C'est alors que d'Aubigné, mettant à profit des relations déjà anciennes avec le pasteur Goulard, de Genève, d'ailleurs invinciblement attiré par la cité de Calvin et de Théodore de Bèze, entre en pourparlers, d'abord indirectement et sous prétexte de se documenter pour son *Histoire*[1], puis directement,

1. Il achevait alors le troisième et dernier volume, qui parut en 1620.

avec les syndics de Genève, et fait proposer au Petit Conseil, qui l'agrée, son plan d'établissement définitif dans cette ville. Il ne s'agit plus que d'atteindre Genève sans encombre, chose malaisée. Enfin d'Aubigné réalise les restes de sa petite fortune, s'entoure de quelques hommes déterminés, trompe ou évite ceux qui la guettent, traverse indemne toute la France, depuis le Béarn jusqu'à la Savoie, échappe à Gex au marquis de Cypières « qui le poursuivait ayant son portrait », et arrive enfin sain et sauf, n'ayant perdu que la moitié de son bagage, dans la ville de Genève. C'était le 1er septembre 1620. Cette fois, il touchait au port.

*
* *

Plus d'un demi-siècle auparavant il avait quitté Genève en écolier qui s'évade. Il y rentrait en fuyard, en proscrit. Mais ce fuyard était un des rédacteurs de l'édit de Nantes ; ce proscrit était investi d'une « procuration générale » des Églises réformées de France. C'était un exilé hautement représentatif qu'accueillait la cité. Un grand

personnage, au caractère mi-religieux, mi-guerrier, devenait son hôte officiel. Son air, ses armes, sa suite militaire, désignaient le maréchal de camp, le compagnon d'Henri. Sa conversation décelait l'auteur des *Tragiques* et de l'*Histoire Universelle*. L'accueil fut déférent, empressé. Les syndics, le Petit Conseil, flattés, fêtèrent cet hôte de marque. Au festin de réception figurèrent, dit d'Aubigné, de grands « massepains » à ses armes. Dès que d'Aubigné eut jeté les yeux sur le Crest pour y élever, dans la banlieue de Genève, un petit manoir, toutes facilités lui furent accordées. Son logement provisoire en ville fut gracieusement acquitté par la Seigneurie. Le fisc l'exempta des impôts. La cité de Calvin honorait ainsi le héros de l'Église militante et vaincue dans sa victoire, la ville libre s'acquittait envers l'historien qui transmettait à la postérité le glorieux épisode de « l'Escalade «. L'une et l'autre enfin voyaient, dans ce guerrier éprouvé, une garantie de plus pour leur fière et périlleuse indépendance.

D'Aubigné ne demeurait pas en reste avec

Genève. Il lui vouait son activité, son bras, son épée. Son cœur surtout. Il était impatient de prouver à cette « Sion», — selon les termes d'une lettre à Goulard, — qu'il en avait « sucé le lait» dans sa jeunesse. De sa jeunesse, il trouvait encore des témoins; si Théodore de Bèze, le censeur indulgent de ses « postiqueries », avait disparu depuis longtemps, Louise Sarrazin, son amie d'enfance, était toujours là, maintenant vénérable grand'-mère couronnée de petits-enfants, après un triple veuvage. Et, parmi les syndics, d'Aubigné retrouvait avec joie un neveu de Louise, Jean Sarrazin, petit-fils de son ancien maître Philibert Sarrazin. Mœurs, traditions et culte, antiques ruelles à degrés escaladant la colline où trône la cathédrale Saint-Pierre, longs couloirs tortueux de ville crénelée et menacée, il retrouvait tout en place, avec, en plus, un vague espoir de guerre européenne dont il se forgeait d'avance une félicité. Aussi un tressaillement de bonheur guidait-il son geste, lorsqu'il offrait à la ville un exemplaire de son *Histoire* timbré à ses armes, avec cette inscription : « *A la cité de Dieu,*

Genève la Sainte, et ses très hon. et magnif. Seigneurs, Théod. Agr. Daubigné, reçu à bras ouvers en leur sein, V (ous) D (édie) les restes de ses labeurs et de sa vie[1].»

L'enchantement dura deux années. D'Aubigné, avec les gentilshommes de sa suite, tenait état de maison dans la rue du Vieux-Collège. Le dimanche, en grand costume, il se rendait à la cathédrale et s'asseyait, en face de la chaire de Calvin, au banc d'honneur, à une place qui lui était réservée. Au conseil de guerre son avis faisait autorité. La situation politique, entre 1620 et 1622, s'assombrissait partout, parmi les premiers mouvements confus de la guerre de Trente ans. Genève courait des risques sérieux. Le duc Charles-Emmanuel aurait volontiers pris sur elle une revanche de l'affaire manquée en 1602. L'expérience de d'Aubigné, passé maître dans la fortification, était ici précieuse. Pour compléter les défenses de la ville, il traça le plan des tra-

1. Ce volume se voit dans une vitrine de la salle Amy Lullin, à la Bibliothèque de Genève, non loin d'un portrait de d'Aubigné qui semble avoir été peint vers 1610.

vaux à exécuter aux boulevard du Pin, au quartier Saint-Antoine, au quartier Saint-Jean. Aussitôt il était appelé à Berne, chez les alliés de Genève, et, pour mettre Berne à l'abri d'un coup de main, il établissait un plan général de fortifications, plantait le premier piquet, en présence des autorités solennellement convoquées. Bâle le mandait dans le même but, envoyait un magistrat au-devant de lui, le recevait en grande pompe et le traitait magnifiquement, lui et les siens, pendant près d'un mois (du 1er au 25 mai 1622). Il est probable qu'il faut rapporter à ce séjour le portrait de Sarburg, qui a tous les caractères d'un hommage officiel. Là encore, d'Aubigné traçait un vaste plan d'ensemble ; il enserrait la ville, sur le papier du moins, dans une enceinte de 22 bastions, dont quatre seulement furent exécutés. A son retour, il inspectait les travaux de Genève avec son gendre Adde de Caumont. Il y intéressera bientôt son fils naturel, Nathan, mathématicien et ingénieur, qui porte alors le nom de La Fosse. Un grand plan s'élabore dans sa tête : faire des cités helvétiques un camp pro-

testant au service d'une fédération des puissances réformées. Genève lui paraît, non sans raison, un point stratégique admirable pour y faire jouer les ressorts d'une contre-Ligue européenne, et pour nouer les fils diplomatiques avec l'Angleterre, les Pays-Bas, Venise. Un écho du « grand dessein » semble palpiter dans la correspondance décousue, — et d'ailleurs fort mutilée, — d'Agrippa à cette époque. Mais si c'est là « sa » politique, est-ce celle des nations réformées? Est-ce celle de Genève? Le brouillon national ne va-t-il point être le brouillon européen?

Il le fût devenu, sans conteste, si son action eût été aussi libre que son désir. Mais la cité calviniste, au pouvoir jaloux, prudent, le rappela vite à la réalité. Mainte fois, le conseil, prenant ombrage d'actes ou de propos inconsidérés, dut faire à l'hôte gênant des remontrances. Tantôt c'est une question de politique extérieure où on le prie de ne pas s'ingérer, tantôt c'est une réclamation de Miron, l'ambassadeur du roi de France à Soleure, qui se plaint des « blasphèmes » répandus contre son maître par un sujet réfugié;

tantôt une représentation du roi lui-même pour le même objet. Un jour, c'est une contestation frivole avec un seigneur allemand, le comte de Hanault, pour la préséance à la cathédrale ; un autre jour, chose autrement grave, c'est une intelligence avec un prince d'Allemagne pour faire marcher une petite armée suisse contre les troupes de l'Empereur. A tout coup, d'Aubigné proteste de ses bonnes intentions, s'excuse et cède. Les Genevois n'en sont pas moins inquiets, et le souhaitent plutôt hors de Genève qu'à Genève même. Encore, quand d'Aubigné bâtit le Crest, s'informent-ils si ce ne sera pas une forteresse : ils craignent un nouveau Doignon à leurs portes. Bien leur en a pris d'avoir reçu l'ancien maréchal de camp en hôte, sans lui donner le titre de « bourgeois ». Ils peuvent ainsi répondre, à Paris, que d'Aubigné continue à être un étranger parmi eux, qu'au surplus il s'est retiré « en une sienne maison aux champs ». En même temps, ils le font officieusement avertir qu'il les obligera d'être moins fréquent en ville. Et d'Aubigné, voyant Genève se retirer de lui

comme naguère la Rochelle, se confine désormais dans sa seigneurie du Crest et se résigne, cette fois sans espoir de retour, à « pendre sa petite épée au crochet ». D'ailleurs, la France s'est maintenant donné un maître. Richelieu dirige ses destinées ; le temps est passé des aventures. D'Aubigné le sent enfin. Il va s'assagir, — relativement, — vers la soixante-douzième année. Un événement s'est produit dans sa vie qui l'incline au calme et fait planer sur sa fin une paix inconnue.

Le 24 avril 1623, plus que septuagénaire, il s'était remarié. Mariage de situation et de convenance, évidemment ; mais acte de haute volonté des deux parts, auquel les circonstances prêtent un certain caractère de grandeur. Quand d'Aubigné présenta sa demande, il ne laissa pas ignorer à l'intéressée qu'il venait d'être condamné à mort à Paris, par contumace, pour la quatrième fois. Il éprouvait ainsi la femme qu'il avait choisie. Celle-ci, vaillante, mit avec allégresse sa main dans la main du condamné. Ce geste présageait ce qu'elle fut : la digne compagne de

l'exilé, de l'isolé, du partisan déçu, du père trahi. Deux grands caractères s'associaient, deux existences brisées rejoignaient leurs ruines pour s'y abriter, dans leur halte dernière. Renée Burlamachi, de la maison des Burlamachi de Lucques, appartenait à ce « refuge italien » qui enrichit Genève de tant de familles de distinction, les Turrettini, les Callandrini, les Diodati, les Micheli[1], etc. Née en 1568 à Montargis, à la cour de Renée de Ferrare, elle avait alors cinquante-cinq ans. Elle survivait à toute sa maison ; veuve de César Balbani depuis deux ans, elle avait successivement enterré les dix enfants qu'elle avait eus de lui en trente-cinq ans de mariage. Son expérience du malheur ne le cédait en rien à celle de d'Aubigné. Par la force de l'âme, la lucidité de l'esprit, elle était son égale. Par l'égalité, par l'aménité de son caractère, elle lui était supérieure. Pour la seconde fois d'Aubigné connaissait le foyer, et s'adoucissait à sa tiédeur. Il ren-

1. Presque toutes ces familles, comme celle du Lyonnais Sarrazin, comptent encore à Genève des représentants. La famille Micheli est en possession du Crest depuis le XVIIe siècle.

voya, largement dédommagés, les officiers qui composaient sa petite maison militaire. Il consacra désormais ses loisirs à la famille ou à ses écrits.

Outre son fils Constant, il avait vu grandir et pu établir deux filles. Marie, la cadette, mariée en 1614 à Josué d'Adde (ou Dade) de Caumont, était déjà morte en 1623, laissant quatre enfants en bas âge. Louise-Artémise, l'aînée, avait épousé en 1613 Benjamin de Valois, seigneur de Villette ; elle fut la grand'mère de Mme de Caylus. D'Aubigné, qui avait dirigé l'instruction de ses filles avec le soin que nous avons dit, entretint avec ses gendres les meilleurs rapports, et paraît avoir été un grand-père très tendre. Dans le temps même où il assurait en Suisse l'avenir de son fils légitimé Nathan[1], il se préoccupe de

1. Nous avons dit, dans un précédent ouvrage, que Nathan eut une postérité pleine d'honneur (*Agrippa d'Aubigné*, coll. des *Grands Ecrivains français*, p. 39 et note). Cette postérité est représentée aujourd'hui par deux familles, issues toutes les deux directement de Nathan d'Aubigné, mais l'une par les enfants du premier mariage de Nathan avec Claire de Pellissari, l'autre par les enfants de son second mariage avec Anna Crespin. La lignée du premier lit se continue aujourd'hui dans la famille de M. Agrippa Dubois ; la lignée du second lit dans la famille de M. Merle d'Aubigné, l'auteur très connu de l'*Histoire de la Réformation au XVI*e *siècle*.

Louise et de ses enfants, au sortir d'une année de guerre et de famine : « Je serais bien aise de voir votre doux maître et vous, pour vous faire goûter la douceur que Dieu donne à ma vieillesse... Si Dieu nous donne ce contentement, je voudrais bien deux choses en votre équipage : l'une, *un des petits enfants de votre sœur, tel que vous deux choisirez* [1]... » Sans doute Louise porta son choix sur sa nièce Arthémise, la préférée du vieillard. Cette enfant, à l'âge de quatre ans et demi, avait prononcé une parole qui alla au cœur de son grand-père ; celui-ci s'en souvint dans son testament. Ainsi le Crest, malgré son pont-levis et ses courtines, était une maison de patriarche. Mme d'Aubigné soulignait de bonté tous les actes de son mari : elle les corrigeait au besoin. A sa mort, elle faisait à Constant, le déshérité de son père, un legs personnel. C'est elle qui, souvent, prend la plume pour Agrippa, quand celui-ci est incommodé de l'érysipèle « qui ne le manque point à la fin des automnes ». Au reste celui-ci, toujours

1. *Œuvres*, I, 575.

vivace, gêné seulement à cheval par une de ses innombrables blessures, va et vient, surveille ses vignes (car il fait du vin), écrit, se promène. Plus d'un voyageur, sur la route descendant de Jussy à Genève, dut s'étonner de cette rencontre : un grand vieillard, en fraise Henri IV et costume militaire d'ancien style, tenant paisiblement une fillette par la main et lui contant des histoires.

Ces histoires, c'est-à-dire son histoire, il s'amusait à l'écrire alors pour ses petits-enfants, où plutôt à la continuer, car elle était commencée depuis des années. Il rédigeait le chapitre le plus douloureux, celui de son fils. Il n'en avait pas fini avec ce malheureux, qui le poursuivait de son infamie jusque dans sa retraite. A tout instant cette écharde enfonçait sa pointe dans sa chair. Constant reparaissait, tantôt jouant la comédie du repentir, tantôt menaçant de chantage. En vain le munissait-on d'argent, d'emplois ; on ne s'en débarrassait jamais, et ses actes devenaient de plus en plus dangereux. Traître à toutes causes, il livrait ses bienfaiteurs de la veille, et trouvait moyen de compromettre en même

temps son père, Genève et son roi. Genève, alarmée de ses allées et venues en 1627, le fit déguerpir. Et d'Aubigné, pour se garantir des « puantes actions de son proche », songea très sérieusement à quitter le Crest pour aller mourir en Angleterre. On ne s'étonne donc pas qu'il n'ait jamais désarmé envers son fils, et qu'il ait fait à une offre sournoise de réconciliation cette foudroyante réponse :

« N'espérez pas que je puisse toucher à la main qui sert les idoles et fait la guerre à Dieu, que la langue puante de blasphèmes me puisse accoiser de paroles, et que les genoux qui ont ployé devant les profanes autels me puissent fléchir en fléchissant devant moi... Surimeau (Constant d'Aubigné était baron de Surimeau) tenez pour certain que l'apostasie ou l'athéisme me sont insupportables envers ceux qui ne me touchent point de sang, mais qu'il n'y a règle médiocre en ma douleur ni en ma juste colère, quand le Diable a mis les ongles dans mes entrailles pour triompher du fils que Dieu m'avait donné. Et bienheureuse la mère tant aimée que

vous alléguez, d'être morte plus doucement que par les regrets de son parricide enfant. Enfin vous demandez que je vous ouvre, pour vous jeter à mes pieds; et je vous dis que ma porte ne vous peut recevoir, que vous n'ayez brisé ou franchi les portes d'Enfer[1]. »

Ces éclats désormais sont rares. Certes, d'Aubigné restera jusqu'à la fin capable de violences. Il ne dépouillera jamais complètement le vieil homme. Des rancunes anciennes et recuites, des colères plus récentes, lui suggéreront encore mainte diatribe furieuse, dont témoignent ses manuscrits. Cependant ces accès s'espacent, ou ne s'épanchent guère que sur le papier. L'adoucissement chez lui est graduel; et, comme jadis, il attire, et presque il charme. N'a-t-il pas la conversation la plus riche, l'esprit le plus prime-sautier, le caractère le plus sûr? Les plus solides têtes de Genève aiment à venir se frotter à la sienne. C'est Goulard, et c'est Théodore Tronchin auquel il léguera ses manuscrits, depuis lors tou-

1. *Œuvres*, I, 298-299.

jours si précieusement conservés dans la famille au château de Bessinge; c'est Diodati, c'est Turrettini, le neveu de sa femme; c'est Jean Sarrazin, auquel il raconte des souvenirs sur sa grand'-mère. Il n'est pas seulement le seigneur du Crest, il est un peu le grand homme de Genève. Son manoir est un Ferney protestant. Les étrangers de marque, s'ils sont de la religion, vont à d'Aubigné, à moins que d'Aubigné n'aille à eux. C'est d'Aubigné qui s'occupe, avec le Conseil, de recevoir la duchesse de Rohan et sa fille, lorsqu'elle se rend à Venise. C'est lui qui donne, au Crest, à la princesse de Portugal et à ses cinq filles, un grand concert de musique et de vers. Les vers ont été conservés. Mais de qui était la musique? Et qui jouait de cette « grande viole de basse » qui figure dans l'inventaire de d'Aubigné après son décès? On peut poser la question, quand on se rappelle le ballet de *Circé*, l'Académie de Charles IX, les chansons tristes d'Agrippa mises en musique par Catherine de Bar, et les passages de certaines lettres qui dénotent un raffiné

musicien. Ce qui restait d'artiste chez l'ancien partisan put se révéler à ces rencontres, et ne dut pas médiocrement ravir. Il fallait en effet singulièrement le connaître pour s'attendre de sa part à tout, même à l'exquis.

Son occupation principale, en ces années de détente, fut assurément la revision des ouvrages qu'il avait déjà publiés, et la rédaction de diverses « suites ». Il donnait en 1626 une seconde édition de l'*Histoire Universelle*, soigneusement rectifiée et complétée sur documents nouveaux; il préparait une suite de cette *Histoire*, dont le brouillon est à Bessinge avec tous ses autres papiers. Il retouchait les *Tragiques*. Il rédigeait, pour ses petits-enfants exclusivement, sa *Vie*, qui est un appendice personnel à l'*Histoire Universelle*. Il reprenait ou ébauchait divers traités politiques, le *Traité des guerres civiles*, le *Caducée ou l'ange de Paix*, plutôt pour lui-même que pour le public ; il mettait en vers la Genèse (poème de la *Création*) ; il écrivait son *Hiver*, recueil de poèmes destiné dans sa pensée à répondre au *Printemps* ; il préparait une édition ou une

réédition d'opuscules, sous le titre de *Petites œuvres mêlées* ; il écrivait ou retouchait la venimeuse *Confession de Sancy* ; enfin, il méditait de coudre une nouvelle suite au fameux *Baron de Fœneste*. Un de ces derniers opuscules, le *Caducée ou l'ange de Paix*, montre chez d'Aubigné l'apaisement final (1629). Il renonce à la politique du poing tendu. Il reconnaît, — à soixante-dix-sept ans — que l'harmonie au sein de sa propre Église, la bonne entente avec les autres religions, la confiance en la Providence pour le reste, est désormais la seule politique digne de citoyens et de chrétiens : « Que toutes ces choses apprennent... à ceux qui sont demeurés debout, d'en rendre grâces, de s'humilier et tirer du gantelet la main de paix en y conviant son contraire même... Ne suçons pas en serpents le venin de ces fleurs, mais, comme abeilles, le miel de leurs amertumes... » Nobles paroles, mais un peu tardives. Deux fois nobles paroles cependant, et en tant que chrétiennes, et en tant qu'elles expriment le dernier état d'esprit de cet irréductible que fut trop

longtemps Agrippa d'Aubigné. Il y a du *mea culpa* dans ce testament politique et religieux.

D'Aubigné méritait de mourir sur ces paroles. Mais le *Caducée ou l'ange de Paix* demeura dans ses cartons, et ce qui parut, ce fut la quatrième partie du *Baron de Fœneste* (mars 1630). Étrange aberration d'un vieillard qui, pouvant finir sur un suprême appel à la concorde, préfère assouvir des haines rétrospectives dans un pamphlet où la licence confine à l'obscénité. Dépense inutile d'esprit et de fiel ; mais surtout imprudence gratuite. D'Aubigné ne connaissait-il pas le rigorisme genevois, l'intolérance calviniste ? Sans doute on n'en était plus tout à fait, en 1630, au temps où une femme était emprisonnée pour avoir traité Calvin de méchant homme ; où un membre de l'Église était exclu de la Cène pour avoir soutenu qu'il était aussi homme de bien que Calvin ; où un meunier était condamné à la prison pour avoir appelé son âne Timothée. Mais, naguère encore, en 1602, défense n'avait-elle pas été faite d'imprimer les *Essais* de Montaigne ? Et les moindres écrits sortis des presses

genevoises de Pierre Aubert n'étaient-ils pas épluchés par le consistoire ? Le même Pierre Aubert n'avait-il pas été interdit, comme ses confrères, de l'impression et même de la vente de l'*Histoire Universelle* de d'Aubigné, à la veille et au lendemain de l'installation de d'Aubigné à Genève ? Aussi advint-il de cette quatrième partie du *Fœneste* ce que l'auteur aurait dû prévoir. Une « bourrasque » s'éleva, dont l'émotion abrégea sans doute cette glorieuse vie. Le 29 mars, un rapport était fait au Petit Conseil. Le 12 avril, l'imprimeur était condamné à une amende, le livre supprimé ; l'auteur devait être mandé à l'auditoire, par devers les « scholarques et autres seigneurs », pour y être admonesté. Cette humiliation suprême, la maladie se chargea sans doute de la lui épargner. Dès le surlendemain de cette décision, en effet, le 14 avril, l'érysipèle reparaît, grave tout de suite, et bientôt mortel. Les lettres de Mme d'Aubigné aux enfants de son mari disent les phases du mal, et le caractère du malade. Son calme, sa sérénité joyeuse, ne se démentent pas un instant. La mort,

qu'il avait vue en face tant de fois, n'avait pas de quoi le surprendre. Il était prêt. Après le long combat de sa vie, il pouvait maintenant embrasser d'un coup d'œil la carrière parcourue : rien en elle dont il eût à rougir. Il avait pu se tromper, faillir; pécher par orgueil, par violence, et même, du moins une fois, par cruauté [1]. Mais excès ou fautes seraient absous ailleurs, il le sentait, par le dévouement absolu à une cause jugée sainte. Et les surprises de l'heure présente ne pouvaient qu'accroître sa foi : la Réforme ne se reprenait-elle pas à la vie, après la chute de la Rochelle? L'unité nationale, crue naguère impossible, se faisait, était déjà faite à cette heure. L'avenir, Dieu seul en avait le secret. Quant à lui, son rôle était fini. Il était fini depuis très longtemps ; et son erreur la plus grave avait été de l'avoir voulu prolonger. Il avait hâte maintenant de changer de demeure. Comme sa femme le pressait de prendre quelque nouriture : « Laisse, ma mie, maintenant je veux manger

1. Exécution sommaire des prisonniers de Dax, peu après la Saint-Barthélemy.

du pain céleste. » Quand il se sentit sur sa fin, sa figure s'illumina, et un chant sortit de ses lèvres :

La voici, l'heureuse journée
Que Dieu a faite à son désir;
Par nous soit grâce à lui donnée,
Et prenons en elle plaisir.

C'était le vieux cantique qu'il chantait à Coutras, avant de charger. Quelques instants après, il exhalait à Dieu son âme fervente. Ainsi trépassa Théodore Agrippa d'Aubigné, le jeudi 9 mai 1630, jour de l'Ascension.

Il fut solennellement inhumé dans le cloître Saint-Pierre, lors attenant à la cathédrale. Sur sa tombe fut placée l'inscription qu'il avait préparée lui-même : raide et fière, à la fois bénissante et maudissante, elle adjurait ses enfants, dans un latin tendu et pittoresque, d'avoir à suivre son exemple. Lors de la disparition du cloître, cette inscription fut transportée dans la cathédrale, où on la voit encore. Incrustée dans la nef de droite, non loin de la porte, elle garde toujours son air de hautain défi : et, du haut de la muraille, elle semble considérer, en face, l'objet dont la cathédrale a fait sa relique protestante : la « chaire » de Calvin.

APPENDICE

APPENDICE

Nous reproduisons ci-dessous le testament d'Agrippa d'Aubigné, donné pour la première fois par Ludovic Lalanne, et reproduit dans l'édition Réaume et de Caussade, tome Ier, p. 117 et suivantes. Il achève de peindre l'homme. C'est un document de psychologie non moins que de biographie.

TESTAMENT

DE

THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ

(*Mém.* de d'Aubigné. Ed. Lalanne, p. 421.)

Soit notoire à tous qu'il appartiendra que feu haut et puissant Seigneur Messire Théodore Agrippa d'Aubigné a fait son testament secret par lui écrit et signé de sa propre main, en date du 24 avril 1630, et du même jour fait un codicille reçu par moy, notaire soussigné, estant

après passé avec, sur le repli du dit testament, par lequel il auroit fait déclaration vouloir ses dits testament et codicille avoir lieu et effet valables, joignant ledit codicille au dit testameut, et après le décès dudit seigneur deffunt auroit ledit testament été rapporté en justice, et à ouvert, insinué et homologué avec ledit codicille comme par acte d'homologation.

Signé Chabrey, en date du 17 mai 1630. Desquels testament, codicille, acte de déclaration et acte d'homologation la teneur s'ensuit.

TENEUR DUDIT TESTAMENT

Au nom de Dieu, je Théodore Agrippa d'Aubigné, certain, et par les octantes[1] années où il a plu au Seigneur me conduire, averti et proche de la mort, incertain de son heure, ne la désirant, ne la craignant : son nom et ses effets ne m'apportant que douces pensées, libre d'esprit et de corps, en mon secret j'écris à ma postérité ce testament. Ce titre authentique de ma dernière volonté, commandant à mes enfants qu'ils aient mes derniers desirs pour règles des leurs, qu'ils reconnaissent mon ordonnance pour loi naturelle, leur père pour légitime magistrant, priant aussi tous juges fortifier de leur

1. Nous avons établi plus haut, que d'Aubigné a soixante-dix-huit ans et non quatre-vingts.

autorité l'équitable disposition de mes biens. Quand donc il plaira à Dieu appeler mon âme lassée de vains travaux, en son véritable repos, rassasiée et non ennuyée de vivre, s'il plaît à Dieu exaucer mon souhait de mourir à Genève, je laisse à ma femme et à mes alliés de demander ma fosse au cimetière de Saint-Pierre ou au commun de Coulouvernière, mais si j'ai une maison de reste de neuf que j'ai bâties, j'aurai pour agréable qu'ils m'y construisent un sépulcre qui ne surpasse point vingt-cinq écus d'or en dépense, y faisant graver l'inscription qui suit : « *Deo optimo, maximo. Quam vobis nactus solo favente numine, adversis ventis, bonis artibus, irrequietus, quietem eam colere, si Deum colitis, si patris satis*[1], *contingat* ; *si secus, accidat. Haec pater iterum pater, per quem non a quo vobis vivere et bene datum, studiorum hoeredibus monumento, degeneribus opprobramento scripsit.* »

Je laisse à mes enfants l'exemple de ma vie, de laquelle ils ont pour livre domestique le plus véritable et plus

1. Lire *patrissatis*. Traduction : « Au Dieu très bon, très grand. Ce repos que je vous ai acquis avec l'aide seule du ciel, à force de fatigues, par des actes louables, en dépit des tempêtes, puisse-t-il vous être accordé d'en jouir, si vous adorez Dieu, si vous honorez votre père : sinon, malheur à vous ! Voilà ce que votre père qui fut deux fois votre père, par qui non de qui vous tenez le privilège de vivre et de bien vivre, a inscrit ici, pour l'instruction des héritiers de ses œuvres, pour la honte de ses fils dégénérés. »

exprès discours que ma mémoire ait pu fournir. Sur tout je les exhorte à l'amour de Dieu, à être ardents, pathétiques et constans en sa cause, pour elle faire jonchée de la vie et des biens, affecter de perdre tout pour celui qui a tout donné, prodiguer sa vie pour la querelle du Prince de vie, mais pour leur intérêt ménager toutes ces choses, comme j'ai fait, et Dieu les délivrera et tirera leur vie du port du bas tombeau de la mort, comme il m'a fait : qu'ils soient tardifs à prêter serment pour n'en violer ni seulement expliquer aucun, non plus que leur père : qu'ils gardent surtout celui du mariage quand Dieu les y aura appelés afin d'heriter à la rare bénediction de laquelle ils sont sortis d'une mère sans reproche, honorée de tant de vertus, à laquelle j'ai gardé foy et loyauté et chasteté trois ans devant et quatre ans après la durée de sa vie et du mariage, pouvant jurer ne l'avoir enfreint ni par desirs ni par effet. Voilà pour les exemples à suivre, en voici à fuir :

Car si viens maintenant à donner gloire à Dieu par la confession de ma honte, c'est que quatre ans après mon mariage (lisez veuvage), le vicieux désir de maintenir ou croître sans trouble le bien de mes enfants, surtout de l'ainé que j'aimois outre mesure, m'empêchèrent un second mariage, et me firent rechercher la compagnie de Jacqueline Chayer, laquelle, non sans grandes suasions, eut de moy un fils, né et nourri à Nancray en Gâtinois, baptisé en l'eglise de Gergau. Je le fis nommer Nathan,

et lui donnai pour surnom Engibaud, premièrement montrant par le nom qui retourné se trouve de même à retourner le surnom aussi, et trouver celui du père.

En second lieu j'ai voulu que ce nom me fut un Nathan qui signifie *donné*, et que le nom du censeur de David représentât mon ord péché aux yeux et aux oreilles incessamment. Les miens remarqueront le soin et les dépenses que j'ai apportées pour éloigner de ma famille l'odeur de mon péché. J'avoue donc Nathan pour mien et fils naturel ; il s'est marié, je l'ai partagé selon sa condition. En même temps que mon aîné s'est rendu ennemi de Dieu et de son père, a renoncé et trahi l'un et l'autre et a produit infinis exemples d'horreur : l'autre, Nathan, s'est rendu recommandable par probité de vie, doctrine non commune, m'a accompagné en mes périls contre l'autre. Je lui ai permis de porter lui et les siens le nom d'Aubigné, et veux que les miens authorisent cette bonne volonté.

Premièrement je déclare Constant d'Aubigné mon fils aîné et unique pour le destructeur du bien et honneur de la maison, et en tant qu'en lui a été, et pour avoir mérité d'être entièrement déshérité pas plusieurs offenses énormes, particulièrement pour avoir été accusateur et calomniateur de son père en crime de lèze-majesté, c'est pourquoi je le prive de tous mes meubles et acquets de quelque qualité qu'ils soient : toutefois, s'il se présente quelque enfant bien légitime de lui, à ses enfans, non

à lui, je laisse la terre des Landes près Guinemer près Mer, qui est mon seul patrimoine.

Je donne aux pauvres écoliers étrangers, étudiant en théologie à Genève, qui seront par la compagnie des Ministres jugés dignes d'assistance, la somme de mille florins pour les despandre par cinq années subsécutives à deux cents florins par an.

Je fais don de la même somme aux pauvres soldats étrangers, tenant garnison en ladite ville, pour être distribuée à deux cents florins par les gouverneurs de la bourse française, y appelant les Capitaines de la garnison et non autrement. Je donne à l'église de Jussi la somme de cinquante florins pour le maître d'école, pour cinq ans, à dix florins par an.

Je donne à Boisrond, mon Page, cent cinquante florins. Je confirme le don fait à ma fidèle et bien-aimée femme, à savoir : de la somme de six mille livres tournois, desquelles je veux qu'elle soit payée sur les premiers et plus liquides deniers, sans avoir égard si j'ai été payé tout à fait des dettes sur lesquelles le dit don est conditionné, et en cas qu'il en fut besoin, je lui redonne la dite somme de six mille livres de nouveau.

Je fais mes héritiers de tout ce qui me reste d'acquets ou meubles de quelque nature qu'ils soient :

Premièrement les quatre enfans de ma fille aînée Marie, à savoir : Arthémise, Louise, Josué et.... (*sic* de Caumont pour partager entre eux les trois quarts de ce

qui me reste à disposer également, hormi trois mille livres, que je donne par préciput à mon petit-fils Josué ; et pour ce que Arthémise, à l'âge de quatre ans et demi, me dit une parole que je promis faire valoir mille écus : je lui donne mes quatre cents perles, mon gros diamant et le petit en pointe, mes deux grandes émeraudes, et un nœud où il y a vingt-cinq diamants enchassez que je lui ordonne recevoir et compter pour les mille écus promis.

Quant au quart qui reste du total, je le donne à ma bien-aimée fille, Louise, femme de M. de Villette, pour en partager ses enfants selon sa pure volonté : que s'il y a quelque disproportion entre les enfants de Marie et les siens, je la prie donner cela à la pauvreté de ceux-là et à quelques avantages, quoique bien méritez, ci-devant faits à mon fils, son mari, et à elle.

Je déclare que tous mes meubles, même les joyaux que je donne, seront censés et comptés en la masse de tout le bien.

Item, que si un des quatre enfants de mon aînée venait à décéder, ceux de ce lit[1] en soient seuls héritiers, et de même touchant les deux de M. de Villette, mais que si une des branches venait à faillir, l'autre lui succédera selon le droit et coutume du Poitou. Que s'il y a quelque disproportion au partage que je fais, par lequel il semble que ma seconde fille ait de quoi se plaindre, je la prie

1. Marie était morte en 1625. Adde de Caumont se remaria avec Madeleine Meriaudeau, dont il eut un fils, Henri-Louis.

d'en donner la cause à la pauvreté des enfants de sa sœur considérant aussi quelques avantages, quoique bien méritez, que son mari et elle ont reçus de moi. Excuser si cette clause est répétée.

Il me reste à disposer de mes enfants spirituels, à savoir : mes livres, lesquels sans ma nonchalance, pertes et retranchements que j'ai faits égaleraient le nombre de mes années. Je ne puis en ce lieu m'étendre à l'énumération et distinction de mes écrits, réservant cela au mémoire exprès que j'espère donner à leurs tuteurs. A cette charge, je convie et prie M. Tronchin, le pasteur et docteur en théologie, et lui donne pour coadjuteur Nathan d'Aubigné, dit La Fosse[1], auquel j'ordonne de travailler soigneusement. Je désire donc que ma femme, ou ceux qui auront mes papiers entre les mains, ayant mis à part ce qui concerne les affaires de la maison, mette confidemment tout le reste entre les mains de M. Tronchin, et, en son absence, dudit sieur de La Fosse, pour accomplir mon juste désir.

Sous le terme de mes livres, sont compris ceux que j'ai ci-devant fait imprimer, les manuscrits et ceux de divers autheurs qui sont pour le présent en mon cabinet. Je recommande à mes amis la protection des premiers et la réimpression de mes Tragiques et autres, s'ils le

1. C'était le nom sous lequel, jusqu'à la mort de son père, Nathan était connu en Suisse, où il exerçait la profession d'ingénieur mathématicien.

trouvent à propos. Et quant aux mille exemplaires qui sont à Rolle, je désire qu'ils soient vendus et leur prix mis à ma succession, hormis deux cents desquels je fais don par moitié à M. Tronchin et à La Fosse, à chacun cent.

Quant aux manuscrits, je mets en la commission de mes amis les deux mots : *Ure, Secu*, exhortant La Fosse d'être en ceci partisan, sans les précédents qui devant Dieu sont lepidites, renvoyant l'ordre de leur impression au mémoire que j'espère en dresser.

Quant aux livres de mon cabinet, je donne tous les françois et italiens à ma femme, et ceux des autres langues au sieur de La Fosse ; tiré de tout, mon grand livre des cartes, imprimé par Ortelius duquel je fais don au sieur Louis Callandrin[1].

Quant à tous mes meubles, desquels je n'ai point disposé, y compris toute ma vaisselle d'argent, je donne le choix à ma femme, s'ils valent plus que six mille livres qui lui adviennent, de les retenir pour son payement, sinon les mettre à la masse et se prendre aux premiers deniers liquides, comme il est dit.

Pour l'exécution du présent testament, je nomme ma très aimée et très fidèle femme Renée Bourlamachy, et prie le sieur Louis Callandrin lui vouloir être conducteur, ou si une absence ou autre accident l'en empêchoit, je

1. Louis Callandrini, oncle de Renée Burlamachi, domicilié à Genève avec les autres membres du « refuge » italien.

permets à ma dite femme de faire élection de quelqu'un de ses proches non héritiers.

Je desire que quiconque, lors de mon décès, sera mon homme de chambre, soit payé, outre l'année qui courra, d'une autre année encore, de laquelle je lui fais don, selon que ses gages seront connus.

Pour les pauvres qui se trouveront ensemble lors de mon enterrement, je veux qu'il leur soit departi la somme de cent florins. Si je suis en lieu ou les gens de guerre me veulent porter, je tiens à honneur leur peine et prouver que ma famille a eu l'honneur d'une couverture de velour noir ; je la demande aussi, remettant cet article et des autres petites depenses et ceremonies à la prudence et bonne conduite des executeurs de mon testament. Or, à Dieu qui m'a sauvé des périls innombrables, des ennemis généraux et particuliers, de toutes sortes d'afflictions d'esprit et de corps, des desastres de la guerre, des embûches de la paix, des mains longues des princes, qui a converti mes peches en bien, quand eux ont changé mes services en crime, quand ils m'ont ôté honneurs et biens, il m'a élevé et donné de quoi et à qui pouvoir donner les fruits de sa bénediction, à lui je tends les bras et consigne mon âme qu'il a relevée de ses chutes, fortifiée dans les persécutions, changé ses terreurs en hautes espérances, et la gardant du precipice aussi cherement que la prunelle de l'œil, l'a conservée comme sienne et pour soy, à lui seul,

tout bon, tout juste et tout puissant, soit gloire, règne et puissance ès siècles à jamais.

Fait et signé, écrit de ma main, ce 24 avril 1630.

Signé : D'AUBIGNÉ.

TENEUR DUDIT CODICILLE

L'an 1630 et le vingt-quatrième jour du mois d'avril, avant midi, par devant moy François Dunant, notaire juré, bourgeois de cette ville de Genève, soussigné, et témoins sous nommés, fut présent et personnellement établi haut et puissant Seigneur, Messire Théodore-Agrippa d'Aubigné, Maréchal de camp des armées du roy de France et ci-devant gouverneur, pour Sa Majesté, aux îles de Maillezais, Seigneur du Crest, étant de présent en cette dite cité, malade en son corps, et toutefois sain d'esprit et de bonne mémoire, grâces à Dieu, comme est apparu et appert : lequel se ramentevant d'avoir écrit et signé son testament et disposition de sa dernière volonté, de son bon gré et libre volonté, a dit et déclaré, dit et déclare vouloir que son dit testament sorte son plein et entier effet et soit valable par forme de testament secret et par écrit et par tous autres genres de disposer en dernière volonté qu'il pourra mieux et plus sûrement valoir ; suppliant notre très-honoré Seigneur de cette cité le vouloir approuver et homologuer, entendant qu'il soit remis, après son décès, à moy dit notaire, auquel il en commet

les expéditions en faveur de qui il appartiendra, et ajouter à sondit testament, qu'il veut et ordonne que les sept enfants de Mesdemoiselles, ses deux filles, partagent sa succession par têtes sans autre distinction, sinon qu'il donne et lègue en préciput et prérogative aux deux fils de ses dites deux filles, à chacun mille écus de dix florins pièce ; et par semblable préciput donne et lègue à Mlle Arthémise de Caumont, sa petite-fille, selon ses promesses, la somme de mille écus tels que dessus, à devoir être prélevés, lesdits prélegats, sur ses biens, après son décès.

Item, donne et lègue au Sieur Duchat, son médecin qui l'a bien soulagé en sa présente maladie, 500 florins pour ses vacations, peines et salaires, payables par ses héritiers nommés et institués en sondit testament, deux mois après sondit décès.

Item, donne et lègue à Antoine Prudhomme, son valet de chambre, 300 florins, payables comme dessus, deux mois après sondit décès.

Item, donne et lègue au Sieur Jean-Jacques Guerra, sa robe fourrée, et à la Judith, sa femme, douze serviettes et une nappe.

Item, augmente le légat fait par son testament à Boiron, son page, d'un habit de deuil et de 100 florins, pour les frais de son voyage à son retour en son pays.

Item, donne et lègue à Perrinette, sa servante et à la petite Henriette, à chacune 10 florins ; tous les dits légats

payables comme dessus par ses héritiers, deux mois après soudit decès.

Item, déclare qu'il veut qu'après son décès toutes ses bagues soient vendues et encantées, excepté celles qu'il tient en dépôt ou gage. Approuvant quant au surplus, tout le contenu en soudit testament, qu'il veut être valable comme dit est ; comme aussi ce présent codicille.

Fait et prononcé audit Geneve, dans la maison d'habitation dudit Seigneur. A ce présens : honorable Abondio Pero, Jean Sicard, Jean Beaudouin, Jacques Gogat, David la Fleur, Simon Grange et Claude de la Rue, tous tant citoyens, bourgeois que habitants dudit Genève, témoins requis et priés d'être recofs. — Ainsi signé sur la minute : d'Aubigné, Abondio Pero, David la Fleur, Simon Grange et Dunant, notaire.

L'an 1630 et le vingt-quatrième jour du mois d'avril avant midy, par devant moy François Dunant, notaire juré, bourgeois de Genève, soussigné, et témoins sous nommés, fut présent et personnellement établi, haut et puissant Seigneur Messire Théodore-Agrippa d'Aubigné, maréchal de camp des armées du roy de France, et ci-devant Gouverneur pour Sa Majesté, aux îles de Maillezais, Seigneur du Crest, étant de présent en cette cité, lequel de son bon gré étant, grâces à Dieu, sain d'esprit et de bonne mémoire, quoique malade en son corps, a dit et déclare que l'écrit en ses deux feuilles de papier,

cousues et cachetées sur le repli de son cachet, est son testament secret, contenant l'ordonnance de sa dernière volonté qu'il supplie nos très-honorés Seigneurs et Messieurs de la justice de cette cité vouloir ouvrir, insinuer et homologuer en temps et lieu, commettant l'expédition d'icelui et des clausules y contenues, à moy dit notaire, sans déroger au codicille par luy ce jourd'hui peu avant s'être fait par devant moy dit notaire, qu'il veut être joint à sondit testament.

Fait et prononcé audit Genève, dans la maison dudit Seigneur testateur. A ce présens, noble et honoré Seigneur Jean Sarrazin l'aîné, Seigneur, premier Syndic ; les Sieurs Jean Detourners, noble Michel Liesme, honorable François Maillard, Simon Grange, Isaac Tricon et Jean Bellami, tous tant citoyens, bourgeois que habitants dudit Genève, témoins requis, lesquels, avec ledit Sieur testateur et moy dit notaire, se sont soussignez sur le repli dudit testament, cacheté en sept endroits du cachet dudit Sieur testateur.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	V
I. La Jeunesse (1552-1572)	3
II. Les Amours. Agrippa d'Aubigné et Diane Salviati (1572-1573)	39
III. Le Compagnon du Béarnais (1573-1593)	79
IV. L'Homme et le Huguenot	139
V. D'Aubigné sous Henri IV et Louis XIII. L'exil. La mort (1593-1630)	185
Appendice	239

Le 15 Saint-Germain-les-Corbeil. — Imp F. LEROY.

PQ
1603
R6
1913

Rocheblave, Samuel
La vie d'un héros

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY